LA TERRE DE CHEZ NOUS

75 ans
Depuis 1929
«Cultiver les idées en semant les mots»

Vol. 75, nº 48
Longueuil

Un cahier - 40 pages
semaine du 13 janvier 2005

Port payé à Montréal — Courrier Poste Publication
Nº d'enregistrement R 07665 - Nº de convention PP 40069165

Troisième cas d'ESB dans l'Ouest

- page 5 -

DERNIÈRE HEURE

7,6 millions pour le prix plancher

JULIE MERCIER

La ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, débloque 7,6 M$ pour garantir un prix plancher pour les bovins de réforme du Québec.

Cette somme servira à combler la différence entre le prix payé par l'abattoir et le prix plancher de 0,42 $/livre réclamé par les producteurs. Le programme est rétroactif au 1er décembre 2004 et conditionnel à la signature d'une entente d'acquisition entre les propriétaires de l'abattoir Colbex/Levinoff et la Fédération des producteurs de bovins du Québec. Cet accord prévoit que du 1er décembre 2004 au 30 avril 2005, l'abattoir paiera 0,26 $/livre. Les producteurs recevront la différence de 0,16 $/livre grâce au programme d'aide du MAPAQ. Du 1er mai au 31 août 2005, le prix payé par l'abattoir passera à 0,32 $/livre. Durant cette période, le MAPAQ versera le 0,10 $/livre manquant. Au dernier congrès de l'UPA, au début de décembre, Mme Gauthier avait promis aux producteurs bovins un prix plancher pour leurs animaux de réforme. Françoise Gauthier discute toujours avec le fédéral afin qu'il annonce sa participation de 60 % au programme, ce qui représente un montant de 11,4 M$.

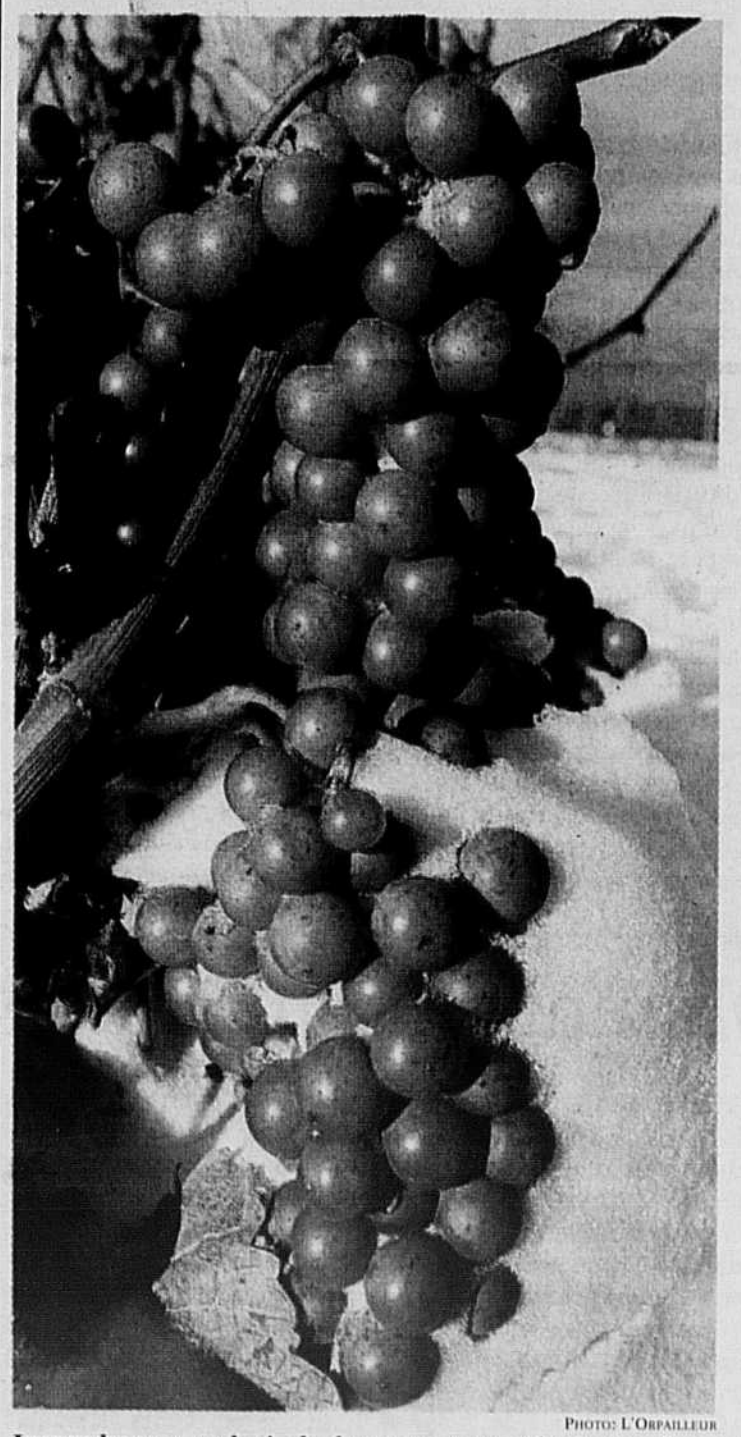

PHOTO: L'ORPAILLEUR

Les vendanges pour le vin de glace ont commencé cette semaine.

Les averses menacent le vin de glace

Les vendanges tardives pour le vin de glace ont commencé le 11 janvier par une température de -11 °C alors qu'on prévoyait de la pluie et plus de 10 °C plus tard dans la semaine.

THIERRY LARIVIÈRE

« Je ne suis pas inquiet parce que nous n'avons pas de grandes surfaces comme en Ontario», indique Charles-Henri de Coussergues, fondateur et copropriétaire du vignoble l'Orpailleur et producteur de vin de glace depuis six ans. Les vignobles ontariens sont obligés de vendanger la nuit pour pouvoir récolter et presser entre -8°C et -12 °C, ce qui est une condition essentielle pour ce type de vin.

La qualité du raisin s'annonce bonne. La pluie avait menacé d'endommager ou de recouvrir les fruits de glace. Le gel est cependant revenu assez vite et le vent a contribué à sécher les raisins. Le taux de sucre en septembre était comparable à celui de l'année dernière. Le vigneron de Dunham espère donc pouvoir extraire du jus à 36 degrés brix, ce qui est plus près du sirop ou du nectar.

Quelque 17 personnes étaient à l'Orpailleur pour cette première journée de vendanges à Dunham.

Le vignoble, qui a reçu plusieurs distinctions, compte d'ailleurs tripler sa superficie consacrée au vin de glace d'ici trois ans pour atteindre le total de 20 000 bouteilles.

Au moins huit vignobles québécois fabriquent du « vin de glace » bien que tous ne s'entendent pas sur la définition précise de cette appellation. Plusieurs producteurs de vin et de « cidre de glace » attendent d'ailleurs avec impatience le

VOIR **AVERSES** À LA PAGE 2

ÉVÉNEMENTS À VENIR

14 janv., 9 h 30, colloque du Groupe conseil agricole Lanaudière «Évolution et innovation – Un positionnement face à l'avenir», à la Salle Rolland-Brunelle, cégep de Joliette, 20 St-Charles Borromée Sud, **Joliette**. Info : Claude Laflamme (450) 753-7486, poste 224.

20 janv., 10 h à 12 h, présentation du programme de recherche du groupe «Évaluation et utilisation de la ressource», au Centre de foresterie des Laurentides, 1055 rue du P.E.P.S., **Sainte-Foy**. Info : (418) 648-7032.

20 janv., 9 h à 16 h, journée acéricole organisée par le MAPAQ, à l'Hôtel Rimouski – Centre des congrès, 225 boul. René-Lepage Est, **Rimouski**. Info : Gaétan Lauzier (418) 727-3615, poste 252.

20 janv., 9 h à 16 h, journée acéricole organisée par le MAPAQ, à l'Auberge-Motel Bénédict Arnold, 18255 boul. Lacroix Est, **Saint-Georges**. Info : Alain Boily (418) 386-8121, poste 237.

21 janv., 9 h à 16 h, journée acéricole organisée par le MAPAQ, à la Polyvalente de Canabo, 50 rue Michaud, **Cabano**. Info : Gaétan Lauzier (418) 727-3615, poste 252.

25 janv., 14e colloque de gestion agricole de l'Estrie, à l'Hôtel Delta, **Sherbrooke**. Inscription : Daniel L. Charron, MAPAQ, (819) 820-3001, poste 234.

AVERSES

SUITE DE LA PAGE 1

dépôt du projet de loi pour protéger leurs appellations. Le ministère de l'Agriculture du Québec prévoit présenter une nouvelle législation ce printemps.

Ceux et celles qui veulent se procurer du vin ou du cidre de glace en temps de grève à la SAQ peuvent consulter les sites Internet des associations concernées (www.vignerons-du-quebec.com ou bien www.cidreduquebec.com).

laterre.ca

La question de la semaine

Troisième cas d'ESB : craignez-vous que les Américains ne referment la frontière ?

Venez répondre à cette question sur la page d'accueil du site Internet

www.laterre.ca

BOIS À PÂTE

Le Syndicat de la Beauce a gain de cause devant la Régie

PIERRE-YVON BÉGIN

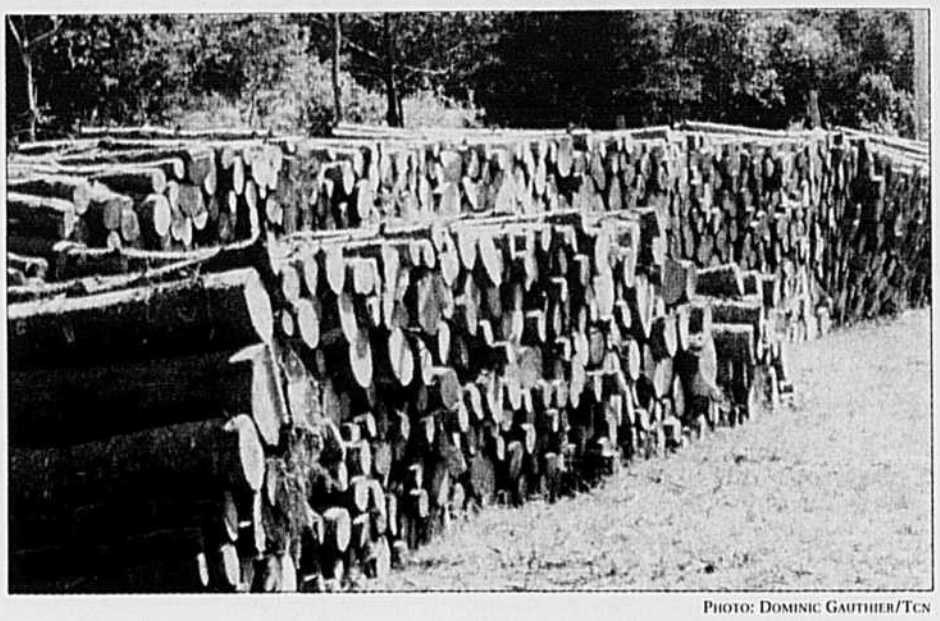

PHOTO: DOMINIC GAUTHIER/TCN

QUÉBEC – Après une lutte de plusieurs années, le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce obtient finalement gain de cause devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. La Régie entérine le nouveau règlement de contingent du bois à pâte déposé l'automne dernier.

« Il s'agit d'une victoire importante pour les producteurs de bois de la Beauce qui pourront tous, dorénavant, obtenir un contingent », commente le président du Syndicat, André Lantagne. Élaboré à la suite d'une réflexion de deux ans, le nouveau règlement fait en sorte de confier au Syndicat l'exclusivité de l'émission des contingents. Ceux-ci seront dorénavant émis directement aux producteurs.

« La grande nouveauté du règlement, ajoute André Lantagne, c'est que les producteurs qui souhaitent réaliser leurs travaux d'aménagement forestier auront accès à des contingents spécifiques d'aménagement. Ces derniers seront accessibles à l'année, que les travaux d'aménagement soient subventionnés ou non. »

Aux yeux du Syndicat, le nouveau règlement met fin à un système de « privilèges ». Le partage du marché du bois à pâte était jugé inéquitable pour les producteurs de bois de la Beauce, en raison du « pool de quotas » accordé aux groupements forestiers. Depuis 1985, le Syndicat s'est présenté à trois reprises devant la Régie sur ce sujet.

Pour le Syndicat, il devenait primordial de revoir le règlement de contingent du fait qu'un nombre accru de producteurs, 47 % ou 5540, détiennent un plan d'aménagement. Qui plus est, ces producteurs possèdent 67 % des superficies forestières de la Beauce.

« Les producteurs vont pouvoir récolter quand c'est le temps », d'illustrer un porte-parole du Syndicat, Raymond Racine. Le nouveau règlement, juge-t-il, aura aussi la souplesse nécessaire en cas de catastrophe naturelle en permettant la récolte.

Dans sa décision, la Régie écrit que « le Syndicat doit demeurer directement responsable de l'attribution des contingents aux producteurs visés par le plan conjoint pour leur assurer une répartition équitable et transparente des parts du marché disponibles ».

La Régie considère que les modifications apportées ne compromettent pas le rôle des groupements forestiers dans l'aménagement et l'exploitation des forêts privées. Elle arrive à cette conclusion en raison de la réserve pour fins d'aménagement et du faible pourcentage des travaux forestiers que représente la récolte de bois à pâte.

Conflit d'intérêts ?

Au Groupement forestier et agricole de Beauce-Sud, la décision de la Régie est accueillie avec scepticisme. Directeur général, Robert Joly estime que le nouveau règlement crée un conflit d'intérêts inacceptable du fait que le Syndicat, responsable du plan conjoint, réalise aussi des travaux d'aménagement.

« Il ne faut pas oublier que le Syndicat est notre plus gros compétiteur et il fait un règlement qui nous défavorise», soutient Robert Joly. Celui-ci considère que le nouveau règlement représente « un recul majeur » pour les propriétaires forestiers, surtout en prenant en considération le fait que la Régie a donné raison au Groupement forestier à deux reprises dans le passé.

Le Groupement forestier a pour ainsi dire l'impression de s'être fait avoir à l'usure, jugeant que le témoignage du président de l'Union des producteurs agricoles, Laurent Pellerin, a eu un impact déterminant sur les commissaires. Le Groupement étudie présentement la possibilité de porter la décision de la Régie en appel, l'effet domino étant redouté. Au Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec, le dossier est également à l'étude.

Olymel se tourne vers l'Ouest

THIERRY LARIVIÈRE

À cause du quasi-moratoire qui touche l'industrie porcine depuis 2002, Olymel délaisse le Québec pour se développer dans l'Ouest canadien. « Le potentiel de développement va se situer davantage à l'ouest qu'au Québec », indique Paul Beauchamp, vice-président d'Olymel.

Il ne s'agit d'ailleurs pas que de paroles en l'air puisque la filiale de la Coop fédérée investit 18 M$ dans son abattoir de Red Deer en Alberta pour mettre en place un deuxième quart de travail et agrandir sa salle de découpe. Le nombre de porcs abattus devrait passer de 45 000 à 55 000 en septembre et à 65 000 à la fin de 2006. « On vise 90 000 porcs par semaine », explique Paul Beauchamp, vice-président chez Olymel.

Ce dernier affirme également qu'Olymel regarde les « opportunités » pour d'autres occasions d'acquisitions ou de partenariats tant dans le secteur du porc que de la volaille.

« Les producteurs cherchaient à sécuriser leur marché au Canada », explique M. Beauchamp, qui pense que l'imposition de droits antidumping de 14 % sur les porcs vivants canadiens exportés aux États-Unis de même que les discussions sur l'étiquetage du pays d'origine (COOL) pour la viande vendue aux Américains en a fait réfléchir plus d'un.

Olymel considère par ailleurs que les porcs plus gros des États-Unis et de l'Ouest, qui se rapprochent de 90 kg, conviennent davantage au marché.

Malgré ces facteurs favorables à Olymel en Alberta, la question de la main d'œuvre pose un problème particulier qui n'existe pas vraiment au Québec. Comme Maple Leaf au Manitoba ou les maraîchers du Québec et d'Ontario, l'entreprise québécoise fera appel à une main-d'œuvre étrangère qui proviendra dans ce cas d'El Salvador. Selon Paul Beauchamp, l'économie albertaine va tellement bien qu'il est difficile de trouver du personnel stable pour son abattoir et que le taux de roulement ne se compare absolument pas à celui du Québec tellement il est plus élevé.

Notons par ailleurs qu'Olymel attend une décision du Bureau de la concurrence, en mars ou en avril, pour sa fusion avec Supraliment. Si la fusion est approuvée, Olymel estime qu'il sera difficile de croître au Québec puisqu'il reste moins d'entreprises sur le marché et que la décision du Bureau de la concurrence pourrait limiter les possibilités d'expansion future d'Olymel dans la province.

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT EN RA

Les producteurs d'alcools noyés dans la paperasse

THIERRY LARIVIÈRE

Plusieurs producteurs agricoles trouvent qu'ils doivent remplir beaucoup trop de paperasse, mais leurs collègues qui fabriquent des alcools sont probablement parmi les plus « gâtés » au chapitre des formalités à accomplir.

« C'est une véritable inflation bureaucratique », a déclaré Guy Tardif, cidriculteur et vigneron de Saint-Denis-sur-Richelieu. Pour M. Tardif, la cerise sur le sundae c'est le formulaire de 18 pages de Revenu Canada qu'il faut remplir chaque mois pour avoir le droit d'entreposer sa production sans payer les droits d'accise tout de suite. Il s'agit d'un document détaillé dans lequel les ventes doivent être converties en litres et divisées en deux catégories (plus et moins de 7 % d'alcool).

PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

Le vigneron Guy Tardif qualifie de « véritable inflation bureaucratique » certaines formalités exigées de la part des producteurs artisans du Québec.

« Les dernières formalités du mois de juillet, c'est quelque chose à apprendre », a commenté Léo Boutin, président de l'Association des cidriculteurs du Québec, qui estime malgré tout qu'il est normal que des contrôles se fassent dans le secteur des alcools même si ce rapport prend environ six heures par mois à remplir. Catherine Hébert, productrice de cidre et de vin, affirme toutefois avoir beaucoup simplifié cette formalité en utilisant un chiffrier électronique pour simplifier toutes les conversions nécessaires. Cette dernière estime que la modification des règles fédérales de juillet dernier ont l'avantage de faciliter le déplacement des stocks d'un entrepôt d'accise à un autre (comme celui de la SAQ) sans payer les droits tout de suite.

S'ajoutent les paperasses du côté provincial qui sont administrées par la Régie des alcools, des jeux et des courses (RACJ). Pour devenir producteur artisan, il faut vraiment montrer patte blanche avec un bilan financier personnel de tous les associés de même qu'un curriculum vitae. En tout, 29 documents sont exigés. Ensuite, les producteurs doivent fournir un inventaire détaillé des stocks et des ventes chaque mois.

Finalement, l'éventuelle modification législative qui devrait permettre d'encadrer les appellations (terroir, fermier, artisan et lieu d'origine) va sans doute représenter des formalités supplémentaires. Il s'agira toutefois d'une démarche volontaire. Il est d'ailleurs possible que la question des alcools fasse l'objet de dispositions particulières. Rappelons que l'Association des vignerons du Québec souhaite d'ailleurs plutôt s'associer à la démarche canadienne des VQA (Vintners Quality Alliance).

Extrait de la « LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS À PRODUIRE À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX À L'APPUI D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE PRODUCTION ARTISANALE »

1. Le formulaire de demande de permis intitulé « Demande relative aux permis industriels, de production artisanale et d'entrepôt » dûment rempli et signé.
2. Un chèque au montant de 210 $ libellé au nom du « Ministre des Finances » couvrant les frais d'étude de la demande et les frais de parution dans un journal paraissant dans la municipalité où sera exploité le permis.
3. Si le demandeur est :
3.1 un individu :
3.1.1 le formulaire de renseignements personnels;
3.1.2 un bilan financier personnel;
3.1.3 le formulaire de renseignements personnels de la personne chargée de l'administration de l'établissement. (...)
4. Une copie de la dernière déclaration annuelle de la demandeure produite auprès de l'Inspecteur général des institutions financières et, le cas échéant, de toute déclaration modificative subséquente.
5. Une copie du titre de propriété, de l'acte d'achat ou du bail de l'établissement. (...)
6. Des photographies de bonne qualité montrant l'intérieur et l'extérieur de l'établissement et de toute autre terre.
7. La description complète de chaque type et marque de boissons alcooliques.
8. La description du procédé de fabrication incluant les ingrédients et additifs.
9. Les types de contenant et leur format.
10. Le projet d'étiquette de chaque type et marque de boissons alcooliques.
11. Le curriculum vitae du demandeur (si individu), de chaque associé (si société) et de chaque dirigeant (si société par actions ou compagnie) ainsi que des personnes responsables de la fabrication de boissons alcooliques de la demandeure et, pour chacune de ces personnes, copie des diplômes, attestations ou relevés de notes de cours suivis en technique de fermentation ou d'œnologie.
12. La description de l'expérience dans la fabrication de boissons alcooliques de la ou des personnes responsables de celle-ci.
13. La capacité de production.
14. L'impact sur les emplois au Québec.
15. Le plan détaillé de l'établissement, approuvé par un ingénieur, un architecte ou la municipalité, incluant l'emplacement de l'équipement et de la machinerie. (...)
16. La liste et description de l'équipement et de la machinerie. (...)
18. Des états financiers pro forma pour les deux premières années d'opération avec notes explicatives (y compris l'analyse du point mort pour la première année).
19. Le coût global du projet d'implantation au Québec en spécifiant, entre autres :
- le coût du terrain;
- le coût du bâtiment et de son aménagement;
- le coût des équipements de production;
- le coût des équipements de bureaux;
- le coût des véhicules;
- le fonds de roulement;
- les dépenses diverses.

20. Le mode de financement du projet en spécifiant, entre autres, :
- le prêt à terme;
- le prêt hypothécaire;
- la mise de fonds des actionnaires;
- l'aide gouvernementale;
- les autres provenances de fonds.

21. Un plan de distribution au Québec ainsi qu'un sommaire de l'étude de marché et de clientèle justifiant le montant prévu des ventes. (...)
26. Le nombre de plants en terre et le nombre de plants en production par espèce.
27. Le nombre d'hectares cultivés pour chaque espèce.

Source : www.racj.gouv.qc.ca

COMMERCE DES ALCOOLS

Les derniers milles de la bataille des épiceries

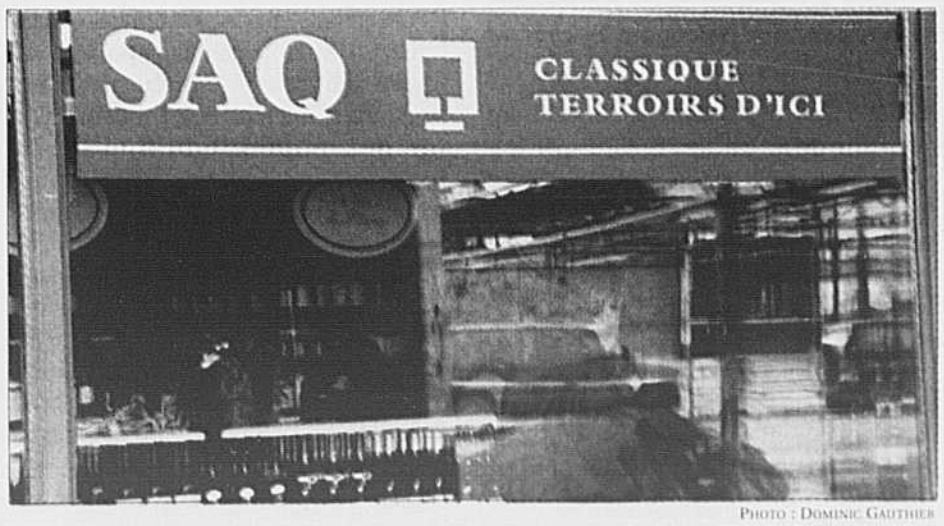

PHOTO : DOMINIC GAUTHIER

Deux groupes s'opposent sur la question du niveau de contrôle de la vente des alcools par la SAQ au Québec.

THIERRY LARIVIÈRE

Les producteurs artisans d'alcools attendent avec impatience de voir ce qui sera contenu dans la réforme attendue de la Loi sur la Société des alcools du Québec qui encadre la vente des alcools au Québec.

Un rapport interministériel sur ce sujet a été déposé vers la fin de l'année dernière. « Il n'y a pas de décision de prise », indique Daniel Thibault, attaché de presse du ministre de la Sécurité publique, qui chapeaute la RACJ, qui indique que le rapport ne sera pas commenté puisqu'il s'agit d'un « document de travail ». Tout indique néanmoins que plusieurs groupes tentent encore ardemment de convaincre le gouvernement du bien fondé de leurs positions.

L'Association des producteurs de boissons alcoolisées du Québec (APBAQ), qui est maintenant représentée par l'ancien ministre Clément Richard, souhaite un accès élargi au marché et notamment aux épiceries pour vendre leurs produits. L'APBAQ souhaite aussi une taxation différenciée à l'importation de manière à moins taxer les petits producteurs d'alcools. L'accès au marché serait élargi pour les petits producteurs étrangers aussi.

VOIR **ALCOOLS** À LA PAGE 14

RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

ACHAT DE COLBEX

Montée de lait au Saguenay—Lac-Saint-Jean

PAUL-ÉMILE THÉRIAULT

COLLABORATION SPÉCIALE

SAGUENAY— Les producteurs de lait du Saguenay—Lac-Saint-Jean continuent de dénoncer l'achat de l'abattoir Colbex-Levinoff et affichent ouvertement leur mécontentement face à leurs représentants.

En conférence de presse le 7 janvier dernier, ils ont réclamé davantage de transparence. La confidentialité entourant l'entente entre l'UPA et les propriétaires de l'abattoir de Saint-Cyrille-de-Wendover ne plaît pas au président du Syndicat des producteurs de lait du Saguenay— Lac-Saint-Jean, Michel Potvin. Flanqué de son vice-pésident, Pierre Girard, Michel Potvin, a déclaré : «On en a plein notre casque!» Les opposants au projet d'acquisition de Colbex estiment que l'UPA n'a pas consulté ses membres pour l'achat de l'abattoir et ils ne comprennent pas pourquoi.

M. Potvin a rappelé que la ministre aurait dû décréter un prix plancher de 42 cents la livre pour les vaches de réforme le 20 décembre, alors que l'entente attendue ne se concrétisait pas. «Si elle avait décrété le prix plancher, on n'en serait pas là! » dit-il. Selon ses calculs, les producteurs reçoivent encore bien loin de ce prix puisqu'ils ne touchaient que 21 cents la livre en décembre auxquels il faut ajouter les 16 cents promis par la ministre, un montant qui ne s'appliquerait pas à toutes les classes de vaches, ont-ils expliqué, chiffres à l'appui.

PHOTO : PAUL-ÉMILE THÉRIAULT

Michel Potvin, président, et Pierre Girard, vice-président de la Fédération des producteurs de lait du Saguenay—Lac-Saint-Jean, laquelle compte 400 membres.

« Nous avions le gouvernement à nos pieds, la population de notre bord et tout ce que nous avons gagné, pour le producteur, c'est presque rien!» a-t-il déclaré. « C'est en majorité les producteurs de lait qui vont le payer l'abattoir!» a renchéri Pierre Girard.

M. Povtin est loin d'être enthousiaste à l'idée de faire affaire avec les frères Cola «qui nous ont exploités pendant 18 mois ». En plus, il ne comprend pas qu'on parle de bonne entente concernant l'achat de l'abattoir, dont le prix, dit Potvin, va en augmentant. Selon les rumeurs, le coût de la transaction oscillerait entre 50 M$ et 100 M$. Le dirigeant s'est aussi demandé pourquoi « l'achat ne se bouclerait que le premier janvier 2006 »! Il craint que les producteurs ne fassent les frais de nombreux coûts associés à cette acquisition et souligne les profits de la première année qu'empocheraient les Cola.

Michel Potvin avait visiblement perdu confiance en Michel Dessureault, président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec. « Nous voulons des réponses.... Si M. Dessureault nous prouve que nous, producteurs de lait, allons faire un gain incroyable, nous nous excuserons. »

Michel Potvin et Pierre Girard avaient bien des questions et leur liste ne cesse de s'allonger, notamment au plan financier. Dans ce dossier, le Syndicat des producteurs de lait n'a pas de contact avec sa fédération provinciale.

L'assemblée d'information de la Fédération calme les inquiétudes

JULIE MERCIER

Après avoir dénoncé haut et fort les agissements de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) dans le dossier de l'achat de l'abattoir Colbex, le président du Syndicat des producteurs de lait du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Michel Potvin, change carrément de ton.

À la sortie de l'assemblée d'information qui se tenait lundi à Métabetchouan, Michel Potvin semblait satisfait des réponses obtenues. « Ils ont fait une bonne job. On a eu des réponses. Au Syndicat, on a pris la position qu'on n'émettrait plus de commentaire jusqu'au 20 janvier. On laisse la chance au coureur », a lancé le bouillant syndicaliste, en conférence de presse. Près de 300 producteurs s'étaient déplacés pour avoir plus de détails sur les négociations avec Colbex-Levinoff. Au lendemain de la séance, le président du Comité de mise en marché bovins de réforme, Omer Bouchard, a reconnu que certains producteurs n'étaient pas au courant de détails importants. M. Bouchard est convaincu que maintenant « les producteurs ont compris que c'était une très bonne affaire ». Au cours de l'assemblée, les éleveurs ont longuement questionné leurs dirigeants sur le prix plancher. Plusieurs ne comprenaient pas pourquoi ils ne touchaient pas 0,26 $/livre à l'encan. « On a été obligé de baisser de 2 cents. On a 0,24 $/livre parce qu'il y a 1500 vaches de plus sur le marché », leur a expliqué M. Bouchard.

PHOTO : PAUL-ÉMILE THÉRIAULT.

Le président du Comité de mise en marché bovins de réforme, Omer Bouchard (à droite sur la photo), a reconnu que certains producteurs n'étaient pas au courant de détails importants.

Reprise des négociations

«On est très très proche d'une signature. Avec le retour de vacances de la famille Cola et de Mme Gauthier, on devrait être capable de signer rapidement», révèle Omer Bouchard. « Ça ne devrait pas tarder », confirme le président de la FPBQ, Michel Dessureault. Mardi matin, les frères Cola examinaient la proposition déposée avant les Fêtes par la FPBQ. Quant au montant présumé de la transaction, les spéculations vont toujours bon train. Omer Bouchard ne mentionne aucun chiffre, mais confirme qu'avec 50 M$ « on est pas mal dedans ». « Je ne confirme nullement ce montant », réplique le président de la Fédération.

« Quand un producteur décide d'acheter son voisin, est-ce qu'il sort sur la place publique ? » soulève-t-il. Il ajoute que les deux parties ont signé une entente de confidentialité qui prévoit des amendes salées « de quelques millions de dollars ».

Pourquoi pas Princeville ?

La semaine dernière, la Fédération s'est fait accuser sur la place publique d'avoir laisser tomber le projet d'achat de l'usine d'Olymel à Princeville, une solution bien moins coûteuse que l'achat de Colbex. « Il fallait rénover, le syndicat n'était pas prêt à faire un partenariat et il fallait toujours se battre contre Levinoff », maintient Omer Bouchard.

Il fait aussi remarquer que le projet prévoyait une capacité d'abattage de 2000 têtes par semaine, soit la moitié de celle de Colbex. « Mais c'est toujours notre plan B si on ne signe pas avec Colbex », note M. Bouchard. Selon lui, le coût de l'usine de Princeville tournait « aux alentours d'une vingtaine de millions, sans compter les rénovations. Mais les dirigeants d'Olymel n'ont jamais fait de prix officiel », spécifie-t-il. « Il n'y a pas eu de projet concret », admet le vice-président d'Olymel, Paul Beauchamp. Toutefois, des discussions ont bel et bien eu lieu. La possibilité qu'Olymel devienne copropriétaire et qu'elle s'implique dans la distribution de la viande a même été abordée. M. Beauchamp réfute également le chiffre de 10 M$ qui circule actuellement. Il qualifie ce montant de « nettement insuffisant ». Au cas où l'achat de Colbex tomberait à l'eau, M. Beauchamp se dit prêt « à reprendre là où on avait laissé. Il me semble que Princeville pourrait renaître de sa belle mort », lance le vice-président. **J.M.**

VACHE FOLLE

Troisième cas dans l'Ouest canadien

JULIE MERCIER

Moins de deux semaines après l'annonce d'un 2e cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) au Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) confirme qu'une 3e vache folle vient d'être découverte.

La bête en question est une vache de boucherie Charolaise de l'Alberta, âgée d'un peu moins de sept ans. L'animal est né huit mois après l'interdiction des farines de ruminants dans l'alimentation des animaux de la même espèce, en vigueur depuis 1997. Il s'agit d'un précédent pour le Canada puisque dans les deux cas antérieurs d'ESB, les bovins étaient nés avant l'interdiction. L'ACIA précise qu'« aucune partie de l'animal n'est entrée dans la chaîne alimentaire humaine ou animale ». Selon l'Agence, ce nouveau cas ne serait pas relié à celui confirmé le 2 janvier dernier.

L'ACIA suit actuellement la piste de l'alimentation. Elle soupçonne que la vache aurait été mise en contact avec « de la nourriture produite avant l'interdiction touchant les aliments du bétail, en 1997 ». Cette révélation offre des munitions supplémentaires aux opposants à la réouverture de la frontière américaine annoncée pour mars prochain. En théorie, cette 3e vache folle ne devrait pas changer le statut de pays à risque minimum attribué au Canada par les États-Unis. En effet, jusqu'à 10 cas d'ESB pourraient être découverts au cours des 11 prochains mois, sans que le Canada perde ce statut qui lui redonne l'accès aux États-Unis. « Les résultats de notre enquête et analyse seront utilisés pour évaluer les prochaines étapes appropriées concernant le règlement sur le statut de pays à risque minimum publié la semaine dernière », a toutefois déclaré le Dr Ron DeHaven, administrateur du Service d'inspection et de santé animale du département américain de l'Agriculture (USDA). De plus, les membres du Congrès américain ont le pouvoir reporter la levée de l'embargo. D'autre part, la concentration des cas de vache folle en Alberta est un argument de plus pour les partisans de la régionalisation sanitaire du pays.

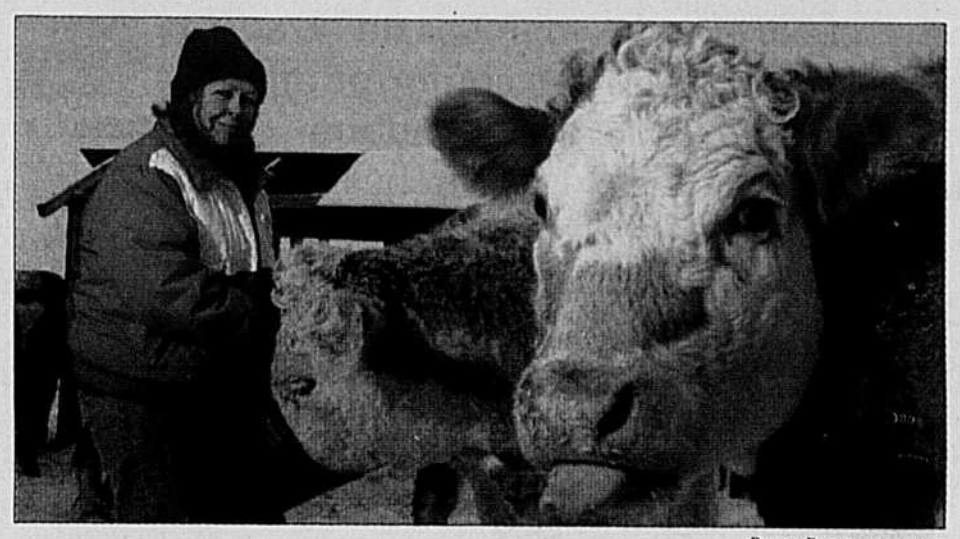

PHOTO: PRESSE CANADIENNE

Au Québec, le président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, Michel Dessureault, ne se dit pas surpris de ce nouveau diagnostic. « Les experts internationaux nous avaient informés qu'il était prévisible que d'autres cas de vaches atteintes d'ESB soient détectés », souligne-t-il. Le fait que la vache soit née après l'interdiction des farines de ruminants ne le dérange pas outre mesure. « (...) les experts avaient mentionné qu'il faudrait compter sur une période d'environ une année avant que les farines animales bannies puissent être éliminées », rappelle le président.

LEVÉE DE L'EMBARGO

L'opposition s'organise aux États-Unis

JULIE MERCIER

La frontière américaine rouvrira-t-elle en mars prochain ? La décision repose entre les mains du Congrès américain.

En attendant, les membres du Congrès commencent à se prononcer sur cette épineuse question. Le représentant du Dakota du Nord, Earl Pomeroy, vient de déposer un projet de loi visant à retarder la réouverture de la frontière tant que les États-Unis n'auront pas retrouvé dix de leurs plus importants marchés d'exportation. Un autre représentant, Henry Waxman, et le sénateur du Dakota du Nord font aussi partie des opposants. Dans une lettre au futur secrétaire américain à l'Agriculture, Mike Johanns, les deux politiciens allèguent que le Canada n'est pas en mesure de faire respecter l'interdiction des farines de ruminants dans les aliments du bétail. « En tant que nominé, je ne peux prendre la décision de reporter (la réouverture de la frontière) », a déclaré Mike Johanns, lors de son audition de nomination. Il a cependant confirmé qu'il participerait « agressivement » à l'audience du Congrès à ce sujet. « Nous devons nous assurer que les questions (de salubrité des animaux et des aliments) ont été abordées et que nous faisons la bonne chose du point de vue de ce règlement et du Canada », a-t-il ajouté.

Aux États-Unis, les prix sont maintenus artificiellement hauts depuis l'arrêt du commerce des bovins vivants avec le Canada, en 2003. Donc, beaucoup de producteurs américains craignent que le retour du bétail canadien sur leur marché provoque une diminution importante des prix. Pour prévenir cette éventualité, R-Calf vient de déposer une injonction pour stopper la levée de l'embargo. L'organisme mène aussi une intense campagne de lobbying auprès des membres du Congrès. De plus, l'American Farm Bureau Federation, la National Farmer Union et même la National Cattlemen's Beef Association (NCBA) commencent aussi à questionner la réouverture de la frontière. La NCBA dépêchera d'ailleurs une équipe au Canada, le 17 janvier. Les délégués de la NCBA décideront d'appuyer ou de rejeter la levée de l'embargo lors de leur assemblée annuelle au début de février.

D'autre part, la Corée du Sud et le Japon ont fait savoir que ce 2e cas d'ESB remettait en question la levée de leur embargo sur le bœuf canadien. Ces pays avaient pourtant entamé des discussions avec le Canada pour rouvrir leurs frontières.

Où s'approvisionner

Que faire quand notre embargo sur le bœuf canadien coupe 60 % de nos approvisionnements ? On se tourne vers d'autres fournisseurs comme l'ont fait les États-Unis. Ainsi, en 2004 leurs achats de bœuf de l'Uruguay ont fait un bond de 351 % par rapport à 2003. Cette augmentation phénoménale s'explique par le prix élevé des bovins aux États-Unis. Le Mexique (+23.5 %) et l'Argentine (+33.8 %) ont aussi intensifié leur commerce avec les Américains. Seule l'Australie a vu chuter (- 5.2 %) ses exportations vers les États-Unis. Tous ces pays font partie du club sélect des pays exempts d'ESB. Pour maintenir leur statut, ces derniers doivent tester un minimum de bovins. En 2003, l'Argentine a effectué 1325 tests tandis que le Mexique et l'Uruguay ont procédé à un peu plus de 300 analyses. Pour sa part, l'Australie a échantillonné 464 vaches sur les neuf millions abattues en 2003.

Sur la trace des congénères

Le cercle se resserre autour de la vache atteinte d'ESB découverte en décembre dernier. Au total, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a dénombré 141 animaux dans le troupeau d'origine, soit 93 bovins laitiers et 48 animaux de boucherie nés dans un intervalle d'un an avant et après la vache folle. Sur les 93 vaches laitières, 55 sont des veaux mâles abattus en très bas âge. L'Agence se concentre donc sur les 38 vaches restantes. L'une d'elles a déjà été testée pour l'ESB en novembre. Le résultat s'est avéré négatif. À date, neuf bêtes sont en quarantaine. Du côté des 48 bovins de boucherie, la recherche se poursuit. L'enquête s'est même déplacée aux États-Unis, où l'on tente de retracer un des bovins du troupeau d'origine vendu là-bas aux fins d'abattage, en février 2002. L'enquête sur les aliments bat toujours son plein. Répondant au nom de « Boss », la vache atteinte d'ESB était davantage un animal de compagnie que de production. Elle n'a eu que deux veaux, en 2003 et 2004. Ceux-ci sont décédés d'une cause autre que l'ESB. Le propriétaire de Boss a admis avoir fait échantillonner sa vache en raison de la compensation de 225 $ offerte par le Programme national de remboursement pour la surveillance de l'ESB. De ce montant, 75 $ proviennent du fédéral. L'Alberta a ajouté 150 $ afin d'encourager la déclaration des animaux morts à la ferme. Au Québec, les échantillons sont plus facilement disponibles grâce à l'utilisation du système de récupération des animaux, explique Christiane Allard, vétérinaire à l'ACIA. Depuis septembre, 90 prélèvements par semaine sont effectués dans les centres de récupération du bétail de la province. Les producteurs dont les carcasses y ont été échantillonnées devraient recevoir leur remboursement de 75 $ dans le courant de février. **J.M.**

ÉDITORIAL

Éclaircie dans le bois

L'instauration d'un nouveau partage des marchés du bois destiné à la pâte et aux panneaux davantage conforme au contexte actuel de cette production, voilà à quoi conduira une des plus récentes décisions de la Régie des marchés agricoles et alimentaires.

LAURENT PELLERIN
Président général de l'UPA

Le 30 décembre dernier, celle-ci a en effet approuvé le nouveau règlement sur les contingents élaboré par le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce. Ce faisant, la Régie a clarifié les conditions indispensables à l'exercice d'une véritable mise en marché efficace et ordonnée.

Une fois en vigueur, le nouveau règlement permettra d'assurer à tous les producteurs de bois l'obtention d'un contingent sur la base des mêmes critères appliqués à tous de la même façon. Cela est nécessaire, de préciser la Régie, « pour leur assurer [aux producteurs] une répartition équitable et transparente des parts du marché disponibles ».

N'est-il pas normal en effet que le Syndicat, seul à être redevable de ses actes et de sa gestion à l'ensemble des producteurs et productrices, soit aussi le seul, avec leur accord et leur appui, à déterminer comment gérer leur offre de produits et partager les marchés entre eux?

La Régie insiste également sur le fait que l'office, en s'acquittant diligemment des responsabilités qui lui incombent, s'est donné toute la légitimité pour agir. Il a préalablement informé de son projet de règlement tous les producteurs qui possèdent un boisé et l'a présenté à tous les syndicats de base de l'UPA concernés. Seules les organisations tirant parti de l'ancien régime ont trouvé à redire.

Autant d'efforts témoignent de la démocratie et de la transparence dont le Syndicat se réclame à juste titre et qui ont certes inspiré les régisseurs, soucieux de « répartition équitable des parts de marché » et de correction des « distorsions constatées dans le passé ».

La victoire est importante pour les producteurs de bois de la Beauce. Mais la décision dépasse le seul cadre de la production forestière : elle envoie un message clair dans toutes les productions quant au rôle et aux prérogatives des offices de mise en marché.

Ces derniers sont en effet les seuls organismes habilités à représenter l'ensemble des producteurs et des productrices lorsqu'ils ont décidé d'organiser collectivement leur mise en marché. À ce titre, ils sont redevables envers leurs commettants d'assurer une gestion efficace, transparente et équitable, ce qui ne saurait être le fait d'un tiers.

À cet égard, la Régie a été sans équivoque envers quiconque voudrait suppléer un office dans ses pouvoirs : « On ne peut, précise-t-elle, échapper à l'application de *Loi sur la mise en marché des produits agricoles et alimentaires et de la pêche*, d'un plan conjoint, d'un règlement qu'elle a approuvé ou d'une convention qu'elle a homologuée. »

Au lendemain de deux congrès (juin et décembre) qui ont mis le cap sur une intensification de la mise en marché, cette décision arrive à point nommé. En réaffirmant le rôle et les prérogatives exclusives des offices, elle se trouve à conforter les stratégies que nous nous sommes données de tirer un meilleur parti de nos outils collectifs. Voilà qui nous encourage à redoubler d'efforts et d'énergie dans notre marche vers l'équité.

Tous droits réservés Gabourv et La Terre de chez nous

LA TERRE
DE CHEZ NOUS

FONDÉE EN 1929

ÉDITEUR: **L'Union des producteurs agricoles**
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

FAX: **(450) 670-4788**
SITE WEB: **www.laterre.ca**
RÉDACTION: **(450) 679-8483** poste **7270**
Courrier électronique: **tcn@laterre.ca**
PUBLICITÉ: **(450) 679-8483** poste **7275**
Courrier électronique: **pub@laterre.ca**
ABONNEMENTS: **(450) 679-8483** postes **7274, 7290**
Courrier électronique: **abonnement@laterre.ca**
ANNONCES CLASSÉES: **(450) 679-7809**
Courrier électronique:
annoncesclassees@laterre.ca
DIRECTEUR: **DANIEL BOULANGER**
RÉDACTEUR EN CHEF:
Loïc Hamon
RÉDACTEUR EN CHEF,
DÉLÉGUÉ AUX MAGAZINES:
Michel Beaunoyer
CHEF DE PRODUCTION:
Carole Lalancette
ABONNEMENTS: **Marie-Josée Rheault**
ADMINISTRATION: **Pascale Côté**
AGENTE DE PROMOTION: **Élise Hofer**
DIRECTRICE DE LA PUBLICITÉ QUÉBEC:
Chantal Rainville
REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:
Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Réal Loiseau
DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ HORS QUÉBEC:
Jacques Long
Tél. Toronto:**(905) 335-5700** Fax:**(905) 335-5001**
Courrier électronique : jlong@longcomm.net
IMPRESSION: **Imprimerie Transmag**

ABONNEMENT:
Québec 1 an: 51,77 $ 2 ans: 82,82 $ 3 ans: 108,13 $
Abonnement hors Canada: 1 an: 125 $
Chèque ou mandat à l'ordre de
La Terre de chez nous
Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec - 1992
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
États-Unis deuxième classe payé Champlain N-Y.
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.
Convention de la poste publication N° 40069165
N° d'enregistrement 07665, retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service des publications
555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9
abonnement@laterre.ca

Je crois en la cohabitation en zone agricole

Monsieur Laurent Pellerin, président de l'UPA

Monsieur, pour avoir été agricultrice pendant 30 ans et avoir partagé la campagne avoisinante avec des non-agriculteurs, je peux affirmer selon mon expérience que cette cohabitation est possible.

Comme l'ensemble des citoyens, je suis pour la protection des sols cultivables et en culture, « le grenier du Québec », ainsi que des fermes familiales. Je suis toutefois de ceux qui souhaitent un assouplissement à la loi de protection du territoire agricole. La Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec, des préfets de MRC, des élus municipaux, des avocats et des agronomes ont aussi donné leurs opinions en se sens.

Nous constatons qu'autour de presque toutes les petites et moyennes villes, les belles terres sont morcelées pour des développements domiciliaires car la Commission de protection du territoire agricole du Québec accepte les demandes d'étalement urbain. Mais espérer obtenir une autorisation de bâtir sur une parcelle de lot vacant, ou toute autre superficie de 0 à 99 hectares, située dans un rang inoccupé, loin des villages, en montagne ou en boisé, ce n'est toujours pas possible.

Votre idée la plus étonnante est que nous fassions comme en Europe : tous vivre dans les villages et cultiver dans les rangs. Je crois que cela remonte à l'époque médiévale lorsque les paysans devaient se protéger entre les murs de leurs villages contre les méchants... Nous habitons le nouveau monde M. Pellerin ! Cela ne fonctionne pas de la même façon en Amérique du Nord. Pourquoi ne pourrions-nous pas habiter ces endroits inoccupés en zone agricole, du plus petit au plus grand, tout en pratiquant une activité agricole, sylvicole, agroalimentaire, artisanale ou nourricière?

Pour votre information, voici des statistiques de l'an 2000 sur le pourcentage d'occupation par grandeurs de fermes sur 15 pays d'Europe.

0-5 ha	57.6 %
5-10 ha	12.3 %
10-20 ha	10.2 %
20-50 ha	10.9 %
50+ ha	8.9 %

Ne voyez-vous pas que les Européens sont passés maîtres dans les fermes artisanales? Pourquoi ne pas prendre exemple?

Il peut bien y avoir des parcelles de terre et des bouts de lot en friche partout au Québec. Ils auraient été récupérés par des gens désireux de s'y installer. Ils auraient été aménagés et cultivés depuis ces 25 années. Mais c'est interdit par la loi. Pourquoi gardez-vous cette idée fixe contre de tels projets monsieur Pellerin?

J'ai trouvé offensants vos propos voulant que pour les municipalités, l'agriculture ne soit pas payante. Permettez-moi de rétorquer. Est-ce parce qu'il ne serait pas payant pour l'UPA d'ajouter des maisons, fermettes ou fermes artisanales en zone agricole que vous êtes si farouchement contre?

Pourquoi ne pas tout simplement valoriser l'agriculture ET le milieu rural, et ainsi maintenir des campagnes vivantes et accueillantes, par un développement durable et solidaire (ensemble) pour une cohabitation harmonieuse, juste et équitable, sur cette terre de chez nous? Je garde espoir.

Cynthia Poisson,
agricultrice à la retraite
Saint-Norbert-d'Arthabaska

Faites attention aux arbres !

Nous vous écrivons pour vous parler d'un problème concernant les arbres et nous tous. Notre problème est que nous coupons trop d'arbres. Nous les coupons sans réfléchir à ce qui viendra après.

Nous croyons ne rien endommager en coupant des arbres, mais nous détruisons petit à petit notre belle planète. Tous ensemble aidons les arbres. Recyclons pour leur bien et pour le nôtre, car sans eux nous subirons la perte de la majorité de notre beauté.

Nous perdrions de bons moments passés avec les arbres comme une promenade en cheval dans une forêt ou bien tout simplement une marche en forêt à l'automne. Nous serions aussi privés de choses importantes, par exemple de la nourriture, de l'oxygène et de logements (pour les oiseaux).

De la part des enfants, faites attention aux êtres merveilleux... les arbres.

Heidi Keurentjes, 12 ans
Jasmine Keurentjes, 5 ans
Saint-Marc-sur-Richelieu

La technologie qui produit®

TABLEAU D'HONNEUR DES LEADERS

PRENEZ L'INITIATIVE avec les hybrides de maïs à hauts rendements de marque Pioneer®!

HYBRIDE PIONEER® 39F61 2250 ut *NOUVEAU* (YieldGard Corn Borer[1])

Marque/produit	Nbre de comp.	Avant. moyen de rend. Rend. (kg/ha)	Avant. moyen de rend. (kg/ha)	% Victoires	Avant. hum.	*Avant. revenu/ ha
Pioneer 39F61	5	7619	508	80%	6.2	101 $
Elite 46T06		7111				
Pioneer 39F61	7	7525	947	100%	1.1	106 $
NK N05-C7		6578				
Pioneer 39F61	5	9124	947	80%	0.9	106 $
Pride K083		8177				
Pioneer 39F61	85	8554	903	80%	2.8	119 $
Tous les concurrents		7651				

HYBRIDE PIONEER® 39K37 2650 ut *NOUVEAU* (YieldGard Corn Borer[1], Roundup Ready Maïs 2[1], Options de marchés Canada[2])

Marque/produit	Nbre de comp.	Avant. moyen de rend. Rend. (kg/ha)	Avant. moyen de rend. (kg/ha)	% Victoires	Avant. hum.	*Avant. revenu/ ha
Pioneer 39K37	5	9645	709	80%	-1.4	59 $
DeKalb DKC35-02		8936				
Pioneer 39K37	8	9889	853	100%	-0.1	86 $
DeKalb DKC37-81		9037				
Pioneer 39K37	5	10052	539	40%	2.6	89 $
DeKalb DKC39-47		9513				
Pioneer 39K37	112	10046	276	55%	-0.1	27 $
Tous les concurrents		9770				

HYBRIDE PIONEER® 39F28 2650 ut *NOUVEAU* (HX[3], Liberty Link[4], Options de marchés Canada[2])

Marque/produit	Nbre de comp.	Avant. moyen de rend. Rend. (kg/ha)	Avant. moyen de rend. (kg/ha)	% Victoires	Avant. hum.	*Avant. revenu/ ha
Pioneer 39F28	7	10241	878	100%	-0.3	86 $
Mycogen 2E212		9363				
Pioneer 39F28	16	9921	307	69%	1.1	44 $
NK N2555BT		9613				
Pioneer 39F28	3	11351	1141	67%	2.9	161 $
Pride A6383BT		10209				
Pioneer 39F28	312	10372	433	71%	0.1	44 $
Tous les concurrents		9940				

HYBRIDE PIONEER® 38P04 2800 ut (HX[3], Liberty Link[4], Options de marchés Canada[2])

Marque/produit	Nbre de comp.	Avant. moyen de rend. Rend. (kg/ha)	Avant. moyen de rend. (kg/ha)	% Victoires	Avant. hum.	*Avant. revenu/ ha
Pioneer 38P04	11	11488	527	64%	0.5	62 $
Mycogen 2R426		10962				
Pioneer 38P04	27	11702	533	81%	-1.1	42 $
NK N27-M3		11169				
Pioneer 38P04	21	11539	1066	90%	0.3	116 $
Pride A6383BT		10473				
Pioneer 38P04	1048	11169	364	67%	-0.8	27 $
Tous les concurrents		10805				

**Corrigé à 15,0 % d'humidité. Vos résultats peuvent varier. Les revenus bruts corrigés par hectare sont calculés à partir du prix du maïs à 118 $ la tonne, moins 1,18 $ de séchage par point d'humidité au-dessus de 15 %.*

****Données recueillies de tout le Canada jusqu'au 15 décembre 2004.** Les renseignements et les résultats contenus dans la présente représentent la moyenne de toutes les comparaisons dans la région indiquée. Les comparaisons peuvent être face à n'importe quel nombre de concurrents. Les résultats pourraient ne pas représenter la performance future et pourraient ne pas être complets. Les réaction des produits sont variables et sujettes à un nombre de pressions environnementales, des maladies et des ravageurs.*

1 YieldGard, le logo YieldGard Corn Borer et Roundup Ready sont des marques de commerce utilisées sous licence de Monsanto Company.
2 Voir les étiquettes des produits pour les dispositions au sujet de cette marque. Options de marchés est une marque de certification utilisée sous licence.
3 Technologie de protection contre les insectes Herculex I par Dow AgroSciences et Pioneer Hi-Bred. Herculex est une marque de commerce de Dow AgroSciences LLC.
4 Marques de commerce de Bayer AG.

Consultez www.pioneer.com/cotecroissance ou communiquez avec un professionnel des ventes Pioneer pour la liste complète et la plus récentes des caractères et des cotes pour chacun des produits de marque Pioneer®.

PIONEER.
UNE SOCIÉTÉ DUPONT

Les produits de marque Pioneer® sont fournis sous reserve des conditions contenues dans les documents d'étiquetage et d'achat. Pioneer est le nom de la marque, les chiffres identifient les cultivars et les produits.
®, MS, MC Marques de commerce ou de service dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée.
© 2005 PHL.

RÉCOMPENSES PIONEER DÉBUT SAISON FINI LE 21 JANVIER , 2005.
COMMUNIQUES DÈS AUJOURD'HUI AVEC VOTRE PROFESSIONNEL DES VENTES PIONEER!

www.pioneer.com/produits

L'Afrique, poubelle du monde ?

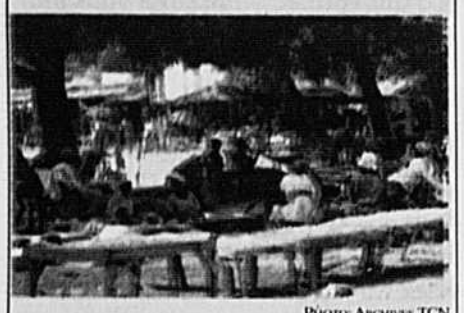

PHOTO: ARCHIVES TCN

Les bouts d'ailes de dindons d'Europe et des États-Unis et leurs poules pondeuses en fin de course viennent bousiller les marchés du poulet des paysans, dénonce le père Oudet.

Après 40 ans passés en Afrique, on ne peut accuser le père blanc, Maurice Oudet, âgé de 61 ans, de ne chercher que son profit personnel. Ce Parisien d'origine estime que l'Afrique de l'Ouest devient de plus en plus la poubelle du monde. « Le dumping et l'aide alimentaire achèvent de ruiner les paysans burkinabés », a-t-il confié à un journaliste du *Devoir* venu au récent Sommet de la francophonie.

Le Burkina Faso est un pays essentiellement agricole - l'agriculture mobilise 80 % de la population - mais l'alimentation des urbains provient d'abord de l'étranger. Les bouts d'ailes de dindons d'Europe et des États-Unis et leurs poules pondeuses en fin de course viennent bousiller les marchés du poulet des paysans, dénonce le père Oudet. De plus, la Thaïlande et le Japon y déversent des tonnes de riz. Les Japonais achètent du riz américain afin de respecter leurs engagements à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le refilent à l'Afrique sous forme d'aide alimentaire. Le Japon évite ainsi de faire baisser les prix sur son marché intérieur et de nuire à ses producteurs. Les petits producteurs de coton burkinabés ne peuvent par ailleurs rivaliser avec les grandes exploitations américaines largement subventionnées qui en font chuter le prix. Or, le coton fait vivre deux millions de personnes dans ce pays. L'aide alimentaire devrait être réglementée, soutient le père Oudet, convaincu que l'agriculture des pays pauvres doit être protégée dans les négociations commerciales en cours. **J.-C. G.**

L'Europe devra respecter les appellations américaines

PHOTO: THIERRY LARIVIÈRE

Robert Zoellick, secrétaire américain au Commerce.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) vient de donner largement raison aux États-Unis et l'Union européenne devra respecter les appellations d'origine américaines, comme les oranges de la Floride ou les pommes de terre de l'Idaho.

THIERRY LARIVIÈRE

Le conflit entre les deux parties vient du fait que l'Europe n'assurait pas une protection suffisante des appellations américaines sur son territoire. Plusieurs pays de l'Union européenne, dont la France, possèdent des lois spécifiques pour protéger et contrôler les appellations d'origine.

Même s'ils n'ont pas un tel système, les États-Unis prétendent que les lois qui protègent les marques de commerce font, selon eux, le même travail. Ceux qui possèdent une marque peuvent normalement poursuivre les usurpateurs. Or, les règles européennes ne permettent pas aux Américains de faire respecter une appellation, comme orange de la Floride, contre un nom qui tenterait de l'évoquer ou de l'imiter. Une variation du même mot d'une marque des É.-U. dans une autre langue que l'anglais, par exemple en français ou allemand, n'est pas bien protégée en Europe. Par contre, les produits d'Europe, comme le jambon de Parme ou le fromage Roquefort, peuvent faire cesser toutes les pâles copies même si l'appellation fautive ne fait que ressembler à l'original.

« C'est une grande victoire pour l'agriculture américaine et les transformateurs agroalimentaires », a déclaré Robert B. Zoellick, secrétaire américain au Commerce. L'Union européenne (UE) attend la publication officielle du rapport de l'OMC avant de commenter en détail. « L'Union européenne a perdu sur plusieurs points, mais a gagné sur d'autres », a néanmoins affirmé Philippe Muscat, porte-parole de l'Union européenne à Ottawa. L'UE pourrait décider d'aller en appel.

Notons que les alcools ne sont pas visés par cette décision de l'OMC, car des règles spécifiques encadrent ce commerce. Le Canada a d'ailleurs signé un accord bilatéral avec l'Europe qui protège les appellations comme « Champagne », « Bordeaux » ou « Whisky canadien ».

Rappelons que la ministre de l'Agriculture du Québec prévoit déposer des dispositions législatives pour encadrer quatre types d'appellations (terroir, régional, fermier, artisanal) au printemps 2005. La décision de l'OMC tend à montrer que le Québec devra protéger de façon équivalente les appellations américaines et européennes même si le contrôle n'est pas exactement le même des deux côtés de la frontière.

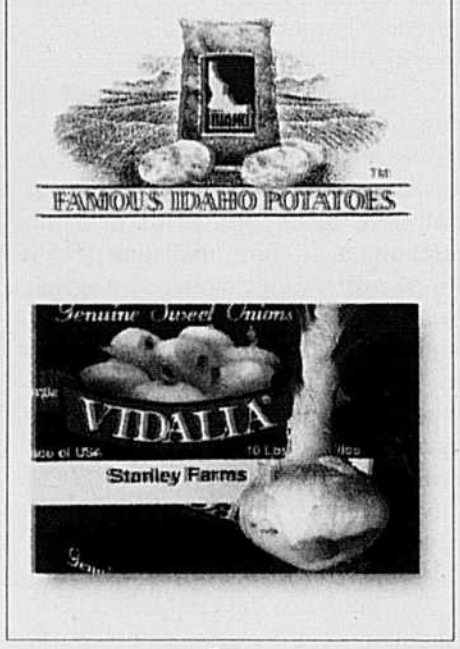

PHOTO: WWW.IDAHO.POTATOES.COM

Les marques de commerce américaines qui contiennent une appellation selon le lieu d'origine, comme les pommes de terre de l'Idaho ou les oignons Vidalia, devront être protégées en Europe.

Foie gras

Des associations françaises et internationales de protection animale profitent du temps des Fêtes pour réaffirmer leur demande d'interdire le gavage des oies et des canards pour la production de foie gras, mets fort prisé durant cette période. Ces groupes remettent cette pratique en cause parce qu'elle fait souffrir les animaux (blessures, inflammations, stress...) et les rend volontairement malades en les forçant à s'alimenter (stéatose hépatique). La France assure 85 % de la production mondiale de foie gras, 98 % de la transformation et 90 % de la consommation. Le foie gras a rapporté près de 70 M$ à sa balance commerciale en 2003. Trente millions de canards et 800 000 oies y sont abattus chaque année pour la production de foie gras. Rappelons que le gavage est interdit dans la plupart des pays européens. Il sera interdit en Israël, 4e producteur mondial, à compter du printemps 2005 et en Californie à partir de 2012. **J.-C. G.**

Porte Ouverte

Vendredi 21 janvier 2005

De 10h00 à 15h00

Ferme J.L. Cloutier Inc.

375, rg Trait Carré Est, St-Henri, propriété de Jacques & Lise Cloutier

Suite à la construction d'un nouveau complexe laitier érigé à l'automne 2004, nous sommes heureux de vous convier à cette journée de festivité. Vous pourrez voir sur place :

Une étable sur lattes de 194' X 120' logeant :

- 156 vaches incluant groupe 1 & 2, transition 0-30 jours et vaches taries
- Section mise bas, préparation au vêlage et préparation au tarissement
- Aire d'isolation et aire de soin
- Ventilation naturelle de 8' en toile soufflée **IEL**
- Nouvelles stalles élargies "Confort" **Idéal**

Un bâtiment de 93' X 64' logeant :

- Une salle de traite parallèle double 10 avec la nouvelle stalle Champion VLP à levée verticale
- Système de gestion du troupeau Alpro
- Pouponnière avec soigneur à veaux Alpro et plancher chauffant
- Brosse à vache rotative pivotante DeLaval
- Bain de pieds automatique AFB 1000
- RTM de base et stations d'alimentation Alpro

Et plus encore!

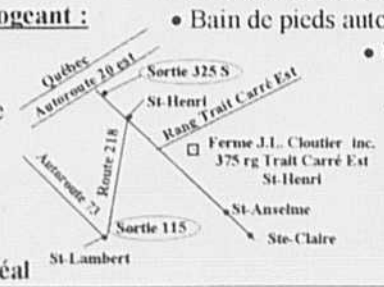

DeLaval

Marcel Morissette inc.

Équipements laitiers 418-883-3388

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

CRISE DES REVENUS

Les agriculteurs courent dans des cages d'écureuil

MARC-ALAIN SOUCY
masoucy@laterre.ca

Le secteur agricole québécois connaît une crise des revenus sans précédent depuis 2002, mais des économistes entrevoient la lumière au bout du tunnel en ce début de 2005. C'est le cas de Michel Morisset, de l'Université Laval, qui estime que, malgré les difficultés économiques de plusieurs producteurs de bovins et de céréales, on commence à entrevoir des jours meilleurs dans plusieurs productions.

La crise aura donc été conjoncturelle, c'est-à-dire due à des événements imprévisibles qui auront eu une durée limitée dans le temps. L'économiste estime cependant que la production laitière canadienne traverse une crise structurelle, plus grave, qui demandera une profonde réflexion aux producteurs. « Du côté du secteur laitier, on doit passer par une restructuration plus importante et arriver à des gains de productivité », a-t-il déclaré au cours d'une conférence prononcée au colloque de l'entrepreneur gestionnaire (CRAAQ), le 18 novembre dernier.

Selon lui, malgré une croissance continue des prix, on assiste à une crise des revenus nets des producteurs de lait et à leur endettement massif. Les menaces internationales et les restructurations de la politique d'exportation de l'industrie laitière canadienne pour satisfaire aux exigences de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) illustrent, selon lui, la remise en question importante du système de production. Michel Morisset considère également que les réflexions de la Fédération sur le plafonnement des prix du quota, l'automne dernier, s'inscrivent dans la profonde réflexion que traverse ce secteur.

Cage d'écureuil

Alain Bourbeau, économiste à la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ), croit plutôt que la crise « conjoncturelle » de la vache folle a exacerbé la crise « structurelle » du lait. Il estime cependant que la situation de la production laitière n'est pas différente de celle des autres productions. « C'est la médiocre rentabilité de l'agriculture en général qui ne permet pas aux producteurs d'aller chercher des niveaux de marge suffisants pour faire face aux imprévus qui est en cause », a-t-il déclaré à la *Terre*.

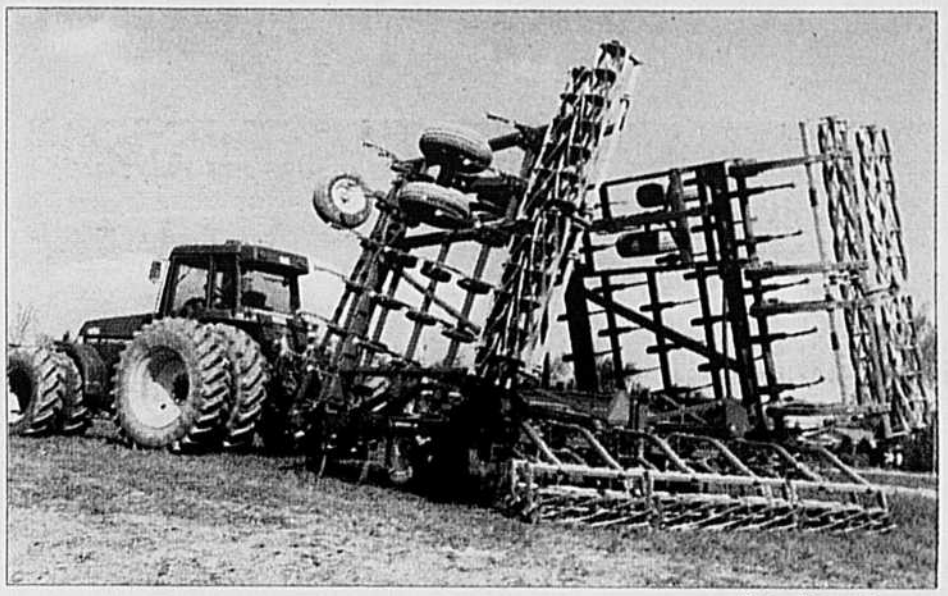

PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

L'endettement des fermes laitières québécoises est fort élevé et leur laisse peu de marge de manœuvre. Le professeur Raymond Levallois, de l'Université Laval, rappelait récemment qu'une priorité aux investissements les plus productifs s'impose, ce qui implique de donner moins de place aux bâtiments et à la machinerie. Rappelons que les producteurs agricoles du Québec investissent 547 $/ha pour l'achat de tracteurs, soit plus du double que ce que consacrent leurs homologues des autres provinces canadiennes à cette dépense, soit 218 $. J.-C.G

L'économiste de la FPLQ se réfère au rapport *La gestion de l'offre dans le secteur laitier, un mode de régulation toujours pertinent*, rédigé par un confrère du GREPA, Daniel-Mercier Gouin. Le premier chapitre de ce document porte sur la spécificité de l'agriculture par rapport aux lois du marché.

L'auteur y rappelle que le producteur agricole qui désire augmenter ses revenus ne peut agir sur les prix. Ces derniers sont les mêmes pour tous et ils sont inélastiques. En agriculture, une baisse de prix aux producteurs ne se traduit pas automatiquement par une augmentation proportionnelle des achats. La traversée de la crise de la vache folle avec la relative stabilité des prix aux consommateurs a bien illustré cette dure réalité.

Daniel-Mercier Gouin rappelle également que la compétition, en agroalimentaire, ne consiste pas à attirer des producteurs agricoles avec des prix élevés, mais bien des consommateurs avec des bas prix. Selon lui, le pouvoir accru que les acheteurs ont acquis à cause de leur concentration leur permet d'imposer encore davantage leurs volontés.

Innovations technologiques

Nous l'avons vu, le producteur agricole ne peut influencer les prix. Pour accroître ses revenus, il s'endettera donc et fera appel à plus de technologies (plus gros tracteurs, moissonneuses, salon de traite, etc.) afin d'augmenter sa production et diminuer ses coûts unitaires. Malheureusement, l'accroissement de sa production et celle de ses confrères se traduiront bientôt par une majoration de l'offre globale qui fera pression, à son tour, sur la baisse du prix au producteur. C'est ce que les économistes décrivent comme le phénomène de la « cage d'écureuil ». Le producteur agricole, comme l'écureuil enfermé dans sa cage, court de plus en plus vite dans sa roulette d'exercice, mais sa situation financière ne s'améliore jamais.

L'économiste J. Klatzmann écrivait dès 1972 : « C'est le couple progrès technique et faible élasticité de la demande (prix) qui est le facteur direct de la pression sur les revenus des agriculteurs et est, par conséquent, la source essentielle des difficultés de l'agriculture, des soucis de tous les gouvernements, dans les pays industrialisés capitalistes. »

Alain Bourbeau, comme beaucoup d'autres, se dit déçu de constater que les gouvernements d'ici n'aient pas compris « l'exception agricole », c'est-à-dire la reconnaissance du fait que l'agriculture doit faire l'objet d'un traitement spécial. Selon lui, les Américains et les Européens, moins boy-scouts face à l'OMC, n'hésitent pas à subventionner leur agriculture à grands coups de milliards. Le *Farm Bill* et la *Politique agricole commune* (PAC) en sont des exemples. La FPLQ estime que si les producteurs de lait canadiens recevaient de l'aide de l'État au même niveau que les producteurs américains, c'est 0,204 $ le litre ou 76 000 $ par ferme qu'ils mettraient dans leurs poches. Ils recevraient 0,143 $ le litre ou 54 340 $ par ferme s'ils étaient des producteurs européens soumis à la *Politique agricole commune*.

Critique

Robert Fournier, chercheur à Solidarité rurale du Québec, dit avoir relevé une faiblesse dans l'étude du professeur Daniel-Mercier Gouin, du GREPA, traitant de la pertinence de la gestion de l'offre en production laitière dans un contexte de mondialisation des échanges. Dans l'édition *Le Québec rural* de décembre 2004, il écrit : « Certains aspects critiquables du système de la gestion de l'offre ont été négligés. En particulier, l'importance des montants à verser pour faire l'acquisition de quotas peut constituer un frein à la relève en agriculture. En termes d'investissement, le domaine agricole est déjà grevé par la valeur des terres et des équipements nécessaires à leur exploitation. Dans une certaine mesure, on peut penser que le prix des quotas au Québec contribue aux problèmes de la concentration de la propriété, de la diminution du nombre de fermes et de la désertification démographique du monde rural. » **J.-C. G**

Des porcelets sur Internet

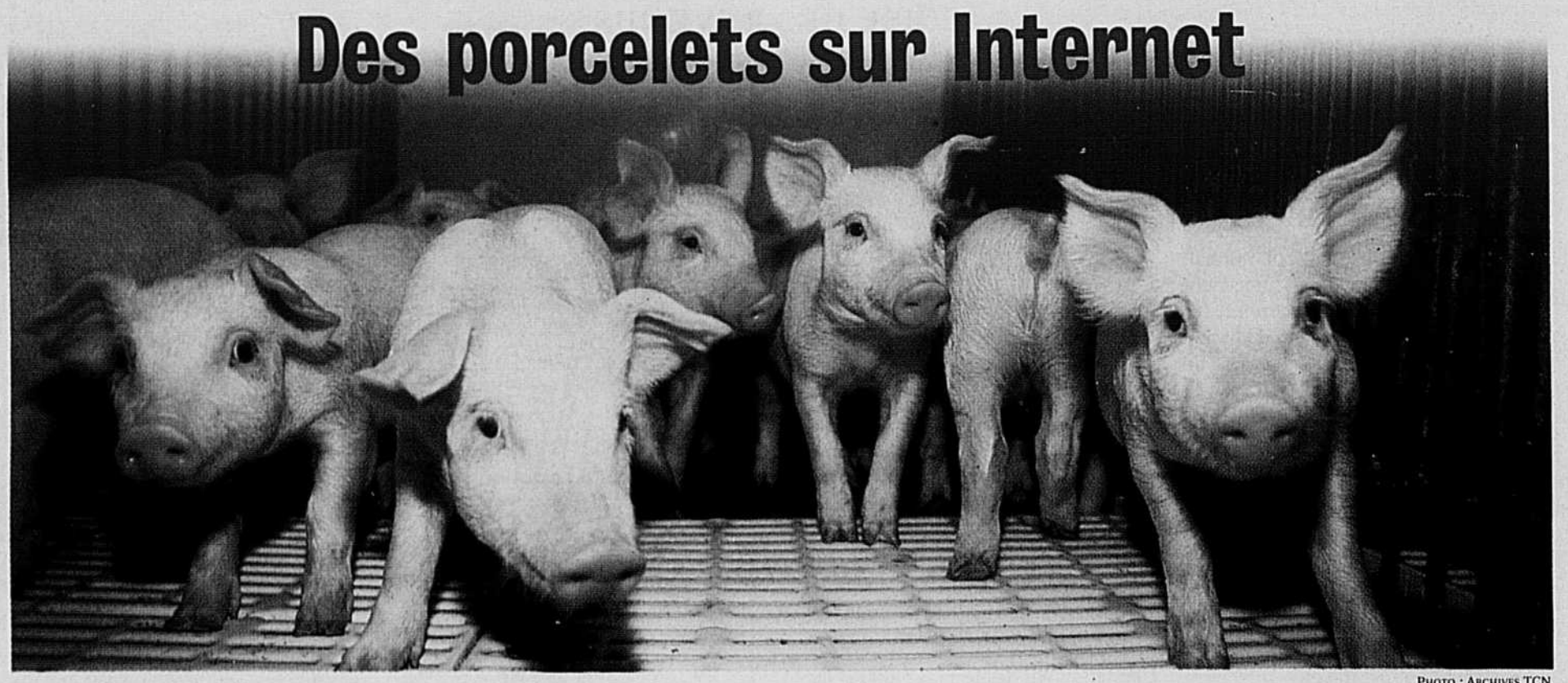

PHOTO : ARCHIVES TCN

Un nouveau babillard électronique de la FPPQ permet d'acheter et de vendre des porcelets sans faire partie d'un réseau déjà établi.

THIERRY LARIVIÈRE

Les producteurs de porcs qui veulent acheter ou vendre des porcelets disposent maintenant d'un nouvel outil, soit le site Internet *Porcibid.qc.ca* lancé par la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ) le 20 décembre 2004.

Il s'agit d'un système différent de l'encan électronique du porc puisqu'il est volontaire et non transactionnel. Il s'agit tout simplement d'une sorte de babillard électronique sur lequel les producteurs naisseurs peuvent afficher leurs offres et les finisseurs peuvent les consulter. Il s'agit d'une alternative aux réseaux des intégrateurs et aux quelques réseaux de producteurs indépendants. D'autres entreprises servaient aussi d'intermédiaires pour la vente de porcelets comme Vita ou Olier Grisé. *Porcibid.qc.ca* n'est pas fermé à ces utilisateurs qui pourront aussi accéder à ce nouveau service.

« Je vois ça d'un très bon oeil », affirme Nathalie Grisé de chez Olier Grisé, un fabricant d'aliments pour animaux. Olier Grisé prévoit consulter les offres pour trouver des porcelets à certains de ses clients qui en cherchent. Olier Grisé mettait déjà des gens en contact pour les porcelets, mais seulement pour rendre service, et n'en faisait pas un commerce comme tel.

Même son de cloche du côté du réseau coop. « On trouve que c'est une bonne idée. À la rigueur, même nos coops pourront y écouler leurs surplus », affirme Martin Scallon, porte-parole de la Coop fédérée.

Plusieurs producteurs qui vendent des porcelets possèdent déjà des relations avec des finisseurs, mais pourront être tentés de tester le marché pour voir s'il existe des élevages avec le même statut sanitaire qui ne sont pas situés trop loin.

Le système démarre tranquillement avec deux annonces et 15 mots de passe attribués. Chaque offre est détaillée et précise s'il s'agit d'une proposition à court ou à long terme, le statut sanitaire des animaux, le poids, la génétique et la question du transport. « Dans un deuxième temps, les vétérinaires vont se parler », explique Richelle Fortin de la FPPQ. Le prix va être négocié ensuite entre les deux producteurs comme c'est déjà le cas actuellement. La FPPQ ne donne pas de garantie sur la fiabilité des vendeurs. Il y aura toutefois un certain contrôle et les fausses offres seront retirées du babillard.

Le site a été développé par Agricom qui a déjà mis sur pied le site Agribid (agribid.ca) pour la vente d'animaux laitiers de même que celui de la *Terre* (laterre.ca). *Porcibid.qc.ca* a coûté environ 50 000$ dont 10 000$ provenaient du Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec (CDAQ).

UN CAHIER PROMOTIONNEL MÉTÉOROLOGIQUE

Il fait toujours beau au Québec

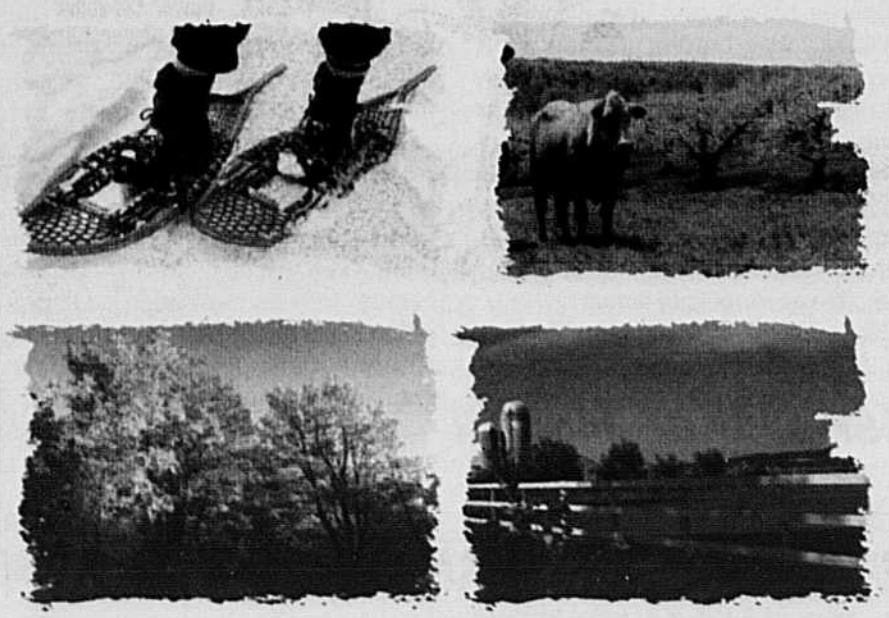

Ne le manquez pas le 27 janvier 2005 dans

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Des statistiques de chaque région et des articles sur les changements climatiques.

Concours Plus de 12 000$ de prix à gagner pour nos lecteurs.

Vétérinaires poursuivis

Quelque 37 vétérinaires sont poursuivis pour 1,8 M$ à cause d'une grève illégale de ces professionnels en 2001. Les compagnies Olymel, Exceldor, Supraliment pour Salaisons Brochu et Viandes Ultra accusent également l'institut professionnel de la fonction publique qui négociait pour les vétérinaires qui inspectaient les abattoirs.

Rappelons que la quasi-totalité des vétérinaires québécois de l'Agence canadienne des aliments (ACIA), soit près d'une centaine, s'était déclarée malade, tous en même temps le lundi 17 décembre, ce qui avait paralysé 47 abattoirs de porcs, de bovins et de volailles sous inspection fédérale. Pour les propriétaires des abattoirs, la maladie était un prétexte pour une grève illégale.

Comme les inspections n'avaient pas eu lieu ce jour-là, plusieurs animaux ont été perdus parce qu'ils ne répondaient plus aux normes sanitaires, entraînant une perturbation de tout le secteur de la viande jusqu'aux consommateurs. Chez Olymel, par exemple, il avait fallu sacrifier 50 000 carcasses de volailles et 300 de porcs. Des producteurs avaient déploré le fait qu'il n'y avait aucun plan d'urgence en pareil cas.

Les vétérinaires protestaient contre la lenteur des négociations puisque leur convention collective était échue depuis plus d'un an. Peu avant la « journée d'étude » des vétérinaires, ces deniers avaient appris que l'ACIA venait de recevoir des fonds importants en lien avec les événements du 11 septembre 2001 ce qui avait mis le feu aux poudres. **T.L.**

TRAITEMENT RÉGIONAL DU FUMIER

Agrior est vendu

THIERRY LARIVIÈRE

Le centre régional de séchage et de granulation du fumier Agrior, en Beauce, a été vendu à l'entreprise Ferti-Val de Sherbrooke, qui se spécialise dans le compostage de matières résiduelles en provenance des villes ou des industries.

Ferti-Val ne délaisse pas complètement la valorisation des fumiers agricoles. « C'est dans notre plan d'affaires à moyen terme », affirme Sylvain Richer, vice-président de l'entreprise sherbrookoise. Le fumier de poulet pourrait d'ailleurs déjà être utilisé lorsque l'usine redémarrera au printemps prochain. D'ici un an ou deux les autres types de fumiers pourront être traités à l'usine d'Agrior à Saint-Patrice-de-Beaurivage.

Une rencontre est prévue avec les producteurs de Fertior qui avaient investi dans Agrior dans le but d'exporter hors de la région une partie de leur surplus de fumier et de phosphore par le biais des granules fertilisants. Une entente prévoit que les producteurs pourront récupérer une partie des sommes placées dans ce projet sous forme de rabais lorsqu'ils achemineront du fumier à l'usine de Ferti-Val. Le montant recouvré de cette manière de même que le montant de la transaction de vente d'Agrior demeurent toutefois confidentiels.

Notons que Ferti-Val se spécialise dans la valorisation de catalyseur usé, de boues de papetières, de résidus d'usines agroalimentaires, de boues municipales et dans le compostage de résidus verts et de restes de table. L'entreprise fait aussi de la restauration de sites dégradés et de la valorisation agricole de boues de papetières et de résidus calciques. Les principaux clients des fertilisants produits sont dans le domaine des paysagistes et de l'excavation.

« Si on n'avait pas eu d'acheteur, on aurait une faillite », explique Cécilien Berthiaume, président de la coopérative de fertilisation Fertior, principal promoteur d'Agrior avec la firme Envirogain. M. Berthiaume souligne que l'arrivée de Ferti-Val va constituer une concurrence à GSI, qui était pratiquement devenu le seul joueur dans le compostage en Beauce depuis l'achat des Composts du Québec. Ce dernier affirme que le prix demandé pour le traitement du fumier ou des boues à Saint-Patrice sera d'environ 32 $ le mètre cube à 10 % de matière sèche et de 7,50 $ à 30 % de matière sèche. Cette différence de tarif montre l'intérêt de la séparation solide/liquide à la ferme.

Agrior était inactif depuis environ deux ans et n'avait pas surmonté les difficultés de la période de rodage, notamment en raison d'exigences du ministère de l'Environnement et probablement aussi à cause d'une difficulté à trouver des clients pour les granules fertilisants.

le monde agricole

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

JANVIER

DATE	ACTIVITÉ	ENDROIT	RENSEIGNEMENTS
18	Journée acéricole 2005	Mont-Saint-Grégoire	MAPAQ
20	AGA Synd. de secteur centre des Bois-Francs	Victoriaville	819-293-5838
25	AGA Synd. de secteur Bois-Francs	Warwick	819-293-5838
26	Colloque sur l'emballage CRAAQ	Drummondville	418-523-5411 ou 1-888-535-2537
27	AGA Club Durasol		1-888-293-5838
FÉVRIER			
2	Colloque sur les céréales	Sainte-Foy	418-523-5411 888-535-2537
2 au 4	Congrès Holstein Québec 2005	Valleyfield	1-450-778-9636
4	Journée Horticole du Centre-du-Québec	Drummondville	Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ
9	AGA Agropur		
9-10-11	La semaine Horticole	Boucherville	450-679-8810
15-17-23	« Bien commercialiser ses grains c'est payant »		MAPAQ 450-371-5067
17	Information scientifique sur les fourrages	Victoriaville	CRAAQ et CQPF
22	AGA Coop Fédérée	Montréal	514-384-6450

Machinerie CH inc. vous offre son

SPÉCIAL DE JANVIER

financement 3,15%/36 mois - 4,15%/48 mois - 5,15%/60-72 mois

Série TM

MANIABILITÉ INCROYABLE avec l'essieu SuperSteer, pour des virages 30% plus courts.

INGÉNIOSITÉ avec sa transmission Power Command « full powershift ».

DE BONS USAGÉS EN SPÉCIAL

SPÉCIAL DE JANVIER SUR BATTEUSES USAGÉES

0% INTÉRÊT 1er SEPTEMBRE 2005

Batteuse New Holland TX66, 1763 hres, roues doubles 20.8 x 42. En excellente condition.

Case IH MX100, 2282 hrs, 1998, 2 sorties d'huile, Pneus 18.4x38. Super propre

New Holland TM190, 810 hrs, 2003, suspension cabine, Super Steer, 4 sorties d'huile. Comme neuf !

New Holland 8970, 3675 Hrs, 210 Hp, 1998, roues doubles 520/85 x 46 et 18.4 x 30, 4 sorties d'huile.

New Holland 9684, 2 059 hres, 360 HP, 2000, roues doubles 20.8 x 42, power shift, PTO, hydraulique.

La vraie force des agriculteurs depuis 1969

NEW HOLLAND Machinerie C.& H. Inc.

12, route 122, St-Guillaume (Québec) J0C 1L0
Sortie 170 Nord, Transcanadienne
(819) 396-2185
1-800-268-3088 (service partout au Québec)
mch@machineriech.com

NEW HOLLAND LA GRANDE MARQUE MONDIALE

Baisse du prix des fertilisants en vue

La baisse du prix de l'ammoniac et la crainte du repli de la demande chinoise pour les matières premières font tomber la valeur des actions d'importants fournisseurs de fertilisant azotés et de potasse.

Le titre d'Agrium, le plus important joueur pour l'azote en Amérique du Nord et du Sud, a perdu 7,5 % le 4 janvier. Il s'agissait du plus important recul en neuf mois. Le prix de l'ammoniac au début de janvier était de 240 $US la tonne métrique plutôt que 315 $ la tonne dans la deuxième moitié de décembre.

L'action de Potash Corp, le plus important extracteur de potasse au monde, a baissé de même que celle de Chemicals Corp. qui est le plus important fabricant de produits chimiques canadiens. Les analystes craignent notamment que la Chine ne devienne autosuffisante en potasse.

Bref, le marché des fertilisants est dans l'expectative. **T.L.**

Le prix du maïs stagne

Le prix du maïs payé aux producteurs oscille autour de 110 $ à 112 $ la tonne, soit son plus bas niveau depuis 1988. Malgré un très léger mouvement à la hausse en décembre, le prix demeure plutôt bas puisqu'il se situait de 128$ à 132$ à pareille date l'an dernier et était de 166$ en 1998.

Les analystes de la Fédération des producteurs de cultures commerciales estiment que les ventes sont encore limitées et moindres que l'année dernière à cause de cette chute de prix. Ces experts notent que le fait que le prix actuel semble s'éloigner de la valeur de remplacement (maïs américain ou ontarien livré) est peut-être le signe d'une offre plus importante sur le marché local. La récolte record aux États-Unis explique probablement ce peu de vigueur des marchés.

Pour le soya, les producteurs reçoivent environ 250 $ la tonne livrée à l'élévateur. Plusieurs avaient cependant signé des contrats à long terme tôt en 2004 et reçoivent donc plus. **T.L.**

MACÉDOINE

Marc-Alain Soucy
masoucy@laterre.ca

Conception d'un verger

L'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) a procédé à l'été 2004, et poursuivra en 2005, à l'implantation de parcelles au verger du parc national du mont Saint-Bruno. L'objectif est de réaliser un projet visant à évaluer la conception et l'aménagement d'un verger jusqu'à l'étape de la production. L'équipe du réseau-pommier de l'IRDA et ses partenaires ont mis ce projet en place afin d'optimiser la régulation naturelle des problèmes phytosanitaires et, par conséquent, la réduction des risques associés aux intrants chimiques dans les vergers. Selon l'IRDA, le projet se divisera en trois étapes. La phase d'implantation se concentrera sur la conservation de la microfaune, de la microflore et la réduction des fumigants. La phase végétative se consacrera au recrutement et à la conservation d'agents naturels de lutte aux anthropodes ravageurs. Finalement, la phase de la production portera sur la gestion intégrée du charançon de la prune. L'IRDA précise que les travaux seront exécutés de façon à développer une gestion intégrée des organismes utiles et des ravageurs du pommier. On souhaite également réduire l'utilisation de certains pesticides dans les vergers.

Déshydratation des bleuets

L'entreprise Bleuets Bussière inc. a reçu une subvention de 100 000 $ du MAPAQ pour la mise sur pied d'une usine de déshydratation du bleuet à Normandin, au Lac-Saint-Jean. L'entreprise comptera 11 employés permanents et plusieurs autres s'ajouteront comme travailleurs saisonniers. Selon les promoteurs, Roger Bussière et Odette Belzile, le marché nord-américain du bleuet transformé est en pleine expansion et il n'existe aucune autre usine de déshydratation du bleuet à grand volume au Québec, ni même au Canada. La technologie utilisée est un procédé de déshydratation osmotique mis au point par le Centre de recherche et de développement en agriculture (CRDA) de Saint-Hyacinthe. L'équipement de la nouvelle usine sera d'ailleurs fabriqué sur mesure et répondra aux spécifications du CRDA. Les promoteurs, qui se sont associés à l'industrie Les Bleuets Mistassini ltée pour mettre sur pied cette entreprise régionale, croient que l'avenir s'annonce prometteur. Ils comptent sur le fait que les apports bénéfiques de la consommation du bleuet sur la santé stimulent la demande de ce petit fruit partout dans le monde. Ils rapportent que certains distributeurs se sont déjà montrés intéressés à commercialiser le produit sur tous les continents.

Serres

Le Syndicat des producteurs en serre du Québec (SPSQ) mettra en place une offre de services-conseils en énergie à l'intention de ses membres en 2005. Le SPSQ précise cependant que la structure finale de ce service n'est pas encore définie et que quelques noms circulent encore avant de décider qui fournira l'expertise requise. Un tel service permettra aux intéressés d'obtenir un diagnostic énergétique de leur entreprise qui comprendra une analyse des systèmes de chauffage en place et un bilan de l'efficacité énergétique des serres. On évaluera également les systèmes de chauffage alternatifs et on fera un inventaire des subventions disponibles pour supporter l'investissement. Finalement, on offrira une recommandation d'investissement aux entreprises participantes. Selon le SPSQ, une partie importante des coûts de ce service sera prise en charge par un programme du MAPAQ.

Zéro résidu

Depuis 1994, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a prélevé 72 000 échantillons sur des fruits et légumes frais et les résultats sont très intéressants tant pour les producteurs que pour les consommateurs. Il appert, en effet, que 98 % de toutes ces analyses se sont révélées conformes aux limites maximales permises exigées par la Loi sur les aliments et drogues (LAD). Qui plus est, plus de 75 % des analyses n'ont révélé aucun résidu de pesticides détectables par les méthodes officielles. C'est donc dire que 23 % des analyses ont rapporté des résidus de pesticides et ils étaient inférieurs à la limite maximale permise par la loi. Seulement 2 % des échantillons se sont avérés non conformes à la limite maximale des résidus. Ils ont fait l'objet de surveillance en suivant les procédures établies. Selon la Fédération des producteurs maraîchers du Québec, c'est grâce à l'aide des clubs d'encadrement technique et des clubs agroenvironnementaux que les producteurs du Québec ont réussi à réduire considérablement leur utilisation de pesticides au cours des dernières années. La « lutte intégrée » a permis de s'assurer d'une utilisation uniquement curative des pesticides et non préventive.

COLLOQUE SUR LES CÉRÉALES

mercredi 2 février 2005 • Hôtel Clarion, Québec

Des cultures aux premiers rangs !

Au programme :

Un bon départ avec une semence de qualité :
la provenance, les traitements et l'amélioration génétique

De l'implantation aux récoltes :
l'importance des bonnes pratiques

- Pour un meilleur rendement et une meilleure qualité des récoltes
- Pour contrer les maladies
- Pour assurer une récolte propre, propre, propre
- Pour la rentabilité de l'entreprise

Et ensuite…

- Comment en tirer le meilleur parti et le meilleur prix ?
- Sur quels marchés ?
- Qu'en pensent ceux qui les commercialisent ?
- …Et ceux qui les produisent ?

Un colloque qui arrive à point pour des cultures à inscrire aux premiers rangs !

Inscrivez-vous avant le 19 janvier 2005

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC
CRAAQ

Programme complet et inscription en ligne
www.craaq.qc.ca
(418) 523-5411 ou 1 888 535-2537

COURS D'EAU EN MILIEU AGRICOLE

Nouveau programme d'aide financière

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC – La faune des cours d'eau en milieu agricole pourra être mieux protégée. Ce matin, La Fondation de la faune du Québec et l'Union des producteurs agricoles (UPA) annonceront la création d'un nouveau programme d'aide financière. Ce programme s'adresse aux organismes impliqués en milieu agricole afin de les aider à réaliser des interventions concrètes dans le but de mettre en valeur les habitats fauniques reliés à des cours d'eau.

D'une durée de cinq ans, le programme sera destiné aux organismes agricoles travaillant avec des groupes environnementaux ou fauniques, tels les conseils de bassin versant ou les organismes de rivière. Les projets, de cinq à dix selon les prévisions, devront consister en la restauration ou la mise en valeur des cours d'eau par bassin versant.

Les différents projets pourront regrouper de 30 à 40 propriétaires agricoles. Après l'établissement d'un diagnostic, des interventions sur les rives ou en cours d'eau seront proposées. Les travaux pourraient consister en la végétalisation des berges, la réduction des engrais et des pesticides, le contrôle de l'érosion des sols, l'aménagement de petits seuils, de fosses, d'abris et de frayères ou encore l'implantation de corridors fauniques.

Outre l'UPA et la Fondation de la faune du Québec, La Financière agricole du Québec, Faune Québec ainsi que les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sont aussi associés au programme.

Celui-ci vise aussi la formation de relayeurs et le transfert des connaissances. Au terme des cinq premières années, un bilan des interventions sera dressé, permettant éventuellement la production d'un guide des bonnes pratiques.

À la Fondation de la faune du Québec, ce nouveau programme arrive à point nommé. Il concrétise une collaboration avec le milieu agricole, une centaine de projets ayant déjà été réalisés au cours des dernières années.

« On sent qu'il y a un véritable momentum chez les producteurs agricoles », de noter un porte-parole de la Fondation de la faune.

Les détails du programme seront dévoilés ce matin au cours d'une conférence de presse à laquelle doit prendre part le président de l'Union des producteurs agricoles, Laurent Pellerin.

POMMES

La gestion des inventaires pour améliorer les revenus

Les délégués à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de pommes du Québec, qui s'est tenue en janvier 2004, ont demandé à leurs administrateurs de travailler à un plan de développement.

MARC-ALAIN SOUCY

MASOUCY@LATERRE.CA

Un an plus tard, la Fédération est prête à leur présenter le fruit de sa réflexion, un mécanisme de mise en marché basé sur la coordination des inventaires et la gestion des surplus.

Selon Dean Thomson, le président de la Fédération, le manque de coordination dans le secteur de la pomme est très coûteux pour l'ensemble des producteurs. « Il suffit d'un petit surplus de pommes qui arrive sur le marché pendant un court moment de l'année pour que les prix de toutes les pommes tombent pour une longue période.

Si nous pouvons bien connaître nos inventaires, notre défi sera de mettre tous les pomiculteurs à contribution pour retirer les meilleures conditions du marché. Tout le monde en profitera », a-t-il déclaré à la *Terre*. Daniel Ruel, le directeur général de la Fédération, utilise l'image d'un tuyau dont il faut standardiser la grosseur pour que les pommes en sortent régulièrement sans occasionner de surplus qui font baisser les prix.

Pour mieux régulariser les volumes à mettre en marché, la Fédération devra, si son projet est adopté par l'assemblée générale, procéder à la création d'un pool partiel pour gérer les surplus et mettre en place une retenue sur le prix du minot de pommes qui servira à l'administration de ce pool. Cette retenue serait perçue par les emballeurs sur toutes les pommes tardives (90 % de la production québécoise) et réacheminée à la Fédération. En plus de contribuer à l'obtention de meilleurs prix aux producteurs, la partie non utilisée de cette retenue pourra leur être retournée à la fin de l'année. Éventuellement, des avances pourraient être consenties aux producteurs en s'inspirant de ce qui se fait déjà dans d'autres productions, dont le sirop d'érable.

Pour s'assurer que tous les pomiculteurs concernés paient leur juste part, cette retenue pourrait être attachée à l'assurance-stabilisation. C'est ce qui permettra à la Fédération d'influencer le marché avec une partie seulement de la production totale et de procéder à des développements de marchés d'exportation. « Pas des marchés de dumping », insiste Dean Thomson. Des promotions pourraient également être mieux planifiées avec les emballeurs et détaillants du Québec. Le président croit d'ailleurs que les emballeurs trouveront leur compte dans ce projet puisqu'ils pourront profiter de plus de flexibilité d'approvisionnement et qu'une meilleure connaissance des inventaires facilitera les demandes d'exemptions ministérielles avec des produits du Québec.

Le président veut mettre en place la coordination des inventaires et la gestion des surplus dès la récolte de 2005. S'il reçoit l'assentiment de son assemblée générale annuelle, évidemment. « Nous allons y aller étape par étape, c'est difficile de mettre en place la Cadillac tout de suite », a-t-il conclu.

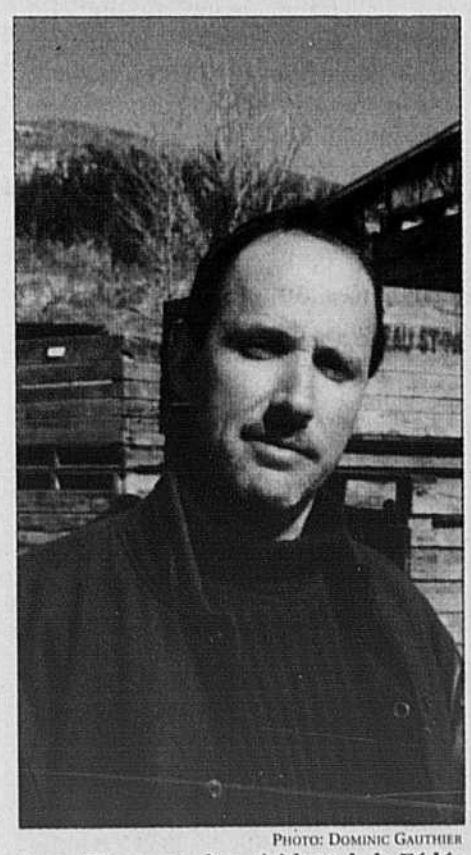

PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

Dean Thomson, le président de la Fédération des producteurs de pommes du Québec, demandera à l'assemblée générale, du 18 janvier prochain, d'entériner un projet de coordination des inventaires et de gestion des surplus.

PRIX DU LAIT

Les laiteries réclament leur dû

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Agropur et le Conseil de l'industrie laitière du Québec ont réclamé une majoration des prix du lait aux consommateurs pour éponger la hausse de leurs coûts d'opération, le 10 janvier 2005, devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Ces acteurs avaient toutefois une grosse pente à remonter. La formule d'indexation reconnue indique en effet que ces coûts (autres que celui du prix du lait payé à la ferme) auraient diminué pour une deuxième année consécutive. En théorie, les transformateurs laitiers et les distributeurs devraient donc absorber la hausse du prix du lait à la ferme sans pouvoir facturer la hausse de leurs propres coûts. Une avenue qu'ils rejettent évidemment.

D'où leur requête visant à suspendre ou à ne pas appliquer la formule traditionnelle en 2005 et à la réviser au cours des prochains mois. Tant pour Agropur que pour le Conseil, c'est l'appréciation spectaculaire du dollar canadien qui empêche l'indice des prix des produits finis industriels (IPPI) de refléter l'évolution de leurs coûts.

La majoration demandée, qui varie entre un cent et près de trois cents le litre, doit être en vigueur pour le 1er février 2005, disent ces acteurs. Cette hausse s'ajouterait aux cinq cents accordés aux producteurs de lait par la Commission canadienne du lait en décembre 2004. Au total, les prix minimums et maximums du lait aux consommateurs subiraient donc une hausse de six à huit cents le litre, si la Régie donne son aval. La Loi sur la mise en marché donne le pouvoir à la Régie de fixer les prix minimums et maximums du lait aux consommateurs pour le lait régulier.

Guerre des prix

Transformateurs et distributeurs réclament aussi une réduction de l'écart entre les prix minimums et maximums. « Nous voulons nous assurer que les prix minimums du lait décrétés par la Régie correspondent aux prix facturés aux détaillants par les laiteries, a martelé Michel Gadbois, de l'Association des détaillants en alimentation du Québec. L'Association veut éviter de faire du lait un produit d'appel conduisant à une guerre de prix qui, à terme, n'aboutit qu'à une concentration de l'accès aux produits, au détriment des consommateurs et des laiteries. » Le Conseil de l'industrie laitière endosse la position de l'Association. « La guerre des prix du lait vécue en 2004 a été lourde de conséquences pour les petites laiteries opérant en région », a noté son président, Pierre M. Nadeau.

« La proposition d'Agropur d'indexer les coûts d'opération de 3,5 % s'approche de l'évaluation de la hausse des coûts liés à la transformation (3,9 %) effectuée par la Commission canadienne du lait et n'accentue pas l'écart entre les prix minimums et maximums », a noté le vice-président aux Affaires institutionnelles, Dominique Benoît.

La Fédération des producteurs de lait du Québec est disposée à revoir dès cette année la méthodologie utilisée de façon à refléter plus adéquatement les coûts des industriels, a signalé Alain Bourbeau. La Fédération avait déjà souligné que le mécanisme actuel « n'est pas assez spécifique au secteur laitier » et « qu'il ne capte pas les gains d'efficacité dus à la rationalisation des usines laitières », a-t-il ajouté. La Fédération n'a pas réitéré que les transformateurs laitiers et les distributeurs pouvaient absorber la hausse de cinq cents accordée aux producteurs sans la transférer aux consommateurs compte tenu de leurs profits des dernières années.

La Régie doit rejeter la demande de hausse réclamée par les transformateurs laitiers du Québec, selon Me Denis Falardeau, de l'Association coopérative d'économie familiale de Québec. Pourquoi ne pas appliquer la formule actuelle qui joue en faveur des consommateurs cette année ? a-t-il demandé. Cela hausserait les prix de deux ou trois cents le litre, selon les calculs de la Régie, ce qui serait selon lui acceptable.

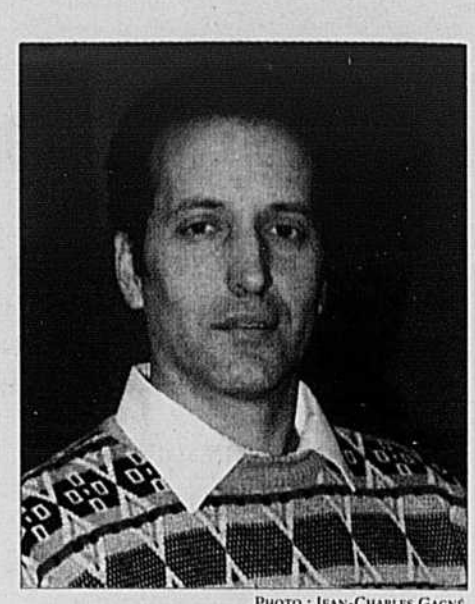

PHOTO : JEAN-CHARLES GAGNÉ

Pour Jacques Carrière, de Distributions Jacques Carrière, il faut « un prix uniforme pour la vente de lait au détail, dans une même région, y compris pour le lait vendu à domicile. Personne ne pourrait alors utiliser le lait comme produit d'appel et cela éviterait le déplacement de volumes de lait d'un détaillant à l'autre », a-t-il expliqué à la Régie. Il faut aussi resserrer la définition du lait à valeur ajoutée, qui occupe environ 30 % du marché, sans prix maximums.

Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

AVIS PUBLIC

Le Programme de couverture végétale du Canada accepte les demandes

Les propriétaires fonciers qui prévoient convertir, en 2005, des terres cultivables écologiquement sensibles en y établissant une couverture végétale permanente peuvent maintenant soumettre une demande d'aide dans le cadre du Programme de couverture végétale du Canada. Le programme aidera les producteurs dont la demande a été acceptée à améliorer leurs méthodes de gestion des pâturages, à protéger la qualité de l'eau, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à accroître la biodiversité et à mettre en valeur les habitats fauniques. Le Programme de couverture végétale du Canada contribuera à faire du Canada le chef de file mondial de la production agricole respectueuse de l'environnement.

Admissibilité

Superficie de la terre : la superficie minimum acceptée, pour chaque demande, est de 40 acres.

Les demandeurs doivent aussi :

- être propriétaires fonciers enregistrés;
- ensemencer des terres fortement dégradées ou qui présentent des possibilités limitées pour ce qui est de la production de cultures annuelles;
- accepter d'ensemencer leur terre avec des plantes vivaces approuvées;
- faire une demande pour convertir des terres d'après les catégories 4, 5, 6, ou 7 de l'Inventaire des terres du Canada;
- faire une demande pour convertir des terres qui produisent des récoltes annuelles depuis juillet 2002;
- signer une entente de dix ans sur l'utilisation des terres.

Paiements

Les demandeurs admissibles peuvent recevoir :

- 45 $ l'acre pour semer ou planter du fourrage cultivé ou des arbres; ou
- 100 $ l'acre pour semer des espèces de fourrage indigènes.

Échéance

La date limite pour présenter une demande pour 2005 est le 31 janvier 2005.

Les formulaires de demande et des renseignements détaillés sont disponibles en direct à **www.agr.gc.ca/greencover-verdir** ou par téléphone au **1 866 844-5620**.

Canada

ALCOOLS

SUITE DE LA PAGE 3

Cette façon de faire aurait l'avantage de pouvoir favoriser les artisans québécois sans enfreindre l'esprit des traités internationaux de commerce qui empêchent de favoriser un pays au détriment des autres.

Notons que les deux autres associations de producteurs (vignerons et cidriculteurs) s'opposent depuis longtemps à la vente en épicerie pour plusieurs raisons. On craint les répercussions du point de vue du commerce international et la perte potentielle d'un bon contrôle de la qualité. Par ailleurs, l'Association des vignerons ne souhaite pas la distribution en épicerie pour éviter de côtoyer des vins peu renommés. Certains cidriculteurs sont toutefois déjà en épicerie, car les cidres de moins de 7 % d'alcool disposent d'une législation particulière.

Plusieurs membres de ces deux dernières associations jugent les permissions de vente actuelles (ferme, marchés publics, restaurants, SAQ) suffisantes pour la production québécoise actuelle. Certains invitent d'ailleurs les producteurs agricoles de leur région à s'approvisionner chez eux pendant et après la grève de la SAQ.

Le point majeur cité par les opposants à l'APBAQ est l'existence d'une entente de commercialisation et de promotion avec la SAQ pour les produits québécois. Des producteurs affirment aussi que la vente en épicerie n'est pas si simple à long terme quand il faut payer pour faire lister les produits et concurrencer des vins à bas prix.

« Les ventes ne sont pas aussi fortes que ce que la SAQ annonce », soutient de son côté Catherine Hébert, productrice de cidre et de vin et membre active de l'APBAQ. Cette dernière affirme qu'une vérification des données des 213 produits à la SAQ sur trois ans montre que seulement quatre producteurs vendent plus de 8000 bouteilles par année par le réseau de la Société et que ce sont tous des cidriculteurs. Ces données ne tiennent pas compte de l'effet de la grève actuelle. Au moment de mettre sous presse, la *Terre* n'avait pas obtenu de confirmation ou de commentaires de la SAQ sur ces chiffres. L'important vignoble l'Orpailleur de Dunham affirme de son côté avoir vendu 24 000 bouteilles à la SAQ en 2004.

Mme Hébert déplore par ailleurs que certains défenseurs du monopole de la SAQ ne dépendent pas de leurs ventes d'alcools pour vivre puisqu'il s'agit dans certains cas de « retraités » ou encore des gens qui ont d'autres sources de revenu et n'ont « pas les mêmes intérêts ». Par ailleurs, l'achat du Clos-Saint-Denis par la Maison des futailles, un négociant qui est en bonne partie contrôlé par la SAQ, est jugé comme une concurrence déloyale de l'État envers les autres producteurs artisans du Québec. Rappelons que l'APBAQ peut compter sur le soutien de l'Association des détaillants en alimentation (ADA) qui regroupe les marchands indépendants toutes bannières confondues.

LAIT NOUVELLES

Jean-Charles Gagné

Antioxydants

Le lait biologique contiendrait une plus grande quantité d'antioxydants que le lait traditionnel, notamment au chapitre du bêta-carotène et de la vitamine E. C'est en tout cas la conclusion de chercheurs du Danish Research Centre for Organic Farming. On suppose que l'alimentation des vaches, riche en herbes et en légumineuses, serait responsable de ce phénomène.

Parmalat

Le groupe agroalimentaire Parmalat a décidé de regrouper ses budgets publicitaires et de confier à BBDO Canada la promotion de toutes ses marques, dont Lactantia, Astro et Beatrice. Les différents mandats publicitaires seront partagés entre les bureaux montréalais et torontois de BBDO Canada. Cette agence fait partie du réseau BBDO Worldwide, propriété du holding Omnicom Group. Avec 323 bureaux répartis dans 76 pays et une facturation de 14,9 milliards $ US, le réseau BBDO gère des marques pour le compte de 59 des 100 plus grands annonceurs mondiaux dont Bayer, DaimlerChrysler, Dupont, FedEx, GE, Gillette, KFC, Mars, Pepsi, Pizza Hut, Visa et Wrigley. Parmalat, qui est l'une des plus importantes entreprises alimentaires au monde, est établie au Canada depuis 1998.

Plus d'un an après s'être placé sous la loi italienne de l'insolvabilité financière, le groupe laitier Parmalat n'a pas encore traversé tout le processus le menant à une restructuration. Parmalat a engagé des poursuites contre 45 institutions financières afin de récupérer des fonds qu'il leur avait confiés avant sa cessation de paiements il y a un an. L'administrateur spécial qui dirige cette entreprise, Enrico Bondi, n'a pas précisé le nom de ces banques ni les montants qu'il espère recouvrir. Il ajoute toutefois que d'autres actions en justice du même type sont en préparation. Le droit italien prévoit que les administrateurs judiciaires peuvent réclamer le remboursement d'argent versé à des institutions financières avant le dépôt de bilan s'il soupçonne que ces institutions savaient à l'époque des faits que la société était en difficulté.

Fonterra

La coopérative Fonterra, la plus importante de Nouvelle-Zélande, a prolongé jusqu'au 1er février 2005 son offre d'acquisition de National Foods Ltd, le plus gros transformateur laitier australien. Fonterra a offert 1,25 milliard de dollars américains pour cette transaction, une proposition jugée trop basse par National. Fonterra détient déjà 19 %.des actions de National. Fonterra, une coopérative détenue par 12 000 producteurs laitiers, est le plus gros exportateur mondial de produits laitiers. Ses ventes s'élèvent à près de 12 milliards de dollars, soit dix fois plus que celles de National Foods Ltd.

Campina Arla

Le plus gros transformateur laitier d'Europe s'appellera Campina Arla et sera issu de la fusion de deux coopératives. Le groupe danois Arla Foods et Campina BV, de la Hollande, ont récemment annoncé leur volonté d'unir leur destinée. L'approbation de l'Union européenne est attendue au deuxième trimestre de 2005. Campina Arla sera la propriété de 21 000 producteurs de lait du Danemark, des Pays-Bas, de la Belgique, de l'Allemagne et de la Suède. Son chiffre d'affaires s'élèvera à 13,5 milliards de dollars américains.

Arômes

Les fromages se démarquant par leur arôme sont de plus en plus prisés des consommateurs. Des chercheurs du STELA, sous la direction de Jean-Christophe Vuillemard, travaillent depuis 2003 à identifier des souches de bactéries lactiques à forte activité aromatique pour satisfaire cette demande. Ils disposent de 14 ferments utilisés dans les années 1960 pour la fabrication de fromages au lait cru. Il s'agit de levains naturels conservés sous forme lyophilisée depuis près de 40 ans. Le projet en cours vise à sélectionner les isolats bactériens ayant un fort potentiel aromatique parmi les 330 qui composent les 14 ferments. La sélection vise les fromages frais et les fromages de maturation. (Stela)

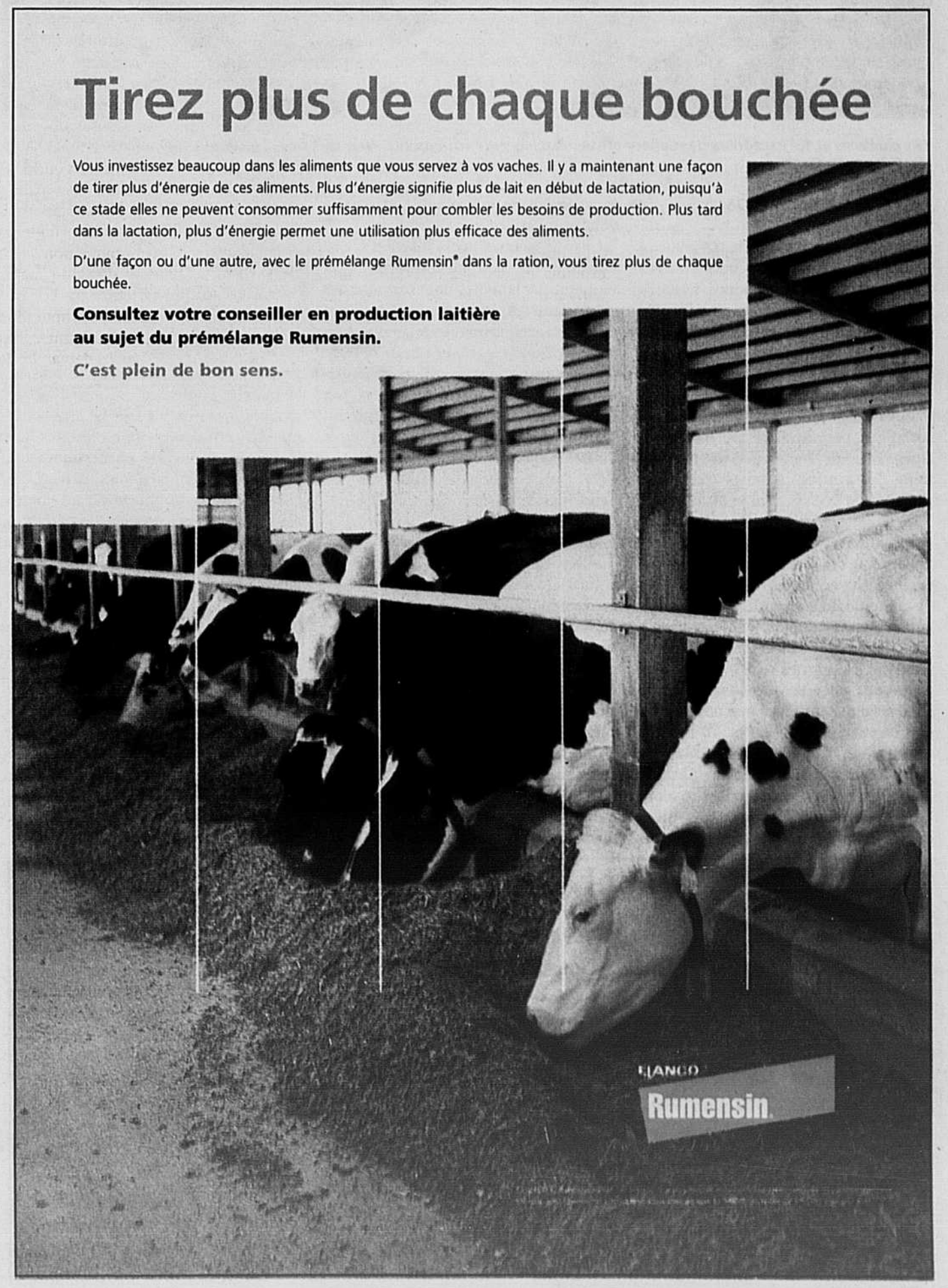

MANQUE DE GRAS DANS LE LAIT

La cour refuse un recours collectif

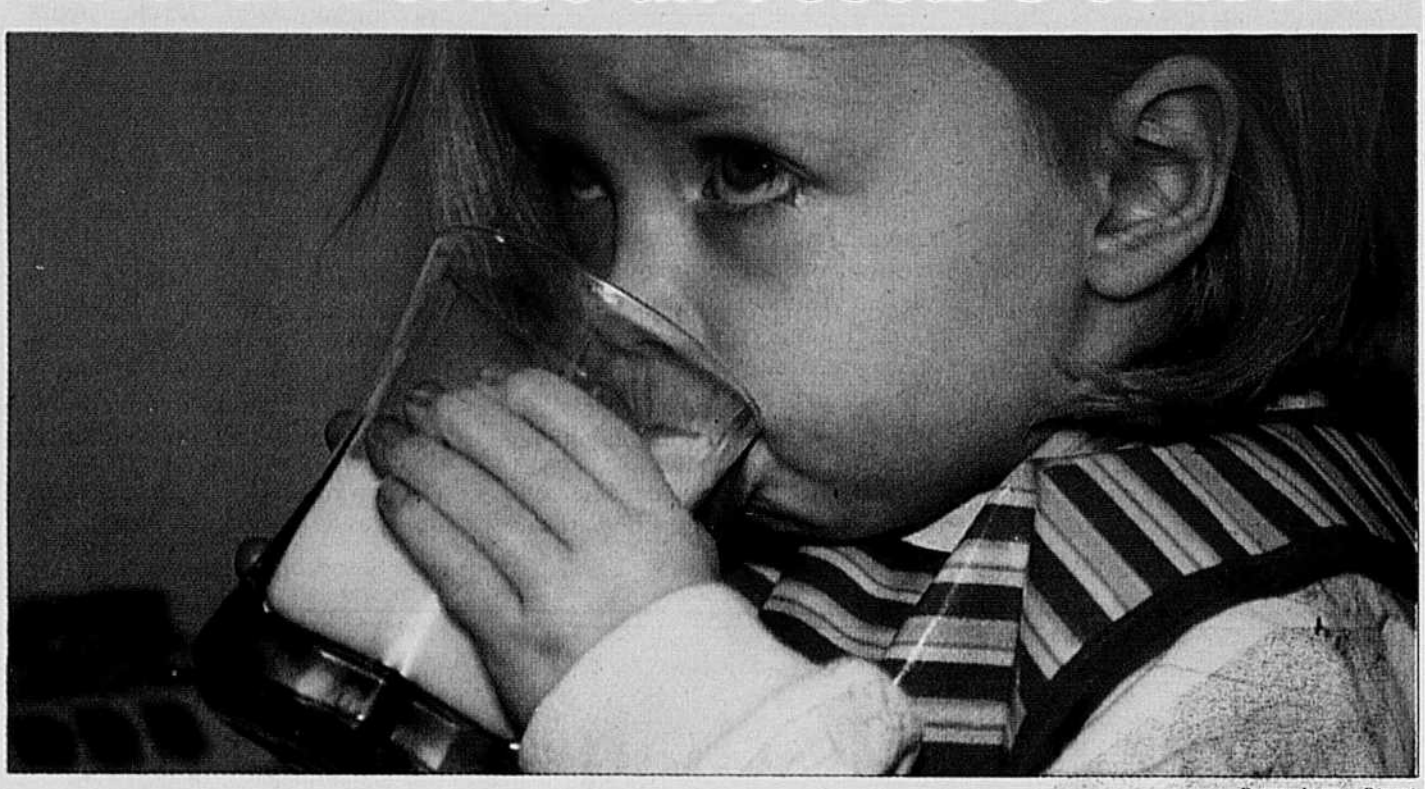

PHOTO : ISABELLE BÉRUBÉ

Les carences et les excédents de matière grasse dans le lait s'équilibrent et ne justifient pas de recours collectif, dit la Cour supérieure du Québec.

JEAN-CHARLES GAGNÉ

La Cour supérieure du Québec a refusé d'autoriser un recours collectif contre une dizaine d'usines laitières faussement accusées de produire et de vendre, sciemment et de façon délibérée, des produits laitiers contenant moins de gras que ce qui est prescrit par règlement. Ces transformateurs laitiers n'auront donc pas à débourser les 90 M$ réclamés par André Bouchard, un citoyen du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au nom des consommateurs québécois prétendument lésés dans cette affaire.

La requête de M. Bouchard se fonde sur quatre enquêtes menées par la Fédération des producteurs de lait du Québec. Ces enquêtes révèlent que près de la moitié du lait vendu par les usines laitières visées depuis le 27 novembre 1999 contenait environ 2,5 % moins de gras que les normes réglementaires. Le requérant allègue que ces usines se seraient ainsi enrichies aux dépens des consommateurs québécois. La Fédération et le Conseil de l'industrie laitière du Québec ont demandé au MAPAQ d'intervenir pour corriger la situation. Les analyses du MAPAQ ont alors démontré qu'environ 85 % des échantillons de lait de consommation étaient conformes aux normes.

Le juge Jacques Viens relève d'abord l'absence de lien juridique entre le requérant et la très grande majorité des usines laitières visées, un motif suffisant pour rejeter sa demande de recours collectif. M. Bouchard n'a en effet acheté du lait de consommation que chez Distribution Nutrinor, dans sa région. Or, Agropur et Natrel, Parmalat, Agrinor, Laiterie Chalifoux, Laiterie des Trois Vallées, Laiterie Chagnon, Laiterie de La Baie, Laiterie Royala, Crémerie des Trois-Rivières et une compagnie à numéro étaient aussi visées.

Mais le juge ajoute que les vagues affirmations de M. Bouchard accusant les usines laitières de produire et de mettre en marché du lait de consommation contenant jusqu'à 5 % moins de gras que la norme, sciemment et systématiquement, ne suffisent pas. « Rien dans ce qui est allégué ne paraît justifier une conclusion à l'effet que cette carence de pourcentage de matière grasse (...) résulte d'une faute, d'illégalités ou encore de mauvaise foi (...). » Cette carence résulte de l'imprécision des outils de mesure pourtant reconnus et acceptés par l'industrie, souligne-t-il.

Selon le magistrat, on ne peut conclure que les usines laitières visées se sont enrichies de façon injustifiée dans cette affaire. Il note qu'il y a, sur le marché, en contrepartie de la carence invoquée, une quantité équivalente de lait transformé avec un excédent d'un pourcentage semblable en matière grasse. Bref, « il y a autant de lait mis sur le marché contenant un excédent de matière grasse qu'il y a de lait mis sur le marché contenant une carence de matière grasse ». De plus, poursuit le juge, le requérant ne démontre pas qu'il aurait subi un dommage ou une perte économique quelconque. Il se limite à parler d'une différence de valeur à la consommation sans alléguer de préjudice. Si bien que « les faits allégués ne paraissent pas justifier un enrichissement des usines laitières ni un appauvrissement susceptible d'une évaluation pécuniaire chez les consommateurs », conclut le juge Viens.

Selon le juge Viens, l'allégation de solidarité entre les usines laitières en vue de soustraire de la matière grasse du lait ne tient pas non plus. « Chaque usine est indépendante, gère ses propres activités commerciales et, par surcroît, est en concurrence avec les autres. »

ŒUFS D'INCUBATION

L'Alberta a quitté l'Office national

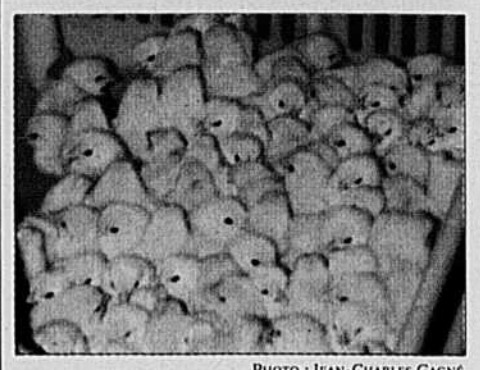

PHOTO : JEAN-CHARLES GAGNÉ

Poussins d'un jour, frais sortis de leurs coquilles d'œufs d'incubation.

JEAN-CHARLES GAGNÉ

L'Alberta n'est plus signataire de l'Entente fédérale provinciale sur les œufs d'incubation depuis le 1er décembre dernier. Malgré sa volonté de revenir sur sa décision et d'annuler son avis de retrait, l'Alberta n'a pu faire marche arrière à temps à cause des procédures complexes en jeu. Certains croient que la tiédeur du gouvernement albertain envers la gestion de l'offre n'a pas aidé à accélérer les choses. La campagne électorale en cours en novembre dans cette province a rendu impossible l'obtention de signatures pour appuyer ce changement de cap dans les délais requis.

Un éventuel contrat entre l'Alberta et l'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation des poulets à chair (Office) pourrait toutefois permettre à cette province de continuer d'être traitée comme une province signataire. Sauf qu'elle n'aurait pas le droit de vote lors des réunions des directeurs de l'Office. Ce contrat permettrait à l'Alberta de conserver des allocations supérieures aux autres provinces et suspendrait les règles régissant les pénalités en cas de sous-production jusqu'en juillet 2006. La réponse albertaine à ce contrat se fait toujours attendre.

Statut particulier

L'Alberta avait signifié l'année dernière sa volonté de se retirer de l'Entente nationale parce qu'elle refusait de payer la pénalité rattachée à la sous-production de son quota durant deux années consécutives. Cette pénalité constitue la contrepartie au statut particulier dont jouit cette province au chapitre du calcul des allocations de production octroyées par l'Office. Ce dernier lui accorde en effet des approvisionnements correspondant à 94 % de ses besoins par rapport à 80 % pour les autres provinces signataires. Le reste des approvisionnements canadiens provient d'importations équivalant à 20 % des besoins totaux en œufs. L'Alberta est la seule province à détenir un quota correspondant à 114 % de ses besoins.

Rappelons que les cinq provinces signataires de l'Entente nationale (incluant l'Alberta) produisent 90 % des œufs d'incubation au pays. L'Alberta assume environ 10 % de la production nationale d'œufs d'incubation.

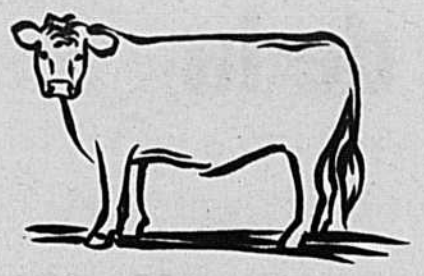

BOVINAGE

Julie Mercier

Une diète anti-méthane

Tous les moyens sont bons pour réduire les quantités de gaz à effet de serre rejetées dans l'environnement. Voilà que les scientifiques s'attaquent maintenant aux émissions de méthane (CH_4) des ruminants. Et la meilleure façon d'y parvenir est de modifier l'alimentation des bovins. Déjà, des chercheurs ont découvert certaines stratégies efficaces telles que l'utilisation de fourrages d'excellente qualité, l'ajout de gras ou d'ionophores. Les probiotiques, les acides organiques et les huiles essentielles végétales auraient également un effet inhibiteur sur la production de méthane. À l'université du Manitoba, une équipe de chercheurs a même mesuré une réduction de 42 % du méthane produit chez les bovins alimentés avec une plus grande proportion de fourrage par rapport aux grains.

Des vaches amatrices de bière !

Des éleveurs bovins de l'Iowa viennent de découvrir les vertus de la bière... pour leurs vaches. L'année dernière, un distributeur de bière de la municipalité de Cedar Rapids contacte un meunier pour lui offrir, gratuitement, ses surplus de bière dont la date d'expiration est dépassée. Sachant que les Japonais utilisent déjà la bière dans les rations des bovins, le fabricant de moulées décide de tenter à son tour l'expérience. On peut parler d'un succès bœuf puisque depuis ce temps, les vaches réclament leur portion de bière. Les bêtes lèvent maintenant le nez sur les rations ne contenant pas de houblon ! Il faut dire que le breuvage possède plusieurs vertus. En effet, la bière est une excellente source de protéines, d'acides aminés, de glucides et de vitamines.

Du bœuf pour les G.I.

Le Conseil du bœuf du Colorado procède actuellement à une campagne afin d'envoyer du bœuf séché aux soldats américains dépêchés en Iraq.
Pour cette opération baptisée « Supportons nos troupes (Beef up our troops) », le Conseil du bœuf du Colorado ramasse des dons afin d'acheter du bœuf séché, lequel sera envoyé aux soldats américains en Iraq. Les paquets de bœuf séché porteront la mention « Gracieuseté par les familles agricoles américaines ».
Depuis le début du mois de décembre, près de 30 000 $ ont été amassés. Le Conseil s'est joint à l'USO, un organisme de charité faisant le pont entre les citoyens des États-Unis et l'armée américaine. Chaque mois, l'USO envoie entre 20 000 et 30 000 paquets de denrées aux troupes américaines à l'étranger.

Traçabilité génétique

Depuis le mois de décembre, le gouvernement japonais s'affaire à implanter un système d'identification des bovins. Celui-ci sera basé sur les analyses d'ADN. Une petite portion de viande sera prélevée sur chacune des carcasses des 1,25 million de bovins abattus chaque année au Japon. Ces échantillons seront utilisés comme preuve d'ADN et conservés pendant trois ans. Chaque échantillon sera jumelé à un numéro d'identification.
Les chaînes d'alimentation et les restaurants japonais qui achètent du bœuf nippon devront obligatoirement indiquer ces numéros.
Pour s'assurer que la viande est bien étiquetée, le ministère de l'Agriculture procédera à des inspections surprises. Jusqu'à 20 000 échantillons de viande seront ainsi prélevés afin de vérifier que l'ADN et le numéro d'identification correspondent bien. Par ce nouveau système, le Japon souhaite regagner la confiance des consommateurs, encore échaudés par la crise de la vache folle ayant secoué le pays en 2001.

ESB mutant chez la souris

Des chercheurs londoniens viennent de mettre à jour une nouvelle souche d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) chez la souris. Curieusement, les rongeurs mis en contact avec cette variante ont développé la maladie de la vache folle, mais sans démontrer les symptômes typiques de l'ESB. De plus, la forme et la localisation des dépôts de la protéine responsable de la dégénérescence du cerveau, la protéine PrP, étaient très différentes. Toutefois, tout comme la forme courante d'ESB, la variante s'est soldée par la mort des souris atteintes. Les scientifiques expliquent l'apparition de cette forme d'ESB par une mutation génétique.

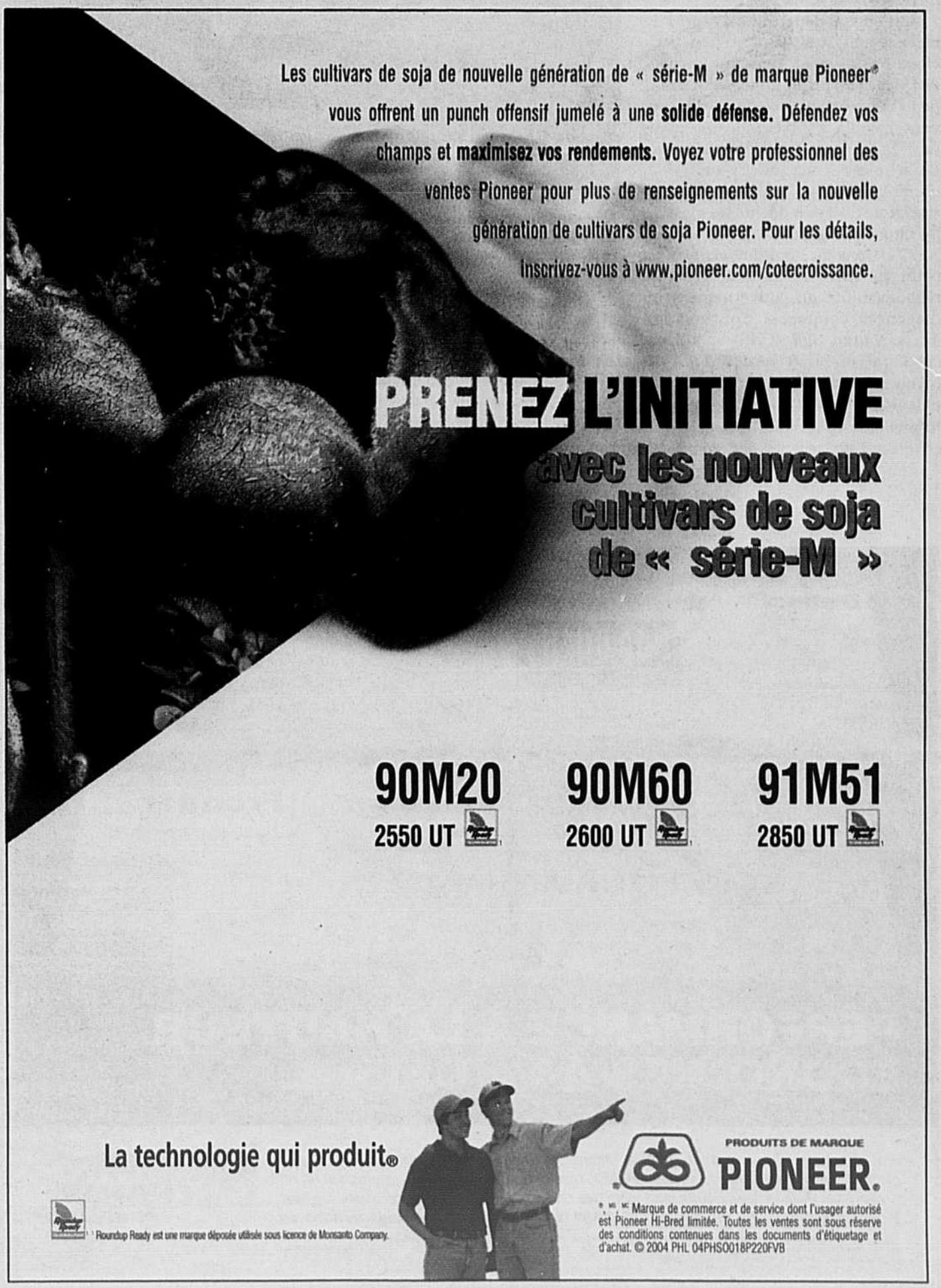

Ian Walker réhabilite un bout de la rivière Nation Sud

ANDRÉ DUMONT

COLLABORATION SPÉCIALE

PLANTAGENET (Ontario) – « Cette terre est un désastre environnemental! » Normalement, on trouve Ian Walker à la ferme Mariposa, où il élève des canards et des oies, en plus d'exploiter un restaurant avec son épouse, Suzanne Lavoie. Mais ces jours-ci, il s'affaire à compléter un projet de réhabilitation d'un pâturage de 100 acres qui ne lui appartient pas.

Bien en vue de la route 17, près de Plantagenet dans l'Est ontarien, la rivière Nation Sud subit les ravages des glaces du printemps et d'un troupeau d'une trentaine de bovins qui vont jusqu'à s'y baigner. Les bêtes font également la vie dure aux secteurs boisés et aux zones humides du pâturage. Devant l'inaction des autorités, Ian Walker a décidé de prendre les choses en main.

« C'est pas moi qui devrais être en train de faire ce travail. C'est la responsabilité du gouvernement ou d'agences comme la Conservation de la Nation Sud (CNS) », affirme celui qui se décrit comme un « citoyen soucieux de l'environnement et frustré de l'inaction des gouvernements ».

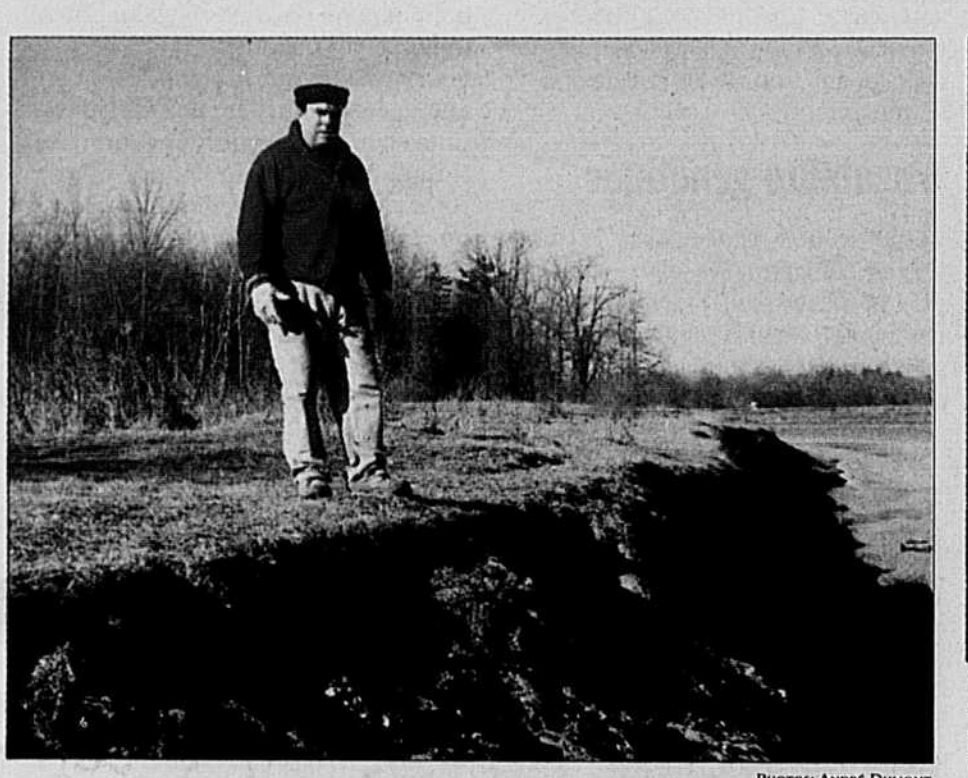

PHOTOS: ANDRÉ DUMONT

Éleveur d'oies et de canards, restaurateur et fervent défenseur de l'environnement, Ian Walker a entrepris de mettre fin à l'érosion accélérée de cette berge de la rivière Nation Sud, dans l'Est ontarien.

Une clôture électrique reliée à un panneau solaire empêche les bêtes de s'approcher à moins de dix mètres de la rivière.

Quatre kilomètres de clôture

C'est à titre de simple citoyen qu'Ian Walker a entrepris son projet. Il a d'abord réuni à une même table les élus et les intervenants locaux, pour ensuite obtenir 11 000 $ de la CNS, du Fonds pour les habitats humides et du Conseil d'intendance environnementale de Prescott et Russell.

Depuis, quelque 4000 mètres de clôture électrique reliée à un capteur solaire ont été installés pour protéger les endroits sensibles. Les vaches ne peuvent plus atteindre la rivière, patauger dans les marais ou entrer dans le bois.

L'équipe de M. Walker a également aménagé une série de ponceaux pour permettre au troupeau de traverser les secteurs humides. L'eau qui ruisselle ici contient déjà beaucoup de sédiments et le terrain sert de filtre pour qu'elle soit plus propre quand elle atteint la rivière, explique le chef de projet.

Dès le printemps prochain, les animaux s'abreuveront en pompant eux-mêmes l'eau de la rivière. « Ce n'est rien de nouveau. Quand les vaches auront soif, elles trouveront les pompes et apprendront rapidement à pomper avec leur museau. »

Ian Walker plantera alors des arbres sur la bande de terre de dix mètres qui sépare la clôture électrique et la falaise de glaise qui s'effrite dans la rivière. Il faudra revenir à ce moment-là, insiste-t-il, car le terrain aura déjà une tout autre allure. « Le fermier locataire est complètement léthargique, ajoute-t-il. On est rendu à la mi-novembre et il y a longtemps qu'il ne devrait plus avoir de vaches ici. » Ian Walker reconnaît qu'il n'est pas étonnant que les producteurs bovins retiennent leurs bêtes compte tenu du prix qu'ils obtiennent à l'encan.

Le producteur en question, un employé du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, serait pas mal moins coopératif que le propriétaire des lieux, Joe Benmergui, le pharmacien de la place. Ce dernier est bien satisfait de voir son terrain se transformer en modèle à suivre pour la protection de l'eau dans les pâturages.

« Voyez-vous cette terre de l'autre côté, là où la clôture se termine dans l'eau? Ce sera mon prochain projet. J'en ai déjà parlé au propriétaire. » Comme quoi, l'agriculteur n'a pas l'intention de baisser les bras.

Laisser la nature faire tout le travail

Les eaux usées du village d'Alfred, dans l'Est ontarien, sont traitées de façon on ne peut plus naturelle. Le procédé ferait même économiser des millions à la municipalité.

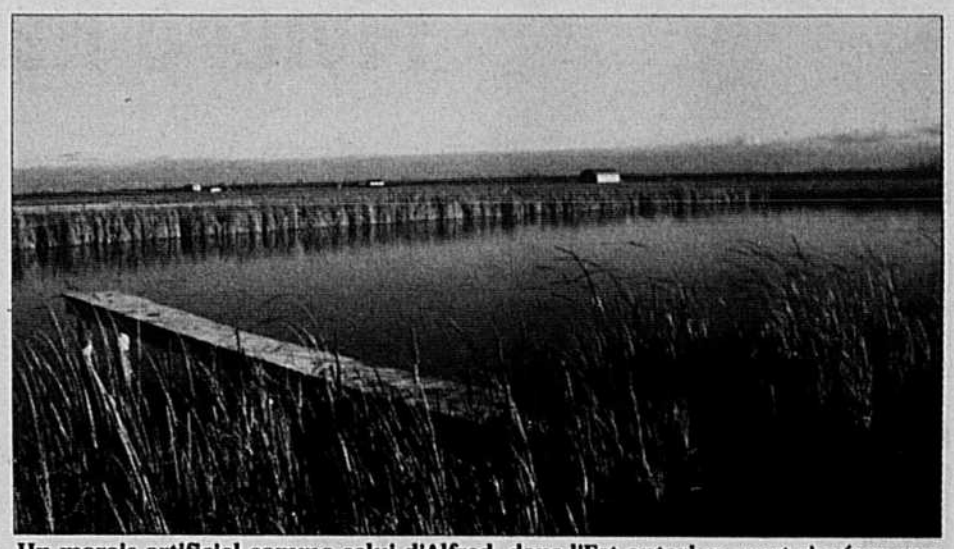

Un marais artificiel comme celui d'Alfred, dans l'Est ontarien, peut s'avérer une solution très économique pour les petites municipalités rurales.

ANDRÉ DUMONT

COLLABORATION SPÉCIALE

ALFRED (Ontario) – Il y a de cela cinq ans, les élus locaux se trouvaient devant une impasse. Les deux bassins de rétention d'Alfred avaient atteint leur capacité. Les agrandir aurait obligé la municipalité à les rendre conformes aux normes environnementales les plus récentes. Une facture d'au moins 2 M$.

Inspirés du succès du marais artificiel de la ferme Dignard, à Embrun, on a eu alors l'idée d'aménager un marais du même genre pour les eaux de la municipalité. Celle-ci s'est donné comme partenaire le Collège d'Alfred et son centre ontarien des eaux usées rurales, de même que la firme d'ingénieurs Stantec, d'Ottawa.

Un milieu humide de six acres a été aménagé sur des terres agricoles, aux côtés des bassins de rétention existants. Ces derniers reçoivent toujours les eaux grises du village, mais c'est le marais voisin qui les traite. « Il n'y a que de la végétation indigène dans notre marais artificiel, explique Anna Crolla, du Collège d'Alfred. Les quenouilles offrent un milieu de vie pour les bactéries en suspension, qui sont elles aussi présentes naturellement. »

Les oiseaux l'ont même adopté

Ce milieu humide aménagé de main d'homme serait capable de purifier entre 100 et 150 mètres cubes d'eau par jour, soutient l'experte. Ses principales différences d'avec les bassins de rétention sont qu'il est peu profond et qu'on y laisse foisonner la flore et la faune. La construction n'a coûté que 110 000 $ et les frais d'entretien sont minimes.

Pour l'instant, le marais est soumis à la même réglementation que les bassins de rétention. Il ne peut décharger ses eaux qu'une fois par année, au printemps. Une demande pour pouvoir laisser s'écouler l'eau pendant tout l'été a été déposée, et la visite de la ministre de l'Environnement de l'Ontario, Leona Dombrowsky, le mois dernier, pourrait y ajouter du poids.

Le site fonctionne naturellement, mis à part une pompe et les fréquents échantillonnages d'eau. D'après Mme Crolla, le marais s'acquitte merveilleusement de sa tâche. Il arrive à éliminer la plupart des coliformes fécaux et à abaisser suffisamment les taux de phosphore et de nitrates.

L'eau qui en sort est si pure que le maire d'Alfred, Jean-Yves Lalonde, dit avoir presque envie d'y goûter. La faune ailée, quant à elle, a rapidement adopté l'endroit, à tel point que des ornithologues viennent de très loin pour y observer des espèces rares, dont plusieurs nichent dans les champs avoisinants.

Le conseil municipal souhaite maintenant que son projet devienne permanent et qu'il serve de modèle. « C'est une façon de traiter les eaux avec un minimum de technologie. Pour les municipalités rurales qui prévoient une croissance lente de leur population, c'est une excellente solution », soutient l'ingénieur Fernand Dicare.

PATRIMOINE RELIGIEUX

Cure de rajeunissement pour une église de 120 ans

L'intérieur de l'église a été décoré par l'artiste de renom, T.X. Renaud, à qui l'on doit cette peinture marouflée illustrant la mort de saint Joseph.

PHOTOS : ANDRÉ DUMONT

L'église de Sainte-Anne-de-Prescott est érigée sur le roc, au centre de la même plaine fertile qui encercle Rigaud, du côté québécois de la frontière.

ANDRÉ DUMONT

COLLABORATION SPÉCIALE

SAINTE-ANNE-DE-PRESCOTT (Ontario) – Il a beau s'être écoulé 120 ans depuis la construction de l'église de Sainte-Anne-de-Prescott, ceux qui la fréquentent y ressentent le même attachement.

« Les gens en étaient fiers en 1885 et les gens en sont fiers en 2004. » Pour Cécile Leroux, cela ne fait aucun doute: l'âme des pionniers de Sainte-Anne-de-Prescott est toujours bel et bien présente dans son église et c'est pour cela qu'il fallait la restaurer avec soin.

À lui seul, le patrimoine décoratif de cette église de l'Est ontarien en valait la peine. Sa nef et son choeur sont ornés de magnifiques médaillons signés T.X. Renaud. Deux peintures marouflées du même artiste décorateur québécois sont dans un état exemplaire. Les bancs, boiseries et l'autel sont tous d'origine.

Toute cette décoration intérieure a fait l'objet d'une cure de rajeunissement l'an dernier. La communauté de 500 âmes y a consenti 100 000 $, la moitié provenant d'une collecte de fonds, l'autre des profits de la vente du

VOIR **ÉGLISE** À LA PAGE 21

Une école alternative pour Saint-Mathieu

PIERRE SAINT-YVES

COLLABORATION SPÉCIALE

SAINT-MATHIEU-DU-PARC – Les citoyens de Saint-Mathieu-du-Parc, au nord de Shawinigan en Mauricie, pourraient bien dès la prochaine année scolaire entendre à nouveau les cris des enfants retentir à l'intérieur des murs de la petite École des Passions qui se trouve au cœur du village. Un groupe de parents s'emploie activement à trouver une façon de ramener dans l'école les enfants répartis depuis la nouvelle année scolaire dans les institutions des municipalités environnantes, soit à Saint-Gérard-des-Laurentides et à Saint-Elie-de-Caxton.

PHOTO : PIERRE SAINT-YVES

La petite école de Saint-Mathieu

Les parents ont récemment présenté à la commission scolaire de l'Énergie un projet visant à implanter dans le village une école alternative dont le projet éducatif serait axé sur le développement de l'esprit critique en mettant l'emphase sur l'apprentissage des concepts de solidarité, de développement durable, de protection de l'environnement, de respect des droits de la personne et des peuples à la démocratie. Ainsi naîtrait à Saint-Mathieu-du-Parc une « école planétaire », sans doute une première en milieu rural au Québec.

Le porte-parole du groupe, Jean Baribault, croit que le milieu naturel se prête avantageusement à l'implantation d'une institution de ce genre. « La proximité du parc national de la Mauricie, le parc récréoforestier et la solide tradition culturelle et environnementale sont des atouts importants. On a ici un cadre naturel tout à fait propice à la promotion des valeurs que nous voulons transmettre à nos enfants », dit-il.

Peurs et réticences

Le concept aurait pu faire peur et soulever des réticences, mais il a plutôt attiré un certain nombre d'adeptes puisqu'une trentaine de parents y ont adhéré. Le Groupe de travail pour une école alternative à Saint-Mathieu-du-Parc croit qu'une dizaine de parents des environs vont aussi y inscrire leurs enfants, permettant ainsi d'atteindre le nombre critique requis pour la réouverture de l'école.

« Notre projet est sur la bonne voie et nous sommes réellement confiants de voir le ministre de l'Éducation l'approuver », dit M. Baribault. Il base son optimisme sur l'accueil que la commission scolaire a réservé au projet. Le dynamisme des parents responsables aurait eu raison du scepticisme des administrateurs et des gestionnaires scolaires.

« Ils travaillent avec nous à développer et à mener le projet à terme en aplanissant les obstacles administratifs. Il faut, par exemple, s'assurer que les enseignants eux aussi adhèrent pleinement au projet éducatif de l'école en acceptant, par exemple, de participer aux activités de plein air intégrées au programme éducatif. » L'adhésion du personnel enseignant est d'autant plus capitale que l'école est décrite comme un « laboratoire d'innovations pédagogiques ». Évidemment, comme dans plusieurs écoles de village, celle de Saint-Mathieu aura des classes multiâges.

Les promoteurs ont aussi réussi à obtenir l'appui du milieu, notamment par un prêt de la salle communautaire qui servira de lieu de rassemblement pour les élèves puisque l'école est dépourvue de gymnase, du moins pour le moment. « Il ne faut pas oublier que tout le milieu va en profiter », dit M. Baribault. « Parce qu'une école reste un important facteur d'attrait et de rétention des jeunes familles. » D'ailleurs, l'un des objectifs des promoteurs demeure le maintien et le développement d'un milieu de vie dynamique dans la campagne mauricienne.

ÉGLISE

SUITE DE LA PAGE 20

presbytère.

La paroisse est aussi riche d'un magnifique orgue Casavant, le 85e à sortir de la fabrique des réputés frères de Saint-Hyacinthe. Le tout est bien hébergé entre quatre murs de pierres qui n'ont pas bougé d'un pouce depuis leur érection.

« Pour l'époque, construire une église de cette taille était un projet de grande envergure. Il n'y avait qu'environ 120 familles dans le village et sa campagne », raconte Mme Leroux, une paroissienne qui s'est investie à fond dans le projet de restauration.

La petite paroisse agricole est vite devenue grande, à tel point qu'en 1897, on a ajouté deux transepts à l'église. En 2004, Sainte-Anne-de-Prescott se vide lentement, mais il semble que le même esprit de survivance qui habitait ses fondateurs anime encore ses paroissiens, qui se sont également lancés dans un projet de revitalisation du village.

Leur lieu de culte se retrouve bondé plus d'une fois par année, notamment lors du pèlerinage annuel des membres de la communauté italienne Jelsi, de Montréal, et d'un festival du violoneux.

Ce Noël, une foule était attendue dans la petite église qui domine le monticule de roc sur lequel Sainte-Anne-de-Prescott a été bâtie. On avait sorti les décorations, installé la crèche, assemblé une maquette de l'église, et la chorale était fin prête pour la messe de minuit.

L'autel est le même depuis 1885, l'année où la construction de l'église fut achevée.

ARBRES À NOIX

Références

Suite à l'information sur les arbres à noix publiée dans les pages centrales de la semaine dernière, plusieurs personnes ont contacté le journal pour avoir les coordonnées des pépinières québécoises où on peut se procurer des plants. **V.L.**

Pépinière Cramer
1002, chemin Saint-Dominique
Les Cèdres, Qc
J7T 3A1
Tél. : (450) 452-2121
Sans frais 1 888 827-2637
Courriel : info@cramer.ca

Pépinière Lafeuillée
55, chemin de la Feuillée
Saint-Charles-Borromée (Joliette)
J6E 7Y8
Tél. : (450) 759-5458
Courriel : lafeuille@pandore.qc.ca

Ceux qui voudraient pousser plus loin leurs connaissances sur les arbres à noix peuvent aussi consulter les sites Internet suivants qui sont cependant tous en anglais :

The Northern Nut Growers Association : www.nutgrowing.org

The Society of Ontario Nut Growers: www.songonline.ca/

The American Chestnut Foundation: www.acf.org

Semez un refuge!

Plus qu'une responsabilité ou qu'une simple question de choix, semer un refuge est une **obligation** si vous cultivez du maïs Bt. En effet, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) exige que chaque producteur qui sème du maïs Bt adopte un plan de gestion de la résistance des insectes (GRI) à la ferme afin de prévenir ou retarder le développement de populations de pyrales et de chrysomèles des racines du maïs résistantes au Bt.

Règle générale, ces insectes succombent à la protéine Bt lorsqu'ils l'ingèrent. Il faut toutefois faire en sorte qu'ils aient accès à un refuge en maïs non-Bt sur la ferme afin d'éviter l'apparition de populations résistantes. Michèle Roy, Ph.D., agronome-entomologiste au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et membre de la Coalition canadienne contre les ravageurs du maïs (CCCRM), explique qu'un insecte ne « décide » pas de devenir résistant. « La résistance se développe dans les populations d'insectes avec le temps, suite à l'augmentation de la pression de sélection découlant d'une exposition continuelle à la protéine Bt. L'implantation d'un refuge est essentielle si l'on ne veut pas risquer de tout perdre. »

STRATÉGIES DE REFUGE

La CCCRM, qui regroupe des chercheurs, des producteurs et des représentants des gouvernements et de l'industrie des semences, a mis au point des stratégies pour gérer la résistance des insectes à la ferme. Celles-ci sont expliquées dans le **Guide du producteur** publié récemment par la Coalition. Voici quelques recommandations qui y sont contenues.

Principales mesures de GRI pour le maïs Bt-pyrale

Le refuge en maïs non-Bt doit couvrir au moins 20 % de la superficie totale en maïs et être situé à moins de 400 mètres du maïs Bt. Ne pas mélanger les semences Bt-pyrale et non-Bt au semis, et ne pas utiliser d'insecticide contre la pyrale dans le refuge.

Principales mesures de GRI pour le maïs Bt-chrysomèle

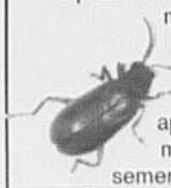

Le refuge en maïs non-Bt doit représenter au moins 20 % de la superficie totale en maïs, être situé dans le champ de maïs Bt-chrysomèle ou lui être adjacent, et être géré par le même producteur. Des insecticides peuvent être appliqués au sol contre les larves de la chrysomèle, mais pas contre les adultes. Ne pas mélanger les semences Bt-chrysomèle et non-Bt au semis.

UN REFUGE, C'EST FACILE À FAIRE!
Choisissez le plan qui s'adapte le mieux à vos champs

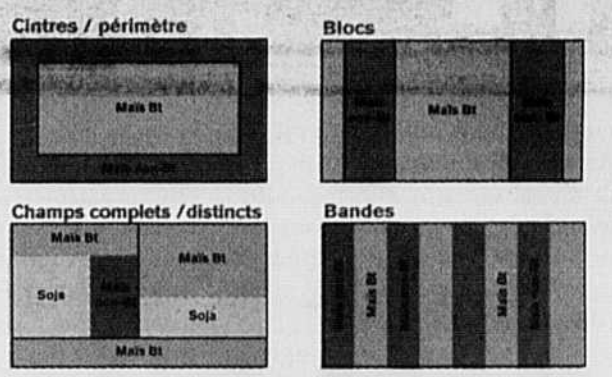

Une obligation payante

Sept ans après l'arrivée du maïs Bt sur le marché, l'avantage que représente la technologie Bt pour les producteurs de maïs est évident. Et parce que la menace de développement d'une résistance des insectes est bien réelle, les producteurs doivent prendre très au sérieux leur responsabilité face à la GRI.

Stéphane Bisaillon, producteur de maïs dans le Sud-Ouest de Montréal, représente la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec au sein de la CCCRM. Il commente la situation ainsi : « Les producteurs de maïs d'ici ne veulent pas perdre l'avantage que leur procure la technologie Bt. C'est pourquoi ils ont tout à gagner en semant un refuge en maïs non-Bt sur au moins 20 % de leur superficie en maïs. Ils contribuent ainsi à prolonger la vie de la technologie Bt en retardant l'apparition de populations résistantes de pyrales et de chrysomèles. J'invite d'ailleurs tous les producteurs de maïs Bt à respecter les exigences de l'ACIA si cela n'est déjà fait, car c'est faire preuve de bon sens et d'une attitude responsable. »

Pour plus d'information sur la GRI, procurez-vous le nouveau **Guide du producteur** en communiquant avec votre fournisseur de semences ou en visitant www.cornpest.ca

CANADIAN CORN PEST COALITION
LA COALITION CANADIENNE CONTRE LES RAVAGEURS DU MAÏS

Gestion de la Résistance des Insectes

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

LA FERME CÔTE D'OR

Un succès qui repose sur une production diversifiée

La Ferme Côte d'Or de l'Isle-Verte doit son succès à une production diversifiée comprenant la fraise, le lait et les céréales.

ALEXANDRE D'ASTOUS

COLLABORATION SPÉCIALE

L'ISLE-VERTE – La Ferme Côte d'Or œuvre dans la race Ayrshire pur sang depuis 1947. La production de fraises débute en 1966. L'entreprise produit également des céréales, du blé et de l'avoine pour l'alimentation du troupeau et pour la rotation des cultures. Aujourd'hui, la ferme compte un troupeau Ayrshire pur sang de 150 têtes, dont 60 vaches. L'entreprise possède un quota laitier de 50 kg/jour, et les propriétaires entendent bien continuer d'acheter du quota. « Quand tu stagnes, tu recules. C'est l'achat de quota qui permet à une entreprise laitière d'augmenter ses revenus, même si le prix est très élevé », expliquent les frères Christian et Yvan, propriétaires de l'entreprise à parts égales depuis 1994.

Pourquoi exploiter une entreprise oeuvrant dans trois types de production agricole? « Nous avons un père qui a été visionnaire et qui a amorcé très tôt la diversification de l'entreprise pour s'assurer de ne pas être trop affecté par une crise qui traverse une production en particulier ou une mauvaise année de récolte comme c'est souvent le cas. Nous avons décidé de poursuivre dans cette veine, mais en nous concentrant dans le lait, les fraises et les céréales », expliquent-ils. Dans les années 1980, la Ferme Côte d'Or a aussi œuvré dans les productions de fleurs, de tomates et de framboises en serre, de veaux de grain et de céréales de semence. « Nous avons choisi de nous concentrer dans nos spécialités », ajoutent-ils.

PHOTO : GRACIEUSETÉ BANQUE NATIONALE RIVIÈRE-DU-LOUP

Les propriétaires de la Ferme Côte d'Or : Yvan Pettigrew, son épouse France Deschênes, son frère Christian et l'épouse de ce dernier, Ginette Caron.

La Ferme Côte d'Or produit des fraises avec un goût différent en raison des nuits fraîches dans le secteur de l'Isle-Verte. « Cela donne plus de saveur aux fruits. Nous avons aussi la chance d'entrer sur les marchés dans la période entre les fraises d'été et les fraises d'automne, ce qui facilite notre mise en marché, car dans la fraise la mise en marché est beaucoup plus difficile que dans le lait. Il faut négocier tous les jours. C'est un combat que l'on doit reprendre chaque année », indique Yvan, qui signale que la mise en marché de la fraise se fait principalement dans la région de Montréal. La production de fraises est la plus importante de l'entreprise, car elle génère plus de 60 % du chiffre d'affaires. Lors de la récolte des fraises, l'entreprise emploie 120 cueilleurs pendant un mois, du début de juillet au début d'août.

Plus de quota

Depuis que les frères ont acquis l'entreprise, la Ferme Côte d'Or a pris énormément d'expansion. L'entreprise est passée de 40 à 60 vaches laitières et d'un contingent de lait de 29 kg/jour à 50 kg/jour. La production de fraises est passée de 12 à 34 acres, de 1994 à 1997. Pendant la même période, les frères ont acheté 5 kg de quota laitier. En 1997, l'expansion s'est accélérée avec l'arrivée de la Banque nationale comme conseiller financier. « Nous avons alors entrepris de moderniser le système de traite, d'améliorer le confort des vaches par des investissements dans la vacherie. En 2000, nous avons investi dans la construction d'une fosse à fumier. En 2002, ce fut au tour de la construction d'une étable froide avec stabulation libre et système de raclettes pour expulser le fumier. Nous avons également acheté 15 kg/jour de quota cette année-là », raconte Christian, qui est en charge de tout ce qui touche la régie du troupeau, alors que son frère Yvan est davantage impliqué dans la fraisière et les travaux dans les champs.

« Nous avons décidé d'investir à long terme parce qu'on était jeunes et nous continuerons de le faire », assurent les frères. En 2003, ce fut l'achat d'un demi-troupeau laitier au Lac-Saint-Jean et la construction d'un entrepôt pour la machinerie de 10 000 pieds carrés. En 2004, les propriétaires ont effectué l'achat d'un silo-tour hermétique.

Depuis 1928

« Mon grand-père, Alphonse Pettigrew, s'est installé sur une terre en friche avec quatre vaches, un cheval et un cochon en 1928», mentionne Christian. C'est en 1953 que le fils d'Alphonse, Yvon, âgé de seulement 18 ans, doit prendre la relève avec sa mère lors du décès de son père. En 1961, l'entreprise est transférée à son nom et il poursuit le développement de l'entreprise avec sa femme, Raymonde Lepage, de Sainte-Odile-sur-Rimouski, qu'il a épousée cette même année. Le couple donne naissance à six enfants, cinq garçons et une fille, dont les deux plus vieux, Christian et Yvan, prendront la relève de la ferme. En 1981, ils fondent une compagnie avec leur père et leur mère et rachètent les parts de leurs parents en 1994, qu'ils se partagent à 50-50 depuis ce temps. La Ferme Côte d'Or Inc. a remporté la médaille d'or du programme reconnaissance Les PME de la Banque Nationale dans la catégorie PME agricole.

District de Montréal
No. 500-17-022915-048 **Cour Supérieure**

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE
c.
GUY HALDE

Avis de vente sous contrôle de justice

Prenez avis qu'une vente sous contrôle de justice aura lieu le **16 février 2005 à 14:00 heures** par Marcel Drolet, Huissier de Justice, **au 1305 Girouard Ouest suite 200, St-Hyacinthe,** seront vendus les biens suivants ;

- Tracteur case International, MX-200, 2001 dont une mise à prix fixée à **52 000$**
- Tracteur case International, MX-200, 2001 dont une mise à prix fixée à **52 000$**

Pour chaque tracteur, tout enchérisseur devra payer **IMMÉDIATEMENT 2 600$,** par chèque certifié ou en argent et à défaut, le bien sera remis en vente à la fol enchère;

En ce qui concerne les autres biens ci-dessous décrits, l'acheteur devra verser à Marcel Drolet, **le prix de vente au total ou au minimum 5% de son adjudication;**

Machinerie agricole, voiture à grains, chariot fertilisateur, vibro, semoir etc.
Camion Inter 1994 avec boite ACNS
Équipements à neige
Laveuse à pression
Équipement soudeuse
Équipement de bureau, complet
Autres biens agricoles

Une copie **DÉTAILLÉE** des conditions de vente et l'inventaire détaillé des biens sont disponibles au bureau de Drolet & Associés, toutes les personnes intéressées, pourront en faire la demande au 450-771-6986, demandez **Josée St-Germain.**

Marcel Drolet,
Huissier de Justice

District de Montréal
No. 500-17-022923-042 **Cour Supérieure**

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE
c.
GUY HALDE

Avis de vente sous contrôle de justice

Prenez avis qu'une vente sous contrôle de Justice aura lieu par Marcel Drolet, Huissier de Justice, le **16 février 2005 à 14:00 heures,** au 1305 Girouard Ouest suite 200, St-Hyacinthe, l'immeuble suivant:

Désignation de l'immeuble

Une terre en la ville de Beloeil, comprenant Ptie 204, Ptie 205 et Ptie 202 du cadastre officiel de St-Mathieu de Beloeil, contenant approximativement 52 hectares, avec maison, garage et poste de séchage.
Adresse : 340 Boulevard Yvon l'Heureux Sud, à Beloeil, Québec, J3G 4S5.

1. La mise à prix est fixée à **521 800$;**
2. L'adjudicataire devra payer **IMMÉDIATEMENT 26 090$** par chèque certifié ou en argent et à défaut, le bien sera remis en vente immédiatement à la fol enchère;

Le transfert de propriété, les répartitions et les ajustements usuels, devront être effectués en date de la signature de l'acte de vente **au plus tard 30 jours** après l'adjudication;

Une copie **DÉTAILLÉE** de la description des immeubles et des conditions de vente, sont disponibles au bureau de Drolet & Associés, vous pouvez en faire la demande au **450-771-6986** demandez **Josée St-Germain.**
Vous pouvez visiter les lieux, en prenant rendez-vous au préalable, avec **M. DORIS TÉTREAULT, au 450-776-7145.**

Marcel Drolet,
Huissier de Justice

LAC-SAINT-JEAN

Du lait embouteillé à la ferme et transformé en fromage

PAUL-ÉMILE THÉRIAULT

COLLABORATION SPÉCIALE

HÉBERTVILLE – Un jeune couple de producteurs agricoles du Lac-Saint-Jean vient de lancer deux fromages fermiers et un lait entier.

Plutôt que d'agrandir leur ferme, Stéphane Tremblay et son épouse, Chantale Lalancette, ont opté pour la transformation à la ferme. Avec leur troupeau de 40 Ayrshire en lactation, le couple propriétaire de Ben Ferme Ayrshire 2000 inc. souhaitait changer de routine. Il a donc décidé de se lancer dans la fabrication de fromage et de lait de consommation à la saveur d'autrefois.

Les bouteilles de plastique ont remplacé le verre pour ce lait pasteurisé, mais non écrémé ni homogénéisé, et embouteillé après la traite du vendredi matin. Ce lait entier serait unique en son genre au Québec, bien que Stéphane Tremblay ait trouvé que du lait de vache Ayrshire a déjà été embouteillé et vendu comme tel dans la région. « En ce qui me concerne, du lait ça se consomme entier », affirme-t-il. Les producteurs ont décidé de commencer la production du lait à petite échelle, avec environ 35 bouteilles par semaine disponibles seulement au comptoir de la fromagerie. Un petit carton attaché aux contenants de deux litres affiche le jour de la traite.

Les propriétaires de la fromagerie l'autre versant - la fromagerie tient son nom de sa localisation au pied des montagnes de la réserve faunique des Laurentides - sont fiers de leur troupeau Ayrshire, une race de couleur qui produit un lait se prêtant bien à la transformation. Leur lait contient en effet une bonne quantité de kappa caséine, un type de protéines convenant bien à la fabrication du fromage. Stéphane Tremblay parle de ces choses avec passion, bien qu'il n'avait pas encore l'idée de devenir fromager alors qu'il suivait un cours sur la question, à Alma, il y a quelques années.

Les fromages

La fromagerie offre un fromage fermier au lait cru à pâte demi-ferme (affiné au minimum 60 jours), le Curé-Hébert, et un cheddar à pâte ferme, disponible en meule et en grains. Le couple commencera par transformer 30 % de la production laitière.

Le projet est de 640 000 $. Le MAPAQ accorde deux subventions totalisant 82 448 $, dont 75 000 $ proviennent du programme d'Appui à la diversification et à la transformation en agriculture et en agroalimentaire dans les régions ressources et les territoires ciblés. La balance de 7448 $ provient du programme Prime-Vert.

À cette aide s'ajoute une subvention à l'établissement de 30 000 $, sans compter le soutien technique du MAPAQ régional. Par ailleurs, Développement économique Canada verse une contribution remboursable de 23 810 $ pour la mise au point et la commercialisation des deux fromages. On s'emploie déjà à étendre leur distribution au début de 2005, dans des endroits spécialisés de la région (huit points de vente au départ) et éventuellement hors de celle-ci, vers 2006 ou 2007.

Personnellement, Stéphane Tremblay déplore que la transformation se soit déplacée de régions périphériques comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean vers le centre du Québec. Il déplore que le quota laitier quitte la région. Quant à l'entreprise, elle détenait à la fois la qualité et l'expertise lui permettant de passer à la transformation. « Notre projet tombe au bon moment. Ce que nous voulons, c'est simplement vivre de l'agriculture», dit celui qui a acquis de son père la ferme fondée il y a plus de 140 ans et veut faire de même, un jour, avec ses enfants.

« Avec une fromagerie, nous avons la valeur ajoutée, le contact et la possibilité d'expliquer le produit au client. Le consommateur veut des produits de la ferme et cherche la traçabilité, et nous lui offrons tout ça avec un projet comme le nôtre! »

Le maître fromager André Fouillet a conseillé Stéphane Tremblay et son épouse, Chantalé Lalancette.

PHOTO : PAUL-ÉMILE THÉRIAULT

INFO-NUTRITION

Il fait froid, j'ai faim disent les petits veaux...

C'est janvier, c'est l'hiver, il fait froid. Les huttes individuelles extérieures pour les jeunes veaux réduisent les risques de transmission de maladies infectieuses par rapport aux logettes intérieures mal ventilées. Cependant durant les périodes de froid intense il faut porter une attention particulière à la régie des veaux. Les jeunes veaux doivent être protégés des vents et avoir une litière propre et sèche. Ils doivent avoir accès à de l'eau propre et fraîche en tout temps ou du moins plusieurs fois par jour lorsque la température ne permet pas de la garder dégelée. Si l'eau doit être remplacée quelques fois par jour alors pourquoi ne pas l'offrir tiède.

Lorsque la température diminue sous un certain seuil, les veaux utilisent de l'énergie additionnelle pour maintenir une température corporelle constante : c'est la température minimale critique. Cette température minimale s'échelonne de + 15 °C pour les veaux de moins de 3 semaines à 5 °C pour des veaux de plus de trois semaines ayant plus de réserves corporelles et un bon pelage sec. Des études ont démontré qu'à la naissance un veau ne survivra qu'une journée au froid s'il ne doit compter que sur ses réserves corporelles.

Le NRC 2001 estime que lorsque la température extérieure chute à -15 °C les besoins en énergie d'entretien de jeunes veaux âgés de moins de 3 semaines augmentent de 94%. Le veau doit donc consommer deux fois plus d'énergie simplement pour maintenir sa température corporelle sans compromettre sa croissance et sa résistance aux maladies. Pour les veaux de plus de 3 semaines, les besoins d'énergie d'entretien augmentent de 68% lorsque les températures chutent à -15 °C. C'est environ 500 à 700 g de moulée de début ou 200 à 300 g de plus de poudre de lait.

Trois stratégies peuvent apporter plus d'énergie avec l'utilisation de susbstitut lacté.

1) Offrir un repas de Chow d'allaitement de plus par jour pendant les périodes de froid intense. On peut concentrer le Chow d'allaitement avec 150g/L d'eau au lieu de 125g/L. Attention, au-delà de 15% de solides, les risques de diarrhée pourraient augmenter.
2) Offrir un Chow d'allaitement plus riche en gras. Votre Chow d'allaitement habituel, contenant 12 ou 16 % de gras (base T.Q.S), peut être remplacé en période de froid intense par un Chow d'allaitement contenant 18 à 20% de gras.
3) Ajouter entre 100 et 150 g de gras sec/jour au Chow d'allaitement présentement utilisé afin d'augmenter la concentration d'énergie. Si cette option est envisagée bien suivre la consommation des veaux car un excès de gras ajouté (au-delà des recommandations) peut réduire la consommation de lait et de moulée de début. C'est loin d'être le but visé!

Purina vous offre 2 choix de Chow d'allaitement contenant plus de gras augmentant l'énergie au jeune veau. Le Chow d'allaitement ***ACCEL 24 : 18*** est spécialement formulé pour un programme de croissance accélérée. On maximise le développement hâtif des génisses en l'offrant avec la moulée de début ***ACCEL 22%***. Également le ***Chow d'allaitement 20 : 20*** fourni 20% de protéine et 20% de gras.

Informez-vous auprès de votre concessionnaire Purina. Il développera avec vous des solutions profitables sur mesure.

Notre engagement: des solutions PROFITABLES!

PURINA et le quadrille sont des marques déposées sous licence de la compagnie Nestlé Purina PetCare

Les champignons fragiles

CAMILLE BEAULIEU

COLLABORATION SPÉCIALE

ROUYN-NORANDA – Une expédition scientifique vient de déceler la présence de « l'or blanc des sous-bois » dans la forêt boréale du Québec, plus précisément dans la pinède à lichen autour de Radisson à la Baie-James. Cette merveille des climats froids, le Matsutake ou champignon des pins, construit à partir de racines campées six pouces dans le sol sableux un chapeau gros comme une assiette. Trois ou quatre individus suffisent donc pour atteindre le kilo qui se vend de 200 $ à 300 $ US sur le marché japonais pour les plus beaux et les plus frais; les plus communs, valant de 20 $ à 35$ le kilo.

Les scientifiques craignent que cette découverte ne provoque une ruée du genre de celles qui ont affecté dans le passé les populations d'ail des bois et de ginseng.

Point sombre au tableau, les scientifiques craignent que cette découverte, qui relance les spéculations sur le potentiel économique des champignons sauvages au Québec, ne provoque une ruée du genre de celles qui ont affecté dans le passé les populations d'ail des bois et de ginseng.

Une étude ambitieuse

C'est pourquoi le Département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval vient de lancer une étude de trois ans pour mieux connaître le potentiel économique de la ressource fongique de trois régions : la Jamésie, l'Abitibi et la Gaspésie, territoires naturels du Matsutake, et d'autres champignons comme les chanterelles, les hydnes et la dermatose des russules. « Si c'est développé avec intelligence, ça va créer une nouvelle activité économique en forêt», prédit Yves Piché de l'Université Laval.

Les spéculations, elles, vont déjà bon train. « Le potentiel commercial des champignons forestiers atteint 10 M$ par année au Québec, et c'est une évaluation prudente », lance le professeur J. André Fortin de Québec. Mais, un autre connaisseur, Fernand Miron, président de Champignons Laurentiens, glisse un bémol dans cet enthousiasme : « La cueillette des bleuets est généralement plus rentable que celle des champignons sauvages. » C'est pourquoi son entreprise du lac Berry près d'Amos pratique la culture des champignons à l'année et la cueillette dans la nature en saison. Attendues fébrilement chaque printemps comme le Beaujolais nouveau l'est chaque automne, ses morilles atteignent les 45 $ à 60 $ le kilo sur le marché montréalais de la restauration.

Les effets de la récolte

Les chercheurs prévoient évaluer non seulement la ressource, mais ils entendent orienter aussi la récolte vers les meilleurs endroits, tout en évaluant les conséquences d'une ponction intensive sur les populations de champignons : « L'exploitation exerce souvent le même effet que l'incendie, explique le professeur Yves Bergeron de l'UQAT, parfois positif, parfois négatif. Les morilles, par exemple, prolifèrent après un incendie. »

Les champignons possèdent dès le départ un avantage important sur des plantes comme l'ail des bois pour affronter les dures réalités de la commercialisation, leur cycle de vie est beaucoup plus court et moins exigeant que celui des plants de sous-bois.

Fédération des producteurs de lait du Québec

RAPPEL

Vous contactez le Système centralisé de vente des quotas par le biais du **Réseau Telmatik** au numéro suivant: **1-900-565-5248 (1-900-565-LAIT)**. Les offres se font entre le 20 et le 28 du mois, du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et les samedis, dimanches et jours fériés de 8 h à 17 h 30.
Ayez toujours en main votre numéro de producteur indiqué sur votre paie ou sur votre certificat de quota.

TRANSACTIONS DE QUOTA *Janvier 2005*

Système centralisé de vente des quotas Québec

Prix fixé 28 999,00 $

	Nombre	Quantité kg de MG/jour
Offres de vente réussies	101	928,00
Offres d'achat réussies	253	934,80
Vente par la réserve		6,80
Achat par la réserve		0,00
Offres totales de vente	145	1 595,80
Offres totales d'achat	350	1 196,60

Répartition des offres de vente et d'achat par strate de prix

Ventes					Achats		
Nombre	Quantité kg de MG/jour	Cumulatif	Prix offerts $/kg de MG/jour		Nombre	Quantité kg de MG/jour	Cumulatif
14	104,60			<= 26 000,00	9	65,20	
26	144,80	249,40	> 26 000,00	<= 27 500,00	17	37,50	
30	319,80	569,20	> 27 500,00	<= 28 150,00	18	45,50	
30	337,80	907,00	> 28 150,00	< 28 999,00	53	113,60	
1	21,00	928,00	28 999,00		0	0,00	934,80
9	102,70		> 28 999,00	< 29 500,00	87	283,40	934,80
10	159,10		>= 29 500,00	< 30 000,00	57	214,50	651,40
21	320,30		>= 30 000,00	< 30 500,00	79	252,50	436,90
4	85,70		>= 30 500,00		30	184,40	

PARLEZ-EN À VOS DÉTAILLANTS BOU-MATIC

Une courte période de refroidissement contribue à obtenir un lait de meilleure qualité. Optimisez votre système en y intégrant LE STANDARD MONDIAL DE FIABILITÉ

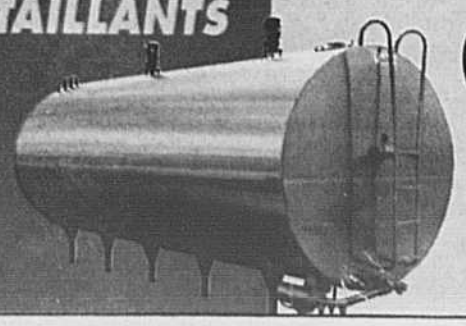

GLACIER

L'EFFICACITÉ MAXIMUM DE REFROIDISSEMENT

BOUMATIC
Nous Travaillons pour Vous

Bou-Matic L.L.C.
www.boumatic.com
450-772-2933

NOUVEAUTÉ AU LAC-SAINT-JEAN

De la gourgane transformée à toutes les sauces

PAUL-ÉMILE THÉRIAULT
COLLABORATION SPÉCIALE

ALMA – Les consommateurs pourraient bientôt trouver de la farine de gourgane sur les tablettes des épiceries. Cette nouveauté répondrait notamment aux besoins des personnes intolérantes au gluten. Les Almatois Mélanie Gagnon et son conjoint, le cuisinier Louis Normand, sont à l'origine de ce projet de première transformation d'un produit régional. Pour ce faire, ils utilisent la fève séchée sur pied et battue par Éloi Truchon de la Ferme Éloïse d'Alma, qui la cultive pour lui-même et d'autres producteurs de la région comme graine de semence. Les gourganes de Gourgane etc. sont pour l'instant apportées dans une meunerie du Lac-Saint-Jean, à La Doré, pour y être moulues.

Dans un premier temps, le couple promoteur a décidé, de concert avec le CLD de Lac-Saint-Jean-Est et de la Table agroalimentaire, de mettre en marché la farine de gourgane, un produit du terroir de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Depuis bientôt un an, la farine se retrouve dans certains restaurants. Depuis plus d'un mois, elle est sur les tablettes de boutiques spécialisées et d'épiceries fines. On en trouve également dans les régions de Québec et à Montréal, au Marché des saveurs et dans les grands marchés d'alimentation naturelle.

Les gens dont l'organisme ne tolère pas le gluten pourraient trouver un intéressant substitut avec cette farine. «La farine de gourgane, c'est très «tendance», car l'humain aura éventuellement à réduire sa consommation de viande et à s'alimenter davantage par ce genre de nourriture. En plus, certains consommateurs s'inquiètent déjà des épidémies animales. Les magasins d'aliments naturels ont des tablettes offrant des produits pour les personnes intolérantes au gluten », dit Mélanie Gagnon. Elle rappelle qu'on trouve du gluten, outre dans le pain, dans les pâtes et la bière, ainsi que dans les agents de remplissage utilisés en charcuterie.

Gourgane etc. a bien des projets. Le couple souhaite transformer les gourganes séchées et utiliser la farine pour l'intégrer dans différents produits comme un pain à base de farine de gourgane, par exemple. Les applications sont nombreuses, mentionne Mélanie Gagnon : pâtes alimentaires, végépâtés, mélanges à crêpes et muffins, barres énergétiques et le reste. Jusqu'à maintenant, on a moulu trois tonnes de farine et expérimenté plus de 100 recettes. Le Centre d'aide régional sur les aliments (CARA) du Saguenay—Lac-Saint-Jean a réalisé une recherche permettant de mettre en valeur les avantages nutritionnels de cette farine.

Pour mettre en marché un pain à base de farine de gourgane d'ici un an, l'entreprise devra investir en recherche et développement. Gourgane etc. entamera une étude de marché et de coûts concernant ses projets de transformation. Une rencontre a déjà eu lieu avec les consultants de Cintech agroalimentaire de Saint-Hyacinthe à ce sujet. Il faut notamment travailler au plan de la chimie alimentaire afin de remplacer le gluten par des substituts.

De plus, Gourgane etc. veut se doter de locaux et acquérir l'équipement nécessaire à la transformation de la fève séchée ainsi qu'à la préparation des produits transformés.

Pour la construction de son usine, le couple bénéficie d'un accompagnement grâce à l'entente spécifique de régionalisation pour le développement de l'agriculture au Saguenay–Lac-Saint-Jean, chapeautée par la Table agroalimentaire régionale. L'ensemble du projet coûterait entre 200 000 $ et 300 000 $. La nouvelle meunerie serait érigée dans le parc industriel du sud d'Alma. Le MAPAQ et Solidarité rurale font partie des sources de financement visées.

Biologique

Mélanie Gagnon rêve aussi d'une production biologique. « Le marché est prêt à ça. M. Truchon est ouvert et je connais un producteur de petites quantités de gourganes biologiques. » Elle connaît l'existence d'un moulin de fèves biologiques à Vancouver où l'on traite 300 000 tonnes par an de farine de pois chiche.

Elle rappelle que, dans certains pays, la fève des marais connaît d'autres usages que la soupe : au Japon, on la confit; dans les pays arabes (Maghreb), on en fait des falafels et, en France, on l'utilise comme agent améliorant (1 % à 2 %), l'incorporant à la farine de blé dans la fabrication du pain.

PHOTO : PAUL-ÉMILE THÉRIAULT

Mélanie Gagnon, copropriétaire de «Gourgane etc.», avec quelques éléments de présentation de produits de gourganes auxquels travaille sa jeune entreprise. On vise d'abord les marchés d'alimentation naturelle, les épiceries fines et la restauration.

Petite histoire de la gourgane

ALMA – L'ethnologue et historien Bertrand Bergeron a fait une brève enquête sur la gourgane, connue dans d'autres pays sous le nom de fève des marais. Il a rencontré notamment un boulanger et un meunier. Des aînés lui ont rapporté que leur mère faisait sécher la fève, avant de la moudre dans un moulin à viande, à plusieurs reprises. On croit qu'on se servait de cette farine beige aux reflets verdâtres pour épaissir la soupe, l'incorporer au mélange à crêpes et le reste. Certains en ajoutaient à l'alimentation animale. M. Bergeron ne croit pas que la farine de gourgane était répandue à grande échelle.

Agronome au cégep d'Alma, Robert Fortin a déjà fait un travail universitaire sur la gourgane du Lac-Saint-Jean et de Charlevoix, jusqu'à celle de Chine. Mélanie Gagnon a aussi effectué quelques recherches sur cette fève pour constater que dans les années 1940 et 1950, on a moulu des gourganes, dans les campagnes, pour en faire du pain de subsistance, car la farine de cette fève est très riche en protéines. **P.-É.T.**

Urgence Asie
Les gens d'abord!
CONTRIBUEZ
À L'ACTION HUMANITAIRE
d'Oxfam-Québec
Pour faire un don:
1 877 937-1614
(sans frais)
www.oxfam.qc.ca
Par chèque à Oxfam-Québec
(Mentionnez «Urgence Asie»)
2330 rue Notre-Dame O.
bur. 200
Montréal (Qc) H3J 2Y2
Oxfam Québec
UPA Développement international
UPA L'Union des producteurs agricoles
Merci de votre générosité!

CHEZ NOUS

LE COURRIER DE

Marie-Josée

«Celle qui est devenue un ange...»

En ce début d'année, je me permets de m'adresser à vous. L'envie de vous écrire m'a pris après avoir lu la lettre d'*Étoile du Nord* dans votre journal du 25 novembre, qui parle des écrivains Dumont. J'ai lu et entendu plusieurs commentaires positifs sur eux. Je veux ajouter le mien pour qu'ils sachent comment ils rejoignent les gens du peuple; comment ils nous touchent avec leurs histoires qui ressemblent bien souvent à la nôtre.

Dans leur dernier livre *Un sourire derrière les nuages*, je les ai tous, je me suis sentie interpellée, car l'histoire ressemble à celle de ma famille à cette époque-là alors que j'avais l'âge de Glorianne, personnage de ce livre. Ma mère a eu 10 enfants, la dernière souffrait de mongolisme, aujourd'hui on dit trisomie. Je me souviens du choc que mes parents avaient eu, de leur douleur et même de la colère de mon père à sa naissance. Mais, ils ont pris leur courage à deux mains et ont fini par accepter cette épreuve. À l'époque, mon père m'avait retirée de l'école, moi qui aimais tant y aller. Je me suis reprise plus tard à l'éducation des adultes.

J'ai eu soin de ma petite soeur Patricia, à la santé très fragile, comme si ça avait été mon bébé. Mes frères et mes sœurs, ceux qui restaient encore à la maison, l'aimaient beaucoup aussi. Et comme Raphaël, le père de cette famille, je ne me souviens pas que mon père eût pris souvent dans ses bras ma petite sœur handicapée. Il semblait ne pas avoir d'affection à lui donner. Je ne l'avais pas réalisé avant. Puis à cinq ans, Patricia a attrapé une pneumonie, on disait consomption, et elle est décédée. Comme Glorianne j'ai eu beaucoup de misère à faire mon deuil. Cette séparation m'a déchirée. Un jour, ma mère m'a dit que Patricia était devenue un ange et, qu'à sa façon, si je la priais, elle m'aiderait. C'était vrai. J'ai cru à ses pouvoirs au ciel. Quand j'ai lu dans le livre des Dumont le texte que le petit bonhomme estropié a adressé à sa soeur, j'ai retrouvé les mots que j'aurais voulu dire à ma soeur à son décès.

Ce livre-là, malgré la tristesse qui m'a souvent tiré des larmes, m'a fait énormément de bien, car il m'a permis de voir sous un autre angle l'épreuve de mes parents et la mienne. J'ai plus de 60 ans et je peux vous dire que je pense encore à cette époque-là et à la misère du temps. Puis, c'est vrai que la religion avait beaucoup d'emprise sur les gens.

Comme *Étoile du Nord*, je dis que les Dumont ont ce talent rare de raconter des histoires avec des mots simples, des sentiments et des réalités si justes qu'on a l'impression d'être dans la peau des personnages. Je voudrais qu'ils continuent à écrire des histoires de l'époque. On en trouve si peu aujourd'hui.

Merci Marie-Josée de m'avoir lue. Si quelqu'un connaît les Dumont, saluez-les de ma part. Cela m'a fait du bien de vous écrire. Ça m'a soulagée de cette vieille peine. Longue vie à vous. *Étoile nostalgique*

Je connais les Dumont depuis nombre d'années où Yves a entretenu nos lecteurs de sa prose agile et profonde.
Je m'ennuie de ses écrits. Merci pour votre touchante histoire.

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter – âge, sexe, situation. – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de 3 pages. – Pseudonyme court et original. – Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent. – Adressez vos lettres à : «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9. Courriel : tcn@laterre.ca

C'est son choix

Pour répondre à « Respectueuse » dans l'édition du 18 novembre 2004. Je suis un lecteur de 60 ans. Depuis 36 ans je m'intéresse aux sectes religieuses et gnostiques. C'est un sujet passionnant! Pour les victimes, c'est autre chose! Je pense aux parents, aux conjoints, aux frères, aux sœurs.

Il faut prévenir le « converti » que c'est son choix et que ça ne vous intéresse pas! Le respect doit aller dans les deux sens. Un père de famille, de mes relations, a même déclaré à ses enfants : « Je suis chez moi et dans ma maison on ne parle pas de politique ou de religion! » C'est la méthode forte!

Mais on pourrait aussi lui dire : « Tu penses être plus heureux dans cette religion, c'est ton choix! Si un jour, tu regrettes ta décision, la porte te sera toujours ouverte! » Ce n'est pas facile d'être parent! On ne l'est pas pour être populaire.

Quant à votre soeur, sa famille c'est sa secte. N'en doutez pas. Elle est en prison dans sa tête. C'est bien dommage pour elle! J'ajouterai qu'on a toujours tort de céder au chantage affectif. ***Claude***

Gisèle et le pipi

En réponse à la lettre de Gisèle parue dans *La Terre de chez nous* du 4 novembre dernier, intitulée «À quatre ans, il fait encore pipi au lit», j'aimerais suggérer une méthode que j'ai essayée avec ma fille, alors âgée de 5 ans, et qui avait le même problème. En fait, je l'ai résolu avec quelques traitements de chiropratique. Incroyable, mais vrai! C'était dû à des problèmes de passage à l'accouchement. Je pense que Gisèle aurait des avantages à l'essayer. Je lui souhaite bonne chance!...» ***Jacinthe***

Infections chroniques

En réponse à Pierrette qui a des infections urinaires chroniques, j'ai eu durant des années le même problème que toi. J'ai essayé «Cystoforce» moi aussi, sans succès, mais j'ai trouvé autre chose. Je vous conseille d'essayer Phyto-rénal des laboratoires Vachon. C'est un produit naturel, mais malheureusement, ce sont des produits non disponibles en magasin. Mais, vous pouvez trouver un représentant près de chez vous sur le site *www.leslaboratoiresvachon.com*. Ce produit a très bien fonctionné pour moi. Je vous souhaite bonne chance. ***Caroline***

Sans huile

Une abonnée de *La Terre de chez nous* aurait-elle la bonté de m'envoyer par la voie de votre courrier que je lis chaque semaine une recette de macaroni à la viande peu compliquée, sans huile. Avec mes remerciements. ***Une de St-Roch***

Contre les piqûres d'insectes

Nous comprenons l'agacement de monsieur qui travaille dans le bois et se fait taquiner par les guêpes ou autres moustiques.

Mon mari étant allergique aux piqûres d'abeilles ou autres moustiques, quand il se fait piquer, tout de suite il applique sur la piqûre de l'ammoniaque liquide, ce qui fait tout de suite un contrepoison. On trouve ce produit, qui s'appelle «Amex», dans les produits de nettoyage, dans les épiceries.

Il existe un crayon qui porte le nom de «After bite» que l'on trouve dans beaucoup de magasins et certainement en pharmacie. C'est efficace, très pratique, on l'accroche dans notre poche, il est facile à trouver et peu dispendieux.

Pour protéger le visage contre les insectes, il y a les voiles d'apiculteurs ou les voiles de pêcheurs.

Avaler une gousse d'ail pelée, le matin à jeun, avec un verre d'eau, est efficace aussi, par l'odeur que notre corps dégage, ça éloigne les moustiques, les voisins... et les demoiselles. ***Grand-maman***

Poudre contre oeuf

Suggestion à Danielle qui cherche des recettes qui ne contiennent pas d'oeuf pour faire des desserts. J'ai appris le truc de ma voisine, soit de remplacer l'oeuf demandé dans une recette par une cuillère à table de poudre à pâte. Je l'ai essayé avec quelques recettes différentes; j'en conviens la texture ne sera pas tout à fait pareille, mais je dois souligner que le résultat est très satisfaisant. Ça vaut la peine de l'essayer! ***Jeannine***

SOS résine

Dans la parution du 11 décembre 2003, vous avez publié une recette de savon domestique de Mme Gariépy. Cependant, après plusieurs recherches, je n'ai pas réussi à trouver de la résine qui est un ingrédient pour ladite recette. Pourriez-vous me donner des adresses où il me serait possible de m'en procurer? Je vous remercie à l'avance de votre aide. ***Rémi***

Prévisions de la température

Y aurait-il parmi vos lecteurs quelqu'un qui saurait m'informer sur la façon dont les aïeux calculaient les jours pour prédire la température en partant du jour le plus court de l'année, soit le solstice d'hiver?

Je me souviens que mon père le faisait, mais je ne me souviens pas combien de jours il fallait attendre après le solstice pour commencer à noter le temps qu'il faisait pendant 12 jours: matin, midi, soir et nuit; cela nous donnait les prédictions pour les 12 mois de l'année.

Merci infiniment et je suis confiant de trouver réponse. ***Claudius***

Mites et mouffettes

En réponse à «Une Maskoutaine» dans le courrier du 11 novembre 2004, au sujet des ratons laveurs ou des chats sauvages envahissant les bâtisses. Essayer la boule à mites aux entrées. Ça a marché pour les mouffettes, alors ça devrait être efficace. ***Suzanne***

La terre ne veut plus des hommes

RADIO-TÉLÉ

Marie-Stéphane

La terre se venge des hommes. Elle déplace ses grandes plaques souterraines et un vide immense engloutit la mer qui vomit sur des centaines de milliers d'innocents. L'axe de la terre en a été ébranlé et le monde entier comprend soudain que la terre peut nous tuer tous, sans le concours de la méchanceté des hommes.

Ce fut un dur réveil en ce lendemain de Noël pour nous, simples mortels, et pour nos grands hommes de dirigeants qui ne savent plus à quel saint se vouer pour tenter d'amortir les chocs des éprouvés et pour maintenir leur capital politique. Les humanitaires se propulsent tous azimuts, découvrant avec horreur qu'ils n'ont pas affaire à un terrain prêt à recevoir la multiplicité des aides: pas assez d'aéroports, pas de port en eau profonde, pas de routes. C'est le chaos, comme avant la naissance des mondes, et les pilleurs et violeurs y voient un terrain de chasse idéal.

Certains se demandent où est Dieu devant tout cela? À la même place où il était dans les tranchées de la guerre de 1914-1918, au-dessus des cheminées d'Auschwitz pendant l'Holocauste, dans le bitume qui brûlait femmes et enfants à Hambourg et à Dresde en 1944 et 1945 et, surtout, au-dessus d'Hiroshima et Nagasaki. Dieu est peut-être occupé à créer aux confins de l'univers un autre monde où ses créatures se soutiennent, s'entraident et ne s'anéantissent pas elles-mêmes. Comme la terre, il se demande s'il a encore besoin des hommes.

De ce côté-ci de la planète, il faut bien continuer de vivre, il faut se distraire des grandes calamités en explorant nos petites. Cette semaine, Radio-Canada nous envoie plusieurs nouveautés. Je n'avais pas entendu parler du nouveau téléroman du mardi qui se passe en milieu agricole, *Providence*. Et pourtant, Dieu sait si la radio de Radio-Canada ne se gêne pas pour promouvoir à temps et à contretemps tout ce qui se passe dans l'univers télévisuel. On invite les créateurs, les artistes et l'on multiplie les entrevues, c'en est presque indécent. J'avais beaucoup entendu parler de la suite de *Grande Ourse*, mais de *Providence*, point.

Le premier épisode ne m'a pas laissée indifférente. L'endroit où l'action se passe, les belles plaines de la Montérégie sans doute, est attirant. La maison et les dépendances de cette fromagère, incarnée bellement par Monique Mercure, reflètent plutôt les Cantons-de-l'Est. Si quelque lecteur a reconnu son environnement qu'il nous le signale. On a mis le paquet pour les extérieurs, un site de fête bien reconstitué, de beaux messieurs et de belles dames en grands atours. Mais la décision de la mère de quitter les affaires semble avoir jeté le désarroi dans la famille. Qui sera l'héritier de ce domaine et de cette entreprise ? Nous aurons de multiples projections pour nous fixer sur la question.

Il n'est pas facile de juger un nouveau téléroman dès le premier visionnement. Pour le moment, j'ai encore le goût de voir la suite de *Providence*. Chantal Cadieux, l'auteure, a beaucoup de métier, c'est cependant sa première œuvre solo. Elle est appuyée par l'équipe qui produit *Rumeurs*. C'est un gage de valeur. Nous verrons à l'usage.

Ce qui ne sera pas mon cas pour la suite de *Détect Inc.* Je ne supporterai pas un autre visionnement de cette curieuse ponte de Claude Meunier. On dirait parfois que la société d'État fait exprès pour se mettre les pieds dans les plats jusqu'aux genoux. Ainsi, la petite comédie, *Cover Girl*, qui serait presque sans intérêt si elle était programmée après 21 heures, devient un sujet de discussion parce que placée à l'horaire à 19 h 30. C'est une heure de grande écoute familiale et les heurs et malheurs des Grandes Folles n' ont rien à y faire. Non que les enfants puissent en être affectés, ils en ont vu d'autres, et les propos parfois inaudibles et les situations de «bitcheries» leur passent sans doute par-dessus la tête. Mais, je trouve que *Cover Girl* est inutilement provocatrice pour deux catégories de gens. Plusieurs gais sans doute qui ne se retrouvent pas dans ces étalages de folies plus ou moins drôles et bien des homophobes qui ont peine à supporter les «homos normaux» et qui s'empressent parfois de prétendre qu'«ils sont bien tous pareils». À un moment où la discussion politique sur le mariage des gais est si sensible, *Cover Girl* présentée à la fin du souper est inutilement provocatrice.

Dans le domaine de la vulgarité et du vouloir «faire vrai», on ne sait plus où s'arrêter. C'est une tendance générale dans tous les médias. Ici au Québec, on partait de tellement loin dans la pudibonderie et la bondieuserie qu'on dirait que le mouvement de la vague est ici encore plus dévastateur et qu'il n'y ait plus rien qui mérite un certain respect. On est bien loin du temps où à 7 h du soir, on récitait le chapelet en famille.

DE LA TERRE À LA TABLE

La radio agricole du dimanche

Invités les 15 et 16 janvier 2005

- ***Jean-Paul Roulin, Saint-Urbain***
  Producteur de porcs
  PME agricole de la Montérégie
  PURINA
- ***Lynda et Daniel Séguin, Saint-Clet***
  Ferme Séniel Inc.
  Éleveurs-élites Purina
- **Jim Laws, Dir. général**
  Conseil canadien de gestion agricole
  L'efficacité de la gestion
  BANQUE NATIONALE

Samedi

- *6h30 CKMN-FM - Rimouski 96,5*
- *7h45 CJDS-FM - L'Islet 94,7*
- *7h45 CFIN-FM - Bellechasse 103,9*
- *Etchemins 100,5*

Dimanche

- *7h00 CKYQ-FM - Plessisville 95,7*
- *6h15 CJAN-FM - Asbestos 99,3*
- *7h00 CJMS- - St-Jean 1040*
- *7h15 CKOD-FM - Valleyfield 103,1*
- *9h00 CHGA-FM - Maniwaki 97,3*

LA SEMAINE VERTE

LA SEMAINE VERTE
LE DIMANCHE 16 JANVIER 2005 À 12 H 30

LES FRAISES QUÉBEC / USA - Les fraises que l'on mange ne viennent pas toujours d'où l'on pense… Les petites québécoises, vedettes de nos marchés en juin et juillet, ont souvent été développées aux États-Unis alors que des grosses américaines qui nous rappellent, hors saison, les plaisirs de l'été, ont passé une partie de leur jeunesse au Québec. Le parcours qu'elles effectuent pour arriver jusqu'à notre coupe à dessert s'avère même, bien souvent, tout à fait étonnant. Certaines, par exemple, peuvent voyager de la Californie vers le Québec, du Québec vers la Floride puis, à nouveau, vers le Québec ! Pourquoi en est-il ainsi ? Le journaliste André Bernard et la réalisatrice Marie-Ève Thibault, qui ont remonté la filière des fraises «panaméricaines», nous expliquent ce surprenant chassé-croisé qui confère un rôle important aux pépiniéristes du Québec dans la multiplication des plants américains.

Aussi à l'émission:

Les éperlans de la rivière Fouquette : L'éperlan de la rivière Fouquette manque d'oxygène au point de figurer sur la liste des espèces menacées du Québec. Pour éviter que leur rivière ne soit désertée par le petit poisson, les citoyens de Kamouraska se mobilisent.

Vache folle – autre cas, pas de panique : Mai 2003. Un premier cas de vache folle au Canada sème un vent de panique. Les frontières se ferment. Personne ne veut plus de notre boeuf. Décembre 2004, un troisième cas est déclaré sans nuire au projet des États-Unis de rouvrir leur frontière au bœuf canadien au mois de mars. Comment expliquer ce changement d'attitude?

Autobus à l'huile de poisson : Depuis le début de 2004, la ville d'Halifax teste un nouveau type de biodiesel sur une vingtaine d'autobus du service de transport en commun. Un carburant pour le moins surprenant… de l'huile de poisson !

En fauteuil roulant : À Sainte-Élisabeth, près de Joliette, un producteur laitier termine ses foins. Un agriculteur comme les autres sauf qu'il ne marche pas depuis qu'il a été victime d'un accident de ferme. Son étable, par ailleurs, est neuve et moderne… un incendie ayant détruit l'ancienne. L'amour du métier malgré les durs coups de la vie.

CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ

Le mardi 18 janvier 2005, à 19 h, à Télé-Québec (Rediffusions : jeudi 11 h 30, samedi 18 h, dimanche 13 h, lundi 22 h 30)

Développer des fromages, développer sa région - Éric Proulx croit dur comme fer au développement régional. Pour passer de la parole à l'acte, il a monté un petit troupeau de chèvres à Saint-Raymond de Portneuf pour se lancer dans l'aventure de la production fromagère. Inspirés de grands classiques européens, les fromages de la ferme Tourilli se taillent une place de choix parmi les produits locaux de cette région.

Métier : conseiller fromager - Les artisans fromagers comme Éric Proulx ne peuvent maîtriser toutes les techniques de production en quelques mois. C'est alors que Philippe Kotula intervient. En transmettant sa passion pour la complexité et les nuances des fromages, ce conseiller fromager se fait complice du développement des fromages fins québécois.

MOTS CROISÉS – PAR MAURICE SAINDON

HORIZONTALEMENT

1 - Lieu planté de palmiers. - Initiales du défenseur Bouillon.
2 - Machine souvent combinée avec la faucheuse. - Solde son passif.
3 - Plante médicinale. - Salsepareille.
4 - Sorte de laitue.
5 - Blé dont l'épi n'a pas de barbes. - Emportement.
6 - Écale des noix. - Style d'improvisation vocale.
7 - Altier. - Appât accroché à l'hameçon. - Néon.
8 - Panneau d'étoffe. - Protéine végétale. - Cuivre.
9 - Orchidacée. - Poivrier d'Inde.
10 - Partie de vêtement. - Légumineuse.
11 - Vallée. - Excitent.
12 - Chien de mer. - Titre nobiliaire.

VERTICALEMENT

1 - Végétal au début de sa croissance. - Herbe fourragère.
2 - Plante potagère. - Arbrisseau du genre viorne. - Avant midi.
3 - Agripaume (plante). - Deux cent cinquante et un.
4 - Exuvie. - Graminée tropicale.
5 - Bissel. - Arbuste ornemental.
6 - Rhénium. - Chlore. - Possédés. - Jeu.
7 - Distingué. - Matière sécrétée par certaines chenilles.
8 - Pied de vers. - Abruti.
9 - Laisse apparaître l'épi, en parlant d'une graminée. - Moutarde sauvage.
10 - Duc de Wurtemberg 1487-1550. - Avance une partie du corps.
11 - Parfum agréable. - Pronom familier.
12 - Commune de Suisse (Vaud). - Chaume qui reste après la moisson.

SOLUTION DU 6 JANVIER 2005

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	L	A	U	R	A	C	E	E	■	O	I	E	1
2	I	G	N	A	M	E	■	L	A	P	I	N	2
3	G	R	E	N	A	D	I	L	L	E	■	G	3
4	N	I	■	I	R	R	E	E	L	■	P	A	4
5	I	C	A	■	Y	E	N	■	O	V	I	N	5
6	N	O	P	A	L	■	A	■	G	A	M	E	6
7	E	L	A	■	L	I	■	C	A	N	E	■	7
8	■	E	N	D	I	V	E	■	M	E	N	S	8
9	C	■	A	■	S	R	■	C	I	S	T	E	9
10	O	R	G	E	■	A	L	O	E	S	■	D	10
11	C	H	E	V	R	I	E	R	■	E	A	U	11
12	O	O	■	A	B	E	T	I	R	■	S	M	12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

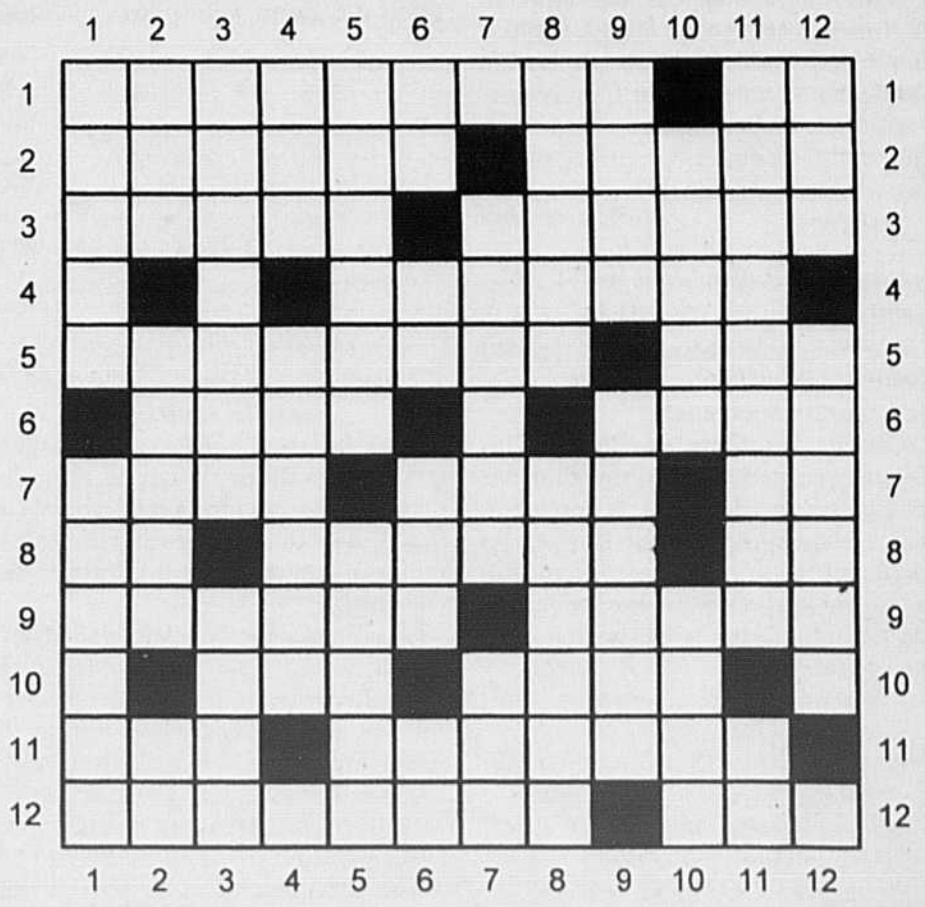

On n'en mange jamais trop

On ne mange jamais trop de poisson. C'est l'aliment parfait pour nettoyer le système après les bombances du temps des Fêtes. Riches en protéines et en bons gras, ils sont, de plus, fort savoureux, apprêtés suivant les recettes des Fermières de «Qu'est-ce qu'on mange?». Ces poissons peuvent être utilisés les uns à la place des autres; ainsi l'aiglefin et la sole peuvent être utilisés à la place du doré et inversement.

Filets de doré à la tomate

(4 portions)

450 g (1 lb) filets de doré, surgelés
sel et poivre
45 ml (3 c. à s.) échalotes, hachées
2 tomates, en quartiers
2 ml (1/2 c. à t.) sucre
60 ml (1/4 tasse) beurre, fondu
1 citron, en rondelles
1 ml (1/4 c. à t.) basilic
30 ml (2 c. à s.) persil, haché

Préchauffez le four à 230 °C (450 °F).

Retirez la peau et faites dégeler les filets de doré. Beurrez un plat peu profond allant au four; étalez les échalotes; recouvrez des filets de doré; salez et poivrez; réservez.

Dans un bol, mélangez délicatement les tomates et le sucre; déposez autour des filets de doré; arrosez de beurre fondu; faites cuire au four 10 minutes.

Dressez dans un plat de service; décorez de rondelles de citron; parsemez de basilic et de persil; servez.

Variantes

Lorsque le poisson est cuit, passez les tomates et le jus de cuisson au mélangeur; versez sur les filets de doré.

Préparez la recette avec des tomates vertes; triplez la quantité de sucre; tranchez les échalotes.

Coupez les filets de doré et les tomates en petits cubes; tranchez des courgettes en deux sur la longueur; faites blanchir 5 minutes. Creusez les demi-courgettes; remplissez du mélange de poisson et de tomates; recouvrez de 125 ml (1/2 tasse) de cheddar râpé; faites gratiner.

Flétan gratiné

(4 portions)

900 g (2 lb) flétan, en morceaux
250 ml (1 tasse) bouillon de poulet
30 ml (2 c. à s.) persil
5 ml (1 c. à t.) estragon
125 ml (1/2 tasse) cheddar, râpé
1 blanc d'œuf, en neige

Préchauffez le four à 205 °C (400 °F).

Dans un plat allant au four, déposez le flétan en morceaux; ajoutez le bouillon de poulet, le persil et l'estragon; faites cuire au four 10 minutes; retirez du four; enlevez le surplus de liquide; réservez. Allumez le four à gril (broil).

Dans un bol, ajoutez le fromage au blanc d'œuf; étalez sur les morceaux de flétan, faites gratiner.

Variantes

Substituez du vin blanc au bouillon de poulet. Enveloppez les morceaux de flétan de feuilles de chou blanchies. Piquez les morceaux de flétan d'anchois.

Filets d'aiglefin, sauce aux crevettes

(4 portions)

30 ml (2 c. à s.) beurre
30 ml (2 c. à s.) farine
250 ml (1 tasse) lait
2 ml (1 /2 c. à t.) sel
1 ml (1/4 c. à t.) poivre
15 ml (1 c. à s.) jus de citron
170 ml (6 oz) crevettes, en conserve, égouttées
450 g (1 lb) filets d'aiglefin
180 ml (3/4 tasse) mozzarella, râpé
paprika et persil

Dans une tasse à mesurer, mélangez le beurre, la farine, le lait, le sel et le poivre. Placez au four à micro-ondes à ÉLEVÉ, 3 à 4 minutes; remuez toutes les minutes. Ajoutez le jus de citron et les crevettes.

Dans un plat rectangulaire de 15 cm x 20 cm (6 po x 8 po) déposez les filets d'aiglefin, couvrez d'un papier essuie-tout; poursuivez la cuisson au four à micro-ondes à ÉLEVÉ, 3 minutes.

Versez la sauce aux crevettes sur les filets d'aiglefin; parsemez de mozzarella; saupoudrez de paprika; garnissez de persil; poursuivez la cuisson 3 à 4 minutes.

PLACE AUX 8-12

Louise Chevrier

Lecture pour ados

Pour commencer l'année 2005 avec bon pied bon oeil, voici en cascade une avalanche de bons livres destinés aux lecteurs d'au moins 12 ans. Comme menu de lecture, des histoires qui se vivent au cœur des événements de la vie qui parfois ne sont pas toujours faciles : relations amoureuses, vie scolaire, amitié et, même, enlèvement. Et pour les amateurs d'aventures et de fantastique, quelques suggestions qui captivent les imaginations.

Ah ! la vie, la vie...

Berthelot autrefois dit Bec-de-Rat s'est fait de nouveaux amis dont Lou. Ce que n'apprécie pas du tout sa vieille amie Béa. Les personnages attachants du premier roman de David Brodeur sont de retour dans **Le labyrinthe de verre**. L'école et un spectacle de musique servent de toile de fond à

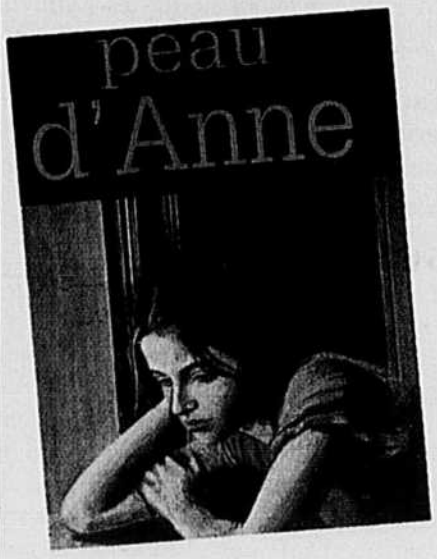

cette histoire où la jalousie joue un très mauvais rôle. (Éditions Pierre Tisseyre, collection *conquêtes*).

Peut-on imaginer avoir un bébé à 14 ans? J'ai beaucoup aimé **Peau d'Anne**, l'histoire d'une très jeune fille déjà maman, écrite avec beaucoup de doigté et de finesse par Josée Pelletier. Anne est forte, ses parents sont compréhensifs et son ami Pierre, tellement gentil. Malgré cela, elle devra faire face à un odieux maître chanteur qui menace son fils. (Soulières, collection *Graffiti*).

Chloé a été enlevée... par son père. Elle se retrouve, droguée, à l'autre bout du monde, loin de sa mère, dans un pays tellement différent, le Yémen, avec un père qu'elle n'a jamais connu. **Comme une cage grande ouverte** est le premier roman de Claudine Vézina. Une suite d'aventures inoubliables conduira Chloé au Japon. Reverra-t-elle sa mère ? Dur, mais terriblement palpitant. (Québec Amérique, *Titan*).

S'adapter à une nouvelle école n'est pas facile. Mais quand on a la détermination de Clara, rien, ni l'ennui de ses anciens amis ni même les pires calamités, ne l'empêchera de s'adapter. **Envers et contre tous**, le dernier roman de Tania Boulet met en scène des jeunes qui foncent dans la vie sur... une scène de spectacle.

Excellent roman. (Québec Amérique, *Titan*).

Dans un autre monde

Kenneth Oppel, un auteur canadien inventeur d'un univers fantastique impressionnant, te fait découvrir le **Fils du ciel**; un roman incontournable pour tous les amateurs de littérature fantastique. Matt navigue à bord du vaisseau aérostat l'Aurore. Il habite un monde peuplé de créatures fantastiques et vivra avec Kate des aventures fabuleuses. Formidablement bien écrit, la traduction française de Luc Rigoureau est excellente. Remarquable. (Éditions Scholatic).

Le secret de l'alchimiste est le premier tome de *Le destin de la pierre*, une trilogie « magique ». Jake et Hélène, deux amis, sont mêlés à une intrigue où les sciences occultes et le vol d'un tableau ancien les entraînent dans une poursuite incroyable dans les vieux pays d'Europe. Absolument exaltant. (John Ward, la courte échelle).

Que se passe-t-il dans la tête d'Enya? Que signifient ces voix qu'elle entend dans sa tête ? **Pensées mortelles** est l'œuvre d'un tout nouveau romancier, François Lambert, qui exploite l'univers troublant de la télépathie. À ne pas manquer. (Éditions de la Paix, collection *Ados-Adultes*).

Pour courir la chance de gagner un de ces volumes, écrire à : Concours Place aux 8-12, La Terre de chez nous, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil (Qc) J4H 3Y9. Prière d'indiquer le titre du livre convoité.

Les gagnants de notre dernier tirage

Vanessa Picard, Saint-Marc-des-Carrières
Vicky Robert, Saint-Bernard
Valérie Brouilllard, Saint-David
Alexandra Breton, Lambton
Alexandra Turgeon, Saint-Pierre-Baptiste
Francis Landry, Chesterville
Bryan Morissette, Saint-Raphaël
Luc Morin, Saint-Zotique
Mathieu Langlois-Longpré, Granby

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES CLASSÉES (450) 679-7809

1 À 4 INSERTIONS OU INSERTIONS NON-CONSÉCUTIVES

- Prix minimum (20 mots et moins) : 15,00$ la parution
- Annonce sans cadre : 0,75$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 6,40$ plus 0,75$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans : 4,90$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce: 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 11,25$ la parution

5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE

RABAIS DE 20%

- Prix minimum (20 mots et moins): 12,00$ la parution.
- Annonce sans cadre: 0,60$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 5,12$ plus 0,60$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans: 3,92$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce: 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 9,00$ la parution

DANS TOUS LES CANTONS (450) 679-7809

Membres de l'UPA – numéro de producteur requis (7 chiffres)

- Prix minimum (20 mots et moins) : 6,00$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 6,40$ plus 0,30$ le mot, la parution.

Non-membres de l'UPA – une annonce dans les rubriques classées est obligatoire

- Prix minimum (20 mots et moins) : 8,40$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 6,40$ plus 0,42$ le mot, la parution

Courrier électronique:
sdeveault@laterre.ca marlerandoll@laterre.ca

CLASSÉES COMMERCIALES (450) 679-8483
(annonces comprenant logo, cadre, photo)

Réal Loiseau (poste 7276)
Christian Guinard (poste 7271)
Sylvain Joubert (poste 7272)
Sylvain Lalonde (poste7576)

1 À 4 INSERTIONS OU INSERTIONS NON-CONSÉCUTIVES

5,30$ la ligne agate

5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE

RABAIS DE 20%

INSTRUCTIONS & MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12 h (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Téléc. : (450) 670-4788

Indiquer CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

VISA MasterCard ACCEPTÉES

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessus mentionnés.

A LOUER DIVERS

GRAND BÂTIMENT (9,250 pi.ca.) de construction récente, bien isolé, avec fosse à fumier recouverte en annexe, pouvant servir à l'élevage de veaux de lait ou autre. Situé près des grands centres. (450)922-7433.

POULAILLER à louer à Wickham, 14,700 pi.ca., Information François: (450)788-2541, cell.: (450)779-9206.

ANIMAUX DEMANDES

ACHÈTERAIS TROUPEAU complet de vaches laitières et taures. Pour informations, tél.: (802)849-6266, (450)357-5217.

ANIMAUX A VENDRE

2 BÉLIERS Suffolk, troupeau de 55 agnelles de 8 à 12 mois dont 38 gestantes issues d'une très bonne génétique F1, Romanov-Dorset; ÉQUIPEMENT complet: balance, clôtures, buvettes de plastique et chauffantes, guide ovin, pharmacie, ventilateurs, etc. Possibilité transfert ASRA. L'acheteur des agnelles aura priorité sur l'achat des béliers et de l'équipement. Idéal pour démarrage en production ovine. (819)656-1093.

2 CHEVAUX Belge de 1,800 livres; CHEVAL Percheron bleu, dompté double et simple. (819)828-2570.

3 JUMENTS Canadienne 2 gestantes, 1 croisée; POULICHE débourrée à l'attelage; POULAIN de 7 mois. (819)372-0423.

3 POULAINS Belge pur sang, 1 an. Téléphone: (819)264-2165.

6 TAURES Holstein vêlant février, mars. (819)356-2981.

9 BELLES TAURES Holstein vêlant en février. Tél.: (819)224-4412.

ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC. Trudy Beaton, 3 North Hill Rd, Gould, Qc, J0B 2Z0. Téléphone: (819)877-5461, fax: (819)877-3845. www.quebecangus.com

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC
Brigitte Bergeron,
144, rang Grande Barbue
St-Césaire, J0L 1T0
Tél./fax: (450)469-2775
www.charolaisquebec.qc.ca
email: acqcharolais@sympatico.ca

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Jérôme Poirier. Téléphone: (450) 799-4073, télécopieur: (450) 799-4007. www.limousinduquebec.com

Association Hereford du Québec
Information: Julien Lessard président: (819)826-5271. André Beaumont vice-président: (418)875-2343. Madame Lori Power, secrétaire: (450)263-6853.

ASSOCIATION JERSEY QUÉBEC
Siège social: (450) 774-2775. Propagandiste: Marie-Claire Girod, tél. (450) 774-1141.

BÉLIERS Romanov génotypés, nés triple et quadruple, indice supérieur, bonne conformation, troupeau fermé, statut argent Maedi-Visna. Bergerie de l'Estrie: (819)849-3221.

BONNES VACHES à boeuf (30), garanties gestantes, dont plusieurs vêlant tôt, 850$ chacune. Téléphone: (819)658-1067.

BOUVIERS DES FLANDRES: 7 chiots enregistrés, tatoués, vermifugés, vaccinés, prix abordables, réservez tôt. Élevage familiale à la campagne. (819)842-1843.

CERFS Sika de Mandchourie et Cerfs Rouge mâles et femelles de tout âge. Karl Gola: (450)346-8007, karl.gola@sympatico.ca

CHEVAL MINIATURE enregistré: poulain mâle, 6 mois, couleur chestnut, très gentil; CHIOTS Golden retriever, (mâles, femelles), prêts à partir. (450)479-6923.

ANIMAUX A VENDRE

CHÈVRES Alpine, race pure (80), très bonne génétique laitière. Offre sérieuse seulement. Soir après 20 h: (819)621-1583.

CHÈVRES
FERME à vendre, fond de terre, bâtiments avec troupeau ou séparés. St-Hyacinthe, Alpine, Saanen p.s. avec contrat de lait Damafro. (450)797-2531.

CHIOTS Berger Shetland (mini-colley) sable, enregistrés, tatoués, vaccinés, vermifugés, garantie de 2 ans, 2 mâles, 450$ chacun. Téléphone: (819)399-2817.

CHIOTS Border Collie: grande agilité et suivi de dressage.
www.lemoutonnoir.qc.ca
Téléphone: (418)737-4227

CHIOTS BOUVIER BERNOIS p.s., vermifugés, vaccinés, parents certifiés, Élevage Schmucki, téléphone: (819)364-7169.

CHIOTS et jeunes adultes: haute qualité, RACE LECOURS. Compagnon idéal, intelligent, travaillant, doux, gardien. Satisfaction garantie.
FAUT VOIR:
www.voici.ca/chienslecours
Téléphone: (450)430-4424

ÉTALON Haflinger 5 ans, pur sang enregistré à vendre ou échanger pour jument; ÉTALON Paint Horse pur sang enregistré. (418)733-4553.

FEMELLES (taures) hybrides, Hereford, Simmental, excellente génétique, garanties gestantes, vêlant en janvier. (819)297-2989.

JERSEY enregistrées bon pour augmenter le ratio gras-proteine. Vaches fraîches et vêlant bientôt. (450)295-3251.

JERSEY
Jersey de bonne qualité: jeunes vaches fraîches, taures vêlant bientôt. Contactez Gary Bowers, **Ferme Lencrest. (819) 849-3196.**

JERSEY pur sang, enregistrées, vaches 1ère et 2e lactation de bonne qualité. Faut vendre. Demandez Danny: (450)460-4829, après 18 h.

JUMENT Canadienne p.s.e. très noire, gestante, bien dressée selle et voiture par instructeur; POULICHES Canadienne et Quarter Horse 2003. (450)447-8274.

LAMAS
LAMAS mâles et femelles, jeunes et adultes. Aussi outardes. Téléphone: (819)397-2972.

POULAIN et pouliche Paint, 2 ans à vendre ou échanger pour bovins de boucherie tout genre. Téléphone: (418)426-2097, cell: (418)389-6190.

TAUREAUX Simmental sans cornes avec influence Fleckvieh de forte musculature, génétique supérieure. Possibilité de livraison. Téléphone: (418)428-3851/ 9457.

TAUREAUX, VACHES HOLSTEIN: p.sang, excellent choix, haut potentiel génétique. Taureaux: 2 mois à prêts pour le service. Possibilité livraison. (418)259-7459.

TAURES Holstein croisées, fraîches vêlées ou vêlant sous peu. Téléphone: (819) 658-9021.

TAURES hybrides (Angus rouge, noir, Simmental) inséminées, garanties gestantes, vêlant au printemps, vaccinées, vermifugées. Téléphone: (418)698-1393, (418)812-0613.

TROUPEAU de 50 brebis Dorset mélangées, agnelage commencé avec assurance, 160$ chacune. Téléphone: (450)474-1968.

VACHES et taures Holstein fraîches vêlées ou vêlant sous peu. Troupeau pur sang contrôlé, troupeau exempt de leucose. (450)472-1524.

VACHES et taures Limousin, pur sang. Les entreprises Everi, St-David de Yamaska. (450)789-2600.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES Holstein à vendre en tout temps, troupeau vacciné, 9,000 kilos de lait, 4% gras, 3,3% protéine, contrôle officiel, 1er prix régional 2004 pour la qualité du lait. (819)336-5527.

VEAUX de grains sevrés 200 livres et plus, vaccinés, vermifugés, prix défiant la compétition, possibilité contrat à long terme, 50 veaux prêts, 225 livres et plus, 320$ chacun. (418)423-3527.

VEAUX, taures, vaches, Highland à vendre. Appelez au: (514)234-2332.

AUTOS A VENDRE

PONTIAC GTO (1972), 7,500$. Téléphone: (819)275-3013.

A VENDRE DIVERS

ABRIS POUR VEAUX
Escompte sur quantité. Les huches Agri-Plastic rectangulaires, aussi de luxe et extra grandes. Livraison partout au Québec. Voir photos dans la revue Affaires Extra. Téléphone: (450)263-5829, cell.: (450)776-0114.

HEATMOR
Soudure
Bernard Bisson inc.
Fournaise au bois extérieure, en acier inoxidable.
Tél.: (819) 845-7537
1-866-845-7537

L.S. BILODEAU
Fabricant d'équipements d'érablières
Évaporateur (bois et huile)
Spéciaux sur barils
Injecteur d'air à partir de $1345
Évaporateurs neufs ou usagés
SANS FRAIS: 1-888-557-4767
Coaticook (Estrie) 1-819-849-2123
St-David (Yamaska) 1-450-789-2921
Franklin 1-450-827-2913
Épiphanie 1-450-588-5192
St-Ephrem (Beauce) 1-418-484-2013
St-Marcel 1-418-356-2738
Site Internet: Lsbilodeau.com

A VENDRE DIVERS

Fournitures pour planchers
CHAUFFANTS
Fournaise extérieure
EMPYRE
Acier inoxydable 304 ou 409 ou boiler plate
Toutes avec cendrier
Tél./Fax.
(450) 886-2671

200 PANNEAUX différentes grandeurs: 4'x8', 8'x8', 8'x12', 9'x12', etc., panneaux construits sur cadre de 2"x2" en pin, ont servi comme décor à l'intérieur seulement. Idéal pour murs finition de sous-sol, entrepôt, garage, rallonge etc., 0,50$ pi.ca. Normand Bouchard: (514)277-4544 ext: 226, (514)943-5505.

4 RETRAITS automatiques Advisor, 1,500$ chacun. Tél.: (418)328-4330.

ACHAT - VENTE de perches de cèdre (vieux pieux) et vieilles planches de grange, en bonne condition. Téléphone: (418) 661-0085

BOB SLEIGH simple avec plate-forme et attelage double de nylon pour chevaux 1,000 livres et moins. (450)782-2754.

BULK TANK Zéro, 1,000 gallons, 2 unités de réfrigération; POMPE vacuum DeLaval, moteur 10 forces avec récupérateur d'huile; GÉNÉRATRICE Winpower, PTO 1,000 tours, 80/50 kW avec remorque; SLEIGH double pour chevaux. Téléphone: (819)923-3872, (819)281-7353.

Chaîne d'écureur d'étable
Fabriquons 2 modèles, mêmes spécifications que Idéale ou Houle, s'adaptent à tout écureur existant. Neuves (testées par des ingénieurs), faites d'acier gradé de 1ère qualité, directement de l'usine, 8,80$/ pi., palette 2". Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc industriel. Information: (450)372-6459, soir (450)372-8664.

CONTENANTS DE PLASTIQUE
BARILS acier, carton, plastique, de différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique toute utilité; RÉSERVOIRS 220 gallons, en plastique. Téléphone: (450)792-3386.

CONVOYEUR à foin 100'; BOÎTE de camion, fibre de verre, 8'. Fibrobec pour Chevrolet ou GMC 1500/ 2500. (819)227-2999, (819)695-0898.

GÉNÉRATRICE Agro-Power P.T.O. 540, 25kW, 2,500$. (450)787-2465.

GÉNÉRATRICE Onan, 7,500 watts, neuve, essence ou propane, jamais servi. Valeur 13,500$. Prix pour liquidation: 4,000$. Photo disponible. (514)982-0308, (514)221-2604.

GÉNÉRATRICES DIESEL neuves avec moteur Perkins et Isuzu (Daewoo), 240 ou 600 volts, de 12 kW à 135 kW. (418)837-6722.

LEBLANC
Réfrigération et climatisation
Bassins refroidisseurs
(450) 792-6291
303, St-Amable, St-Barnabé-Sud (Québec) J0H 1G0
Fax : (450) 792-3309 • Site web : a-leblanc-et-fils.qc.ca
Bulk tank usagés, remis à neuf
200 à 6000 gal. DeLaval, Mueller, Surge, Zéro, Dairykool
Plus de 70 en inventaire
Unités de réfrigération neuves et usagées
Réparation de fuites intérieures sur bulk tank, faites chez vous
DeLaval MUELLER
Avec Leblanc, c'est gagnant !

A VENDRE DIVERS

MANGEOIRES fibre de verre, longueur 120"; DRESSEURS pour vaches; ABREUVOIRS; FANS d'étable diamètre 16" et 20"; 2 PORTES de garage 10'x12', pas isolées. Bas prix. (819)359-3034.

POLYBOARD, les feuilles de plastique recyclé durables et résistantes. Elles ne pourrissent pas, se travaillent très facilement et se peinturent. Le temps des rénovations, réparations et du bricolage est arrivé. Nous avons en stock plusieurs milliers de feuilles de différentes épaisseurs et des spéciaux sur plusieurs épaisseurs et qualité, tant qu'il y en aura. Profitez-en maintenant. Entrepôt au 1188, 8e rang, St-Théodore-d'Acton. (450)546-3411. Pour plus d'informations ou pour connaître la route pour vous rendre visitez notre site web: www.clement-lariviere.com

REMORQUE LA CHEVAUCHÉE
PRIX DE LIQUIDATION 2003-04
Si vous trouvez meilleur marché ailleurs pour la même qualité prix, nous vous rembourserons plus...
GOOSENECK 7'x16'x7', 2 essieux 7,000 lb chaque. Stock. À Granby
Pour information: (450)375-2203, 1(877)375-2203
www.lachevauchee.com

REMORQUE L.BROUILLETTE
Dépositaire **EBY** pour aluminium, Corn Pro pour acier. La qualité de notre produit plus notre expertise égalent votre investissement le plus avisé. Venez comparer la différence. Téléphone: (450)539-1499, télécopieur: (450)539-0899.

REMORQUE LEBLANC INC.
Agriculteurs, commerçants, venez comparer. Dépositaire remorque Jamco tout aluminium garantie 20 ans. Aussi dépositaire de la marque Featherlite. La qualité et notre service: voilà notre devise. Pour qualité et options équivalentes, nous égalons le prix sur cotation écrite des concurrents. Sortie 204 autoroute 20. (819)225-4866, 1-866-425-4866.
web: remorqueleblanc.com

SALON DE TRAITE avec bulk tank. Venez voir! Très bon prix. Téléphone: (819)687-3061.

SCIERIE JOBBER
SCIERIE mobile à partir de 1,100$; LIMEUR 400$; AVOYEUR 200$.
Sans frais: 1-877-945-6358
www.jober.qc.ca

TANNAGE de fourrure J.P. inc. Équipement de tannerie au complet pour moutons, peau de vache, fourrure sauvage, taxidermie peut être annexée, possibilité d'entraînement. Sérieux seulement. Téléphone: (418)248-1766, fax: (418)248-8077

TRÉMIES sèches doubles (4 places). Pour informations, demander François, tél.: (450)788-2541, cell.: (450)779-9206.

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS
Ciment unique au Québec, grand choix de plastique, métal, ponceaux, réservoirs. Tél: (450)258-3984. Sans frais 1-877-258-3984

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS
Plastique, métal, ciment. Réservoirs de 1" à 12" diamètre. SPÉCIALISTES DU PONCEAU ENR. Informations, tél.: (819)394-2490

VENTILATEURS cage d'écureuil G8, G9, G10; AÉROTHERMES; MOTEURS 110, 550 volts.; LUMIÈRES 1,000 watts + transformateurs; TUYAUX diamètre 2" et 6"; PANNEAU de contrôle pour moteur variable 3 h.p., 220 volts avec vis sans fin 6" de diamètre + réducteur; POMPE circulatrice 1/12 h.p. Informations: (450)836-2078, demandez Luc.

BATIMENTS

STRUCTURE D'ACIER
MÉTAL RPS
Depuis 30 ans
Heureux d'être LES INNOVATEURS de vos projets
NOUVEAUTÉS
• Structures d'acier
• Revêtement métallique, extérieur & intérieur
• PVC • Vinyle
• Moulures & accessoires
Livraison
Partout au Québec et Ontario
Contactez notre spécialiste François Farly, 15 ans d'expérience dans le domaine du revêtement métallique.
De tout pour vous sous un même toit. Un seul numéro à composer
Sans frais: 1-866-568-3509
Fax: (450) 568-0492
www.metalrps.com

STRUCTURE D'ACIER
VER-MET
LES SPÉCIALISTES EN STRUCTURE D'ACIER SUR MESURE
BÂTIMENTS AGRICOLES INDUSTRIELS COMMERCIAUX
Partout au Québec
Nous sommes ouverts à tous vos projets spéciaux...
STRUCTURE D'ACIER VER-MET
Tél.: (450) 796-5170
Fax: (450) 796-5171
Sans frais 1-888-772-6444
www.vermet.ca

BATIMENTS

CEDO
Directement du manufacturier
LA PORTE DE GARAGE LA MIEUX ISOLÉE
Toutes dimensions jusqu'à 32' de largeur x 20' de hauteur.
Plus de 50 ans d'expérience dans la fabrication de portes de garage et ferronnerie les plus robuste.
Spécialisée en portes pour bâtiments de ferme.
Installation rapide, partout au Québec.
CEDOMATEC INC.
1-800-363-2336
www.cedomatec.com

OVERHEAD DOOR
DEPUIS 1921
PORTES DE GARAGE
✔ Vente
✔ Installation
✔ Service
✔ Estimation gratuite
(514) 352-9450

REDRESSEMENT - LEVAGE
TRANSPORT BÂTIMENTS
Travaux en toutes saisons. HILAIRE GAGNÉ INC., Saint-Cyrille, comté Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819)397-2333.

CAMIONS

CAMION Inter (1993) modèle 8100, moteur Cummins avec dompeur 15', porte ouvre des 2 sens + porte à grains. Téléphone: (514)918-0917, (450)649-2816.

CAMION International #2600, (1988), 10 roues, boîte aluminium 20', soufflerie vrac, 5 sections amovibles, excellente mécanique, inspecté (2005), 28,500$. Téléphone: (450)793-2518.

CHEVROLET Pick-up (1949), 8,000$ en très bonne condition. (819)275-3013.

DODGE RAM 2500 4x4, Quad Cab, SLT, diesel, Cummins, (1998), 5 vitesses. (418)779-2116.

COMMERCE

BOUCHERIE-ABATTOIR en Montérégie, entreprise fleurissante vendue avec maison, financement par le vendeur. Claudia Lavoie de Royal Lepage Actuel. (450)656-9000.

ONTARIO EST: Entreprise élévateurs et commerce de grain. Projet d'envergure majeur et de qualité. Clientèle bien établie. Transition garantie par le vendeur. Revenu 8 millions et plus. Profits très importants, états financiers à l'appui. Payback total du coût d'acquisition en 3-4 ans. Motifs de vente familiale. Evergreen Inc., Immobilier Agricole, courtier immobilier agréé, R.VILLY: (450)427-7575, fax: (450)427-8484.
rainier@contact.net

CORRESPONDANCE

AGENCE DE RENCONTRE LE FLIRT. Que vous soyez CULTIVATEUR ou simple EMPLOYÉ AGRICOLE, je peux vous aider à faire de bonnes rencontres. 2290 rue Ste-Anne, suite 22, Saint-Hyacinthe, J2S 5H6. (450)774-4180.

DIVERS

SOMMES à la recherche de pièges pour trappage de toutes sortes et grandeurs, usagés. (450)763-5541 ext: 224, Yves Lalonde.

ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE

DÔME en "stainless" demi-lune 4'x9', 2 sorties de 15", Téléphone: (418)422-2048.

ÉVAPORATEUR 21/2x10 très bonne condition, panne stainless soudée argon, utilisé moins d'un an; 2 pannes avant, boîte, flotte neuves, souche, tuyau 15', 2,500$. Soir: (450)584-3779.

ÉVAPORATEUR 3'x12' avec panne métal blanc et cheminée, 900$; Sleigh double et simple. Téléphone: (819)344-2227.

ÉVAPORATEUR 6'x14', à l'huile pannes avant, brûleur #601, finisseur 2,5'x8' huile, dôme, cheminée, stainless, peuvent être vendus séparément, 6,500$. (450)534-1290.

ÉVAPORATEUR au bois Cantin 2x7 avec plaque pour cuisiner, très bonne condition. Après 19h00, téléphone: (450)756-0504.

ÉVAPORATEUR neuf au bois, pour 100 à 300 entailles. Aussi, PANNE 16x16 pour brûleur au propane. Jours de semaine: (819)399-2220.

PANNE d'évaporateur (1989) Dominion Grimm, stainless, 4'x10', soudée plomb, très propre; BAC (1999) 4'x4', stainless, Dominion Grimm, soudé argon, le tout 1,100$. (514)815-3248.

POMPES vacuum DeLaval 2 h.p., 795$, Surge 2 h.p., 795$, Universel 5 h.p. avec récupérateur d'huile, 1,250$; CANNEUSE Master automatique, électrique, 1,300$; PRESSE à sirop 7", 900$; ÉVAPORATEUR à l'huile Waterloo 3,5x13, argon, dôme, 8,500$; ÉVAPORATEURS neufs et usagés; INJECTEURS d'air pour évaporateur à partir de 1,300$. Information, Pierre Verville: (819)357-9695.

ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE

ACÉRICULTEURS
MONTE-EAU
Nouveau mécanisme pour remplacer les «pieuvres»
- Pour augmenter la pente des maître-lignes;
- Pour passer par-dessus un chemin;
- Peut monter l'eau à plus de 20 pieds;
- Pas de perte de vacuum en amont.
www.haromecanique.com
Informations : (450) 746-7934

POMPES VACUUM: DeLaval 78, 10 h.p., 2,700$, 7,5 h.p., 2,400$, Busch 7,5 h.p., 7,800$, Sihi 10 h.p., 2,800$, 7,5 h.p., 2,500$. Téléphone: (418)889-8878.

FOIN-GRAIN-PAILLE

100 BALLES RONDES, foin sec 4 1/2 x 4, très belle qualité, 40$ la balle. Téléphone: (819)369-9653.

(514)609-FOIN (3646). Achat et vente. FOIN et PAILLE. Service de livraison. Pour information, téléphone: (450)472-3665.

80 BALLES rondes 4', foin 2e coupe, excellente qualité; 65 BALLES 1ère coupe. St-Basile-de-Portneuf: téléphone: (418)329-3080.

À BEAUPORT
ACHAT et VENTE de foin, paille, ripe en sac, perches de cèdre (vieux pieux). Pour chevaux, laitières, boeufs, moutons, en balles carrées 40 lb et rondes, sèches et humides, sans poussière, 1ère et 2e coupe. Gilles Perron.
Téléphone: (418)661-0085

STAQ
Site transactionnel agricole du Québec
Couper les intermédiaires. Faites vos ventes/achats
www.staq.ca
(514) 990-9593
Foin • paille
grains de consommations animales

ACHAT de foin à chevaux et paille incluant VENTE de balles rondes, carrées, petites, grosses. Transport inclus Québec, Ontario, États-Unis (450)792-3165, cell.: (450)778-4080.
TRANSPORT SERGE POTVIN INC.

ACHAT ET VENTE de foin et de paille, grosses balles carrées et rondes.
Téléphone: (450)478-1516
Cell: (514)951-7023
Philippe Simard

ACHAT et vente de foin et paille, ripe de bois. La Plaine. Pour informations: téléphone: (450)478-1526, (450)477-2213, cell.: (514)771-5566.
RICHARD VILLENEUVE

ACHAT et VENTE de foin et paille. Transport inclus Québec et États-Unis. Saint-Ours, comté Richelieu. Raynald Ouellet Transport Inc. Téléphone: (450)785-5559

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec et Ontario. Donald Joyal Inc. Bureau: (450)794-2863, cell.: (450)779-5553.

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Yvan Blanchard & Fils, Saint-Hyacinthe. Grosses balles paille 3'x4'x8'. Téléphone: (450)773-1741

ACHAT et vente foin et paille. Nouvelle récolte, grosses balles rondes et carrées de foin sec ou enrobées, aussi à vendre balles de paille rondes ou grosses carrées. Benoit Charlebois: (450)562-6127, cell.: (514)234-7789.

ACHAT et VENTE. Foin, paille, balles rondes, carrées, petites, grosses. Livrées. R. Gosselin, Bellechasse. Tél.: (418)883-3608.

ACHAT et VENTE FOIN première et deuxième coupe, 40 lb et + sans poussière. Payons sur place. Téléphone: 1-877-682-5999.

ACHAT MAÏS ABIMÉ / CHAUFFÉ
ORGE déclassée avec toxines
(450)357-5112, région St-jean
(450)779-8507, St-Hyacinthe.

ACHAT/ VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, possibilité d'échange pour maïs grains secs, 1ère qualité, Québec, Ontario. Mario: (450)826-0286.

ACHÈTE et VENDS
foin, paille et ripe.
RENÉ NORMANDIN
Téléphone: (450)347-7714
Fax: (450)347-5541

ACHÈTERAIS balles rondes dures de bon foin sec ou enrobées. (819)382-2266, (450)655-5353.

À VENDRE directement du producteur balles rondes enrobées 50% mil, 50% légumineuses. Téléphone: (418)860-8084 ou (418)851-1705.

AVOINE et LUZERNE enrobées pour animaux à boeuf, aussi 400 balles rondes, foin sec pas de poussière pour chevaux. (514)234-7789.

AVONS besoin de foin sec 1ère et 2e coupe pour chevaux. Téléphone: **(418)564-6479**.

BESOIN de foin et de paille en petites balles. Tél.: (819)879-7366, cell.: (819)571-0078.

FOIN de très bonne qualité pour chevaux, vaches laitières, boeufs, moutons, FOIN ou PAILLE en balles carrées ou rondes; aussi ENSILAGE balles rondes. Livraison si désirée. Donald Caron (418)898-2273.

ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE

FOIN-GRAIN-PAILLE

FOIN et paille, grosses balles carrées et rondes, 8'x32"x32", 4'x5', entreposées, 40$ à 80$, livrées aux semi-remorques. Service rapide. Ferme Siclo: (450)299-2557.

FOIN SEC balles de 7,5'; BALLES enveloppées (ensilage) 1ère 2e et 3e coupes; PAILLE balles 7,5'. Pour information: (613)223-0567.

FOIN SEC: grosses balles carrées première, deuxième coupe, première qualité; PAILLE: grosses balles carrées; GROSSES balles: luzerne 30% d'humidité. (450)293-4369, (450)521-0883.

FOIN sec, humide, belle qualité, grosses balles carrées 6'; PAILLE DE SOYA grosses balles carrées, enrobées contre les intempéries. (450)379-5878.

FOIN SEC ou humide, balles rondes ou carrées, première et deuxième coupe aussi paille en balles rondes ou carrées. (450)783-6662.

GROSSES balles carrées hachées, première, deuxième, troisième coupe. Analyse sur demande. Téléphone: (819)227-1100, après 20h.

LITIÈRE pour animaux de ferme, écologique, disponible à l'année, sans poussière, élimine l'odeur. PRO-PAILLE inc. 1-877-724-5537.
www.propaille.com

LUZERNE enrobée 4x4, 1ère qualité, 200 balles de 1ère et 2e coupe. (819)658-3666, (819)829-0947.

MAÏS HUMIDE À VENDRE
Transport à votre choix.
Ferme Roger Voghell.
Information: (450)360-9016.

PAILLE de blé hachée bien compactée, très bonne qualité, 6x3x3, 28$ la balle. Région Ottawa, téléphone: (613)835-2570.

PAILLE de blé, petites balles (environ 400). Possibilité de foin. St-Antoine-sur-Richelieu: (450)787-3925.

RIPE DE BOIS
VENTE de ripe de bois sec ou vert, disponible en sac, aussi en vrac avec camion plancher mobile 53" et camion dompeur; AUSSI disponible bran de scie pour bétail. Livraison à la grandeur de la province. Téléphone: (418)956-3393

RIPE fine en poche avec poussière, 3,25 pi.cu., 1,75$ la poche et en vrac. (819)369-9653.

VENTE DE FOIN ET PAILLE
Grosses balles carrées enrobées, ou sèches, paille de très belle qualité, livraison partout. Ent. Cardin. (450)792-3334, (450)794-2205.

VENTE ET ACHAT MAÏS, SOYA
Transport partout au Québec.
FERME VAL ST-FRANÇOIS
Tél.: (819) 348-6992

MACHINES-OUTILLAGE

À VENDRE: RTM mobile sur P.T.O. modèle Zago King Feeder Valmetal, 600 pi.ca. transmission neuve, 9,900$. 1-866-301-5051.

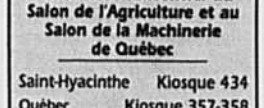
Venez nous rencontrer au Salon de l'Agriculture et au Salon de la Machinerie de Québec
Saint-Hyacinthe Kiosque 434
Québec Kiosque 357-358
LA SOLE
Contactez-nous!
Bureau : (450) 794-2070
Usine : (450) 791-4007
Sortie 152 longeant l'autoroute 20

225 BATTEUSES EN SPÉCIAL
Choix inégalé de batteuses, tables, d'équipements de batteuses, garanties (un an minimum), financement, etc... Prix défiant toute compétition. N.B. Grande variété de pièces... LES ENTREPRISES GRÉGOIRE. (450)836-4596, (450)836-6589

"BULLDOZER" Hitachi, T-12, parfaite condition, 10,000$. Entreprises Jocelyn Houle. Tél.(450) 756-0501, 1-800-756-0514.

BUTTEUSE-DÉROULEUSE pour plantation de fraises d'automne, 4,500$. (819)849-4816.

CHARGEUR à patins guidé BobCat N.H., LS-120, (2002), 100 heures, comme neuf, 11,000$. Téléphone: (819)229-3666.

CHARGEUR Hardy modèle #DL85 avec attache rapide et pic à balles rondes. (418)268-3734.

CHARGEUSES à bois 16' Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origène Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

MACHINES-OUTILLAGE

ÉCHELLE de "lift", mât 24', capacité 6,000 livres avec fourche, en bon état, 2,500$. (450)794-2070, 8h le matin si possible.

ÉCUREUR d'étable: transmission, raclette, chaîne 325' et contrôle, environ 125 tapis caoutchouc 4'x6'. (418)347-1990, (418)487-8232.

ÉQUIPEMENT pour ail: planteur de bulbes 4 rangs, ajustable différentes largeurs de rang et espacements 4" à 12" entre les bulbes, attache 3 points, a semé environ 35 acres, capacité 2 acres/ heure, 3,500$; MOISSONNEUSE 1 rang, nettoyeur taille-cime, attache 3 points, fonctionnement hydraulique, réservoir hydraulique, utilisation; environ 25 acres, 12,500$; SÉPARATEUR-CASSEUR de bulbes: sépare bulbes en gousses individuelles, convoyeur à voyant lumineux pour calibrage, système vacuum pour enlever tiges, racines et enveloppes, convoyeur et "hauper" pour système de chargement. Peut séparer de 400 à 700 livres/ heure, utilisé 3 saisons, 12,500$; CALIBREUR précis avec 5 degrés de sélection, 1,500$. Tout l'équipement remisé à l'intérieur, visitez en tout temps. Information: (902)659-2181, Île du Prince-Édouard.

FIAT F130, 3,200 heures, roues doubles aux 4 roues, très propre, "creeper", excellente condition. Téléphone: (450)454-4460.

JOCELYN CARBONNEAU et Filles Inc.: UNILOADER Case 1845C, + fourche; UNILOADER Case 1835C, 1989; UNILOADER Thomas T133, 89, diesel 4x4; PÉPINE M.F. 60HX, 89, 4x4, extension; PÉPINE Case 580SE, 85, 4x4, extension; BULL Case 850, 74 avec lame; BULL Case 450B, 1983, lame 6 positions; PELLE Case 9020, 93, 2 buckets; PELLE Takeushi TB025, 98, traction ruer. (819)535-5194.

LIFT Daewoo (2001), pneumatique propane, mat 3 sections avec rotator, 16,250$. Tél.: (514)918-0917, (450)649-2816.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. 550 (1982) + table à grains 13', trans. hydrostatique. Jamais battu de maïs, 10,000$. (819)264-5286.

PNEUS FAUCHER INC.
145, route 138, Deschambault G0A 1S0
GOODYEAR
Vente & service de pneus
Gros & détails
Roues doubles & pneus agricoles
Service routier
RAYNALD FAUCHER PROP.
Tél. gar.: (418) 286-6703
Fax: (418) 286-4979
S/F.: 1-800-531-6703

MACHINERIE
YVON ET CLAUDE VINCENT INC
Toute sorte de machineries agricoles usagées, très gros inventaire. Faut voir!. 1305 Route 122, Saint-Edmond-de-Grantham, (819)395-4624, (819)395-5142

MOISSONNEUSES-BATTEUSES
"NOTRE SPÉCIALITÉ"
On offre beaucoup plus...Comparez!
- Entreprise d'envergure spécialisée
- Plus de 20 professionnels qualifiés
- Conseiller neutre (pas d'agence)
- Ajustement aux champs et garantie
Nous répondons à tous vos besoins
- Impressionnant choix de qualité
- Toute marque, modèle disponible
- Options: 4x4, moniteur(s), etc.
Faux de bout à canola
Nous sommes uniques au Québec
"Prenez rendez-vous! Venez voir!"
LAVOIE EQUIP. AGRICOLE INC.
Tél.: (418)247-3773, (418)247-5955
www.lavoieequipement.com

NETTOYEUR Duhamel, montée 40', chaîne 200', avec équipement, en bonne condition, prix: 1500$. Téléphone: (450)671-7644.

!!NOUVEAU!!
PIÈCES AGRICOLES
Neuves, reconditionnées et usagées, d'origine ou de remplacement, toutes marques et modèles, au meilleur prix. Informez-vous!!
LAVOIE ÉQUIP. AGRICOLE INC.
(418)247-3773, (418)247-5955
www.lavoieequipement.com

PIÈCES de moissonneuse-batteuse usagées (Inter, M.F., J.D., White).
Entreprises Jocelyn Houle inc.
(450)756-0501, 1-800-756-0514.

PLANTEUR J.D. #7300
8 rangs, repliable avec plaques à maïs, soya, haricots secs et maïs sucré, "monitor track" 250, boîte Aulari 5 tonnes avec balance, prêt pour printemps 2005, un vrai bijou. (450)261-7171, (450)261-7102.

POMPE Bodco (2003), 6 mois d'utilisation, vide fosse 16', kit de transport, 9,500$, tuyau de chargement sur roues 2,500$. (450)532-5566.

POP ARTISTE (1990), 3 essieux, idéal pour agriculteur (transport de grains) prêt à fonctionner avec tracteur de ferme, capacité 20 tonnes. (418)885-9040.

PREMIÈRE COUPE grosses balles carrées, 32"x32"x6', sans pluie avec poudre environ 700 livres; RAMPES pour fumier de porcs Houle, 6 tuyaux avec moteur orbite; 6 PNEUS 16,9x30, usure 60%, idéal pour roues doubles. (418)259-2732.

PRESSE à balles rondes N.H. #644; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE New Idea pôle central 12', #5312, prix à discuter. Tél.: (418)259-7751, (418)241-9042.

SCIERIES MOBILES 3,495$
Lumber Mate 2000 & Lumber Lite 24, Norwood Industries: fabriquant de débusqueuses, déligneuses, équipement forestier, accessoires VTT. www.norwoodindustries.com Renseignements GRATUITS, téléphone: 1-800-408-9995, poste 184.

SEMOIR Case IH 5500, sème aux 7,5", largeur 30', comme neuf, n'a semé que 300 acres. (418)779-2116

MACHINES-OUTILLAGE

ROULANT DE FERME: TRACTEUR Ford N.H. #8160, 720 heures; FAUCHEUSE rotative N.H. #411; PRESSE à foin N.H. #311 avec lance-balles; BLOWER 62B N.H.; 6 ROUES (3) avec ridelles de compagnie, pneus 11L.15; TRACTEUR Same #120, 4RM, 120 h.p.; TRACTEUR Same #95, 4RM, 110 h.p.; CASE #1210, 2RM, 70 h.p.; CHARRUE Overum, 4 versoirs, déclencheur, semi-portée; POMPE à fumier Houle; ÉPANDEUR Wic 2,800 gallons; MONTE-BALLES 50', sur roues, etc. (418)329-3080.

SCIERIE MOBILE GILBERT INC
CENTRE D'ÉQUIPEMENT FORESTIER
Scieries 13-20-25 HP à partir de 4,695$, base soudée prête à scier. Déligneuse 13 HP Honda, 5,295$. Tracteurs, chargeurs, treuils forestiers, fendeuses et produits Nova-Jack.
ABITIBI: (819)768-2804
ESTRIE: (450)263-6403
GASPÉ: (418)385-4990
LAURENTIDES: (450)562-0678
QUÉBEC: (418)871-2248
RIVIÈRE-DU-LOUP: (418)492-3632
SAG.-LAC-ST-JEAN: (418)548-7280
AMQUI: (418)713-5212
2485, boul. Hamel, suite 170
Québec, G1P 2H9
www.championsawmill.com

SCIERIE
SCIE Heartwood de 75 h.p., positionneur électronique et lame double coupe. Téléphone: (819)395-2005, cell: (819)471-1766.

TANK à purin Houle 5,250 gallons, 6 roues 28x26, freins aux 4 roues, transfert de poids, rampe 6 sorties. (418)253-5807.

TRACTEUR agricole Deutz-Fahr neuf, (2005), 95 h.p., 4x4, moins de 100 heures, valeur 62,000$, prix demandé: 59,000$. (418)871-9104.

TRACTEUR ANTIQUE International Mccormick modèle W6 standard, original, bonne condition. Téléphone: (819)396-2232.

TRACTEUR Belarus 825 (1993), 85 forces, 4x4, pelle à neige + fourche, 2,000 hres, 12,500$. Téléphone: (450)246-2851.

TRACTEUR Case Inter (2001), MX110, 4x4 avec chargeur Case Inter 655; GRAIN CAR 15 tonnes Fiklin CA14000; "CHOPPER" Valmetal H5500, un an d'usage; LAME NIVELEUSE réversible Ford, 8'; RÂTEAU à roches Rock-O-Matic, largeur 8'; SOUFFLEURS à neige usagés. (418)596-2574, soir/ matin, pag.: (418)647-7383.

TRACTEUR Case-Inter #3294, 4x4, 25,500$; HERSE Inter #475, 60 disques, avec peigne, 4,000$; SARCLEUR White, 1,000$. Téléphone: (819)389-5407, (819)389-1124.

TRACTEUR Inter #633, 4x4, diesel, avec soufflleuse à neige; BOMBARDIER J5, 3 passagers avec cabine et chauffrette. (450)588-3478.

TRACTEUR Inter #886, 3,991 heures, en parfait état. (418)873-2386.

TRACTEUR J.D. #2155, 45 h.p. (1991), 2x4, 3,660 heures, 12,800$ négociable. (418)329-3718.

TRACTEUR J.D. #4850, 190 h.p., 4RM, power shift, roues doubles, pesées avant, 5,750 heures, excellente condition. (450)764-3585.

TRACTEUR Landini #8880, (1994), 4 roues motrices, 3,000 heures, avec ou sans loader, 18,000$. Téléphone: (450)427-3903.

TRACTEURS
J.D. 2940, 6 cylindres D. 4x4, cabine 22,500$; FORD 8100, 4x4, cabine, A-1, 4,727 heures: 16,000$; M.F. 399, 4x4, cabine; M.F. 699, 4x4, cabine, chargeur; M.F. 1233 neuf, 4x4, 28 h.p.: 14,500$.
BATTEUSE
J.D. 9600, 4x4, 2,160 heures (1994): 8,500$.
DÉBROUSSAILLEUSES
2 BUSH HOG de côté, 4' et 5'; J.D. 737, 15', etc.
SPÉCIAL SOUS-SOLEUSES
5, 7, 9 pattes de 2,500$ à 4,500$.
BOÎTES À GRAINS
280, 350, 430 minots.
GRAIN CARS
J.D. 400: 5,500$; J.D. 500: 7,000$.
SKID STEER LOADERS
J.D. 250 comme neuf: 19,500$; CASE 1845B.
ROUES DOUBLES
18x34, 18x38, 15x38, etc.
GRAND SPÉCIAL
SOUFFLEUR à neige Bervac 92", tambour rotatif: 2,000$
ENT. JOCELYN HOULE INC.
705, Joseph-Arthur
Joliette (Québec) J6E 8T4
(450)756-0501, 1-800-756-0514
13/01

MACHINES-OUTILLAGE

TRATEURS (2) J.D. 4x4, #7920, 0 heure, tout tout équipé, 18x46 ou 20x42 Michelin, 4RD, 14?,900$, #8310, #8210, 3,600 heures, garantie J.D. 5,000 heures, A-1, 9?,900$, #8100, 4,300 heures A-1, 6?,900$, inspecté, #7810RD (2001), garantie @ mai 2006, 83,500$, #7510 avec pelle #740SL, 40 Km, 2,200 heures, (2000), comme neuf 81,000$, #7410, #7210, 1,400 heures, 4 valves, 59,900$; PELLES J.D. #640, #740, J.D. #6410, 4x4, (2001), 1,400 heures, garantie novembre 2006, 40 Km, 58,900$, J.D. #6400, 4x4, 18x38, 4,300 heures, A-1, 29,800$, #6210, 1,450 heures, 40 Km, 18x34, tout équipé, 43,800$; TRACTEURS CASE Magnum #7220, MX200, MXM190, #7250, etc., Maxxum MX120, 2,800 heures, 18x42, 4x4, A-1, 58,800$; PELLES L-300 et 520 Q.A.; RÂTEAU et ramasse-roches Hiline XL-78, neuf, 16,500$; CHARRUES Kverneland BB115, 4, 5, 6, versoirs, 9,800$; PLANTEURS J.D. #7200, conservation, tout équipés, vacuum (2), 6 et 8 rangs, 13,900$, #1750, 8 rangs (démo) tout équipé, vacuum, conventionnel, 36,900$; CULTIVATEURS Case #4300, #4800, 28', 2 rouleaux, A-1, 8,800$, J.D. #980, (démo), 26', 5 barres de finition, 15,000$, J.D. #960, 30', 7,900$, très propre; SEMOIR J.D. #750, 15', roues jumelées, 21,300$; BOÎTES à grains; 15 SOUFFLEURS à neige; ROUES doubles toutes grandeurs etc. Au: 733, St-Pierre Nord, St-Constant: (514)239-6748.

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À L'ADRESSE SUIVANTE:
www.yvonroussin.com
Appelez-nous car nous avons toujours un beau choix de machineries et tracteurs en inventaire. Vente, achat, location. Machineries agricoles Yvon roussin inc. Laurier-Station, 1 mille au sud de l'autoroute 20, sortie 278. Téléphone: (418)728-2092 ou (418)728-4666.

MAISONS

DURHAM-SUD: luxueuse maison de campagne sur terrain 119,572 pi.ca.: 189,900$. À visiter: www.leslie-remax.com
ST-PIE-DE-GUIRE: maison de campagne sur terrain 88,706 pi.ca., demandant travaux de finition: 68,900$. LESLIE RUCKSTUHL: (450)771-7707, Re/Max Impact, c.i.a.

OFFRE D'EMPLOI

FERME LAITIÈRE recherche employé à temps plein, horaire flexible, région de Bellechasse. Téléphone: (418)884-2701.

FERME LAITIÈRE recherche employé(e) permanent(e) possédant expérience et compétence pour la traite (salle de traite) et soins des animaux. Maturité et bon jugement requis. Nerveux et fumeurs s'abstenir. Maison fournie si nécessaire. Téléphone: **(450)294-3324**, fax: **(450)294-3274**

FERME LAITIÈRE St-Bernardin, 1 heure ouest de Montréal, recherche employé pour traite et soins d'animaux, salaire et conditions à discuter. Tél./ Fax: (613)524-3323.

HOMME avec expérience, temps plein, 40 heures/ semaine, engraissement porcin, maison disponible sur place. Mont St-Grégoire, téléphone: (450)347-0961.

HOMME, FEMME OU COUPLE demandé sur ferme laitière, travail à temps plein, maison fournie . Téléphone: (819)295-3001.

HOMME ou COUPLE DEMANDÉ sur ferme laitière avec expérience pour traite des vaches et travaux aux champs, temps plein, salaire à discuter. Ste-Brigitte-des-Saults. Téléphone: (819)336-4225.

OFFRE D'EMPLOI, ferme laitière, Kamouraska, recherche employé avec formation, avec ou sans expérience pour traite, soins d'animaux. Salaire, conditions à discuter. Immédiatement. Tél. soir: (418)492-7550, (418)492-9089.

OFFRES D'EMPLOIS
Ferme Yogecostère enr. Personnes compétentes, gestion animale et maraîchère pour transformation fromagère et culinaire bio. Personnes polyvalentes, dans la perspective de former une communauté. 1,500 Montée Latulipe, Sainte-Justine-de-Newton, J0P 1T0. Téléphone: (450)764-3563/ 3448, Télécopieur: (450)764-3174.

POUR PRODUCTION PORCINE biologique temps plein, tâches: gestion de la production et tenue de registre, avoir bonne capacité physique, autonomie et responsable, salaire selon compétences. Téléphone: (418)435-6785.

RECHERCHE personne fiable avec expérience sur ferme laitière Holstein pur sang, 75 vaches, travail à temps plein. FERME A. & R. BOULET INC., Ricardo: (418)259-2689.

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES

FERME DE VEAUX DE LAIT À VENDRE

sise au 315, 3e Rang Est, St-Joachim de Shefford

VENTE PAR SOUMISSION

Ferme d'environ 43,7 hectares dont environ 18 hectares sont en culture avec maison, étable, garage et cabane à sucre. Cette ferme comprend le lot P-91 du cadastre officiel du canton de Roxton.
Les offres d'achat devront être reçues au centre de services de La Financière agricole du Québec au 328, rue Principale, bureau 220, Granby (Québec) J2G 2W4 avant 14:00 heures, le 17 février 2005 et avoir été complétées sur les formules disponibles à cette même adresse.

Pour toute information ou pour visiter les lieux, veuillez communiquer avec, M. Doris Tétreault Tél.: (450) 776-7145

N.B.: La Financière agricole du Québec se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des offfres.

CENTRES D'EMPLOI AGRICOLE

BEAUCE. Fermes porcines. Près de Ste-Marie, près de St-Elzéar, près de St-Bernard, Ste-Claire, St-François-de-Montmagny, près de St-Luc, St-Bernard, Ste-Marie. Gérant, resp. ou aides dans maternité ou engraissement. Poss. de logement. Permanents, saisonniers, fins de sem. **Fermes laitière, bovine, acéricole**. St-Odilon, Frampton, St-Léon-Standon, St-Georges, près de Ste-Marie, St-Georges-de-Windsor, Ste-Marie. Soin, utilisation de la machinerie agricole, travaux aux champs, récolte de foin, coupe de bois, travaux à l'érablière. Poss. de logement. Permanents, saisonniers, fins de sem. Tél: (418) 228-5588

CENTRE-DU-QUÉBEC, Fermes laitières. St-Léonard d'Aston, Nicolet, Princeville, Warwick, St-Pie-de-Guire, St-Cyrille-de-Wendover, Victoriaville, Baie-du-Febvre. Ouvrier agricole. Permanent, temps plein. **Fermes céréalières**. St-Wenceslas (déneigement), St-Sylvère (déneigement). Ouvrier agricole. Permanent, temps plein. **Ferme bovine**. St-Grégoire. Ouvrier agricole. Permanent, temps plein. Tél: (819) 293-5838

ESTRIE. Bergerie. Notre-Dame-des-Bois. Man?uvre. **Ferme laitière**. Compton (vacher). Porcheries. Wotton, St-François-Xavier-de-Brompton, Marbleton (manoeuvre), Richmond (gérant). **Serre**. Danville. Contremaître. Tél: (819) 822-4427

LÉVIS-BELLECHASSE. Fermes laitières. St-Henri, St-Lambert, St-Gervais, St-Charles, Honfleur, St-Michel, St-Isidore. Vachers pour la traite, l'alimentation. **Fermes porcines**. Pintendre, St-Henri, St-Vallier. Tél: (418) 872-0770

LOTBINIÈRE-MÉGANTIC. Fermes laitières. St-Jacques de Leeds. Vachers pour la traite, l'alimentation. **Fermes porcines** (gestion, alimentation, manipulation des porcelets). St Flavien, St Patrice, Dosquet, St-Julien, Lyster. **Production avicole** (canard-gavage). Dosquet. Ouvrier. **Production bovine** et mécanique. St-Flavien. Gérant de ferme. **Ouvrier sylvicole**. Lotbinière Tél.: (418) 872-0770

RIVE-NORD, Fermes laitières. Baie St-Paul, Deschambault, St Augustin. Vacher pour la traite, l'alimentation. **Production avicole** (dinde de reproduction). Valcartier. Ouvrier. **Regroupement de producteurs** St-Casimir St-Thuribe, Regroupement de producteurs Servi-Ferme, St-Raymond, comté de Portneuf. Mobile, autonome. Tél.: (418) 872-0770

ST-HYACINTHE, Fermes porcines (maternités et/ou engraissement). Saint-Simon, Sainte-Hélène, Upton, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Marcel et Saint-Robert. **Fermes laitières**. Saint-Hyacinthe, Upton, Saint-Valérien, Sainte-Madeleine, Ange Gardien, Saint-Marc-sur-Richelieu et Noyan. **Ferme avicole**. Région de Saint-Liboire. Tél.: (450) 774-9154 poste 208

ST-JEAN-VALLEYFIELD. Fermes laitières, Montérégie Ouest. Ouvriers agricoles et vachers. Possibilité de logement. Permanents. Tél.: (450) 454-3996 ou 1 (888) 454-3998

Connaissez-vous le site des centres d'emploi agricole ? : www.emploiagricole.com

OFFRE D'EMPLOI

ST-HYACINTHE: ferme laitière recherche employé à temps plein. Téléphone: (450)799-1176.

VENEZ DÉCOUVRIR l'Ouest canadien et le Midwest américain, entreprise manitobienne est à la recherche d'individus pour conduire des camions-remorques et des moissonneuses-batteuses, début mai jusqu'au 1er novembre, permis de conduire classe 1 nécessaire mais aucune expérience requise, salaire + logement inclus. (204)371-7736, (204)433-7557.

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS gros billots de hêtre, orme ou frêne, 20' long, 20" au petit bout. Contactez Gilles ou Érick: (819)358-9411.

ACHÈTERAIS terre à bois ou coupe de bois, sélective ou à blanc. Tél.: (450) 263-5829.

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes, brûlés, ou accidentés, pour pièces. ENTREPRISE URGEL PALIN & FILLES, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (450)478-1311.

AVONS besoin de tracteurs usagés, de toutes marques, de toutes grosseurs. Payons comptant. Appeler aux: ENTREPRISES JOCELYN HOULE, téléphone 1-800-756-0514, (450)756-0501.

ON DEMANDE

ACHETONS tracteurs pour pièces.
Vendons pièces tracteurs
Allis-Chalmers, M.F., J.D., Inter, Oliver, Case, Fiat, David Brown.
Équipements St-Pierre Inc.
St-Louis-de-Gonzague, cté Beauharnois. Téléphone: (450)371-0920, (450)371-4363.
Sans frais: 1-888-699-0678.
eq.st-pierre@rocler.qc.ca

COUPE FORESTIÈRE
ACHÈTERAIS coupe de bois à blanc ou sélective, contactez Tommy Boyer: (450)454-2796.

RÂTEAU à roches 14' ou 16'; TRAILER à animaux 20'x8' ou 24'x8', aluminium. Téléphone: (450)826-3932, (514)609-3932.

RECHERCHE équipement et voitures antiques pour chevaux; Armes à feu différents modèles: carabines et fusils pour vermine. (450)646-4398, le soir.

RECHERCHE trailer dompeur sur côté, usagé (peut être défectueux). Téléphone: (450)296-4785.

VIBRO 15' sur 3 points avec planche et rouleaux doubles; ROUES doubles 18,4x34. St-Nicolas, téléphone: (418)580-2146.

PLANTS

PLANTS d'oignons espagnols; aussi plants de choux, choux-fleurs, brocolis en multicellules. Plusieurs variétés disponibles. Possibilité livraison. Téléphone/ fax: (450)568-2531, (450)880-0566.

POUSSINS-POULETTES

CENTRE AVICOLE BÉLANGER INC.
POUSSINS pour la ponte et la chair, 1 jour et 3 semaines, DINDONNEAUX 1 jour et 4 semaines, CAILLES, POULETTES prêtes à pondre (rouges, noires et blanches). Nous avons un réseau de 150 agents au Québec et Nouveau-Brunswick. Pour informations: Centre Avicole Bélanger, 72 route Gaspard, Ste-Louise, G0R 3K0. (418)354-2557, fax: (418)354-7709. Site web:www.avicolebelanger.qc.ca

COUVOIR SIMETIN
POUSSINS À CHAIR, race à PONTE rouges, noires et grises, CANARDS de Barbarie, CAILLES. Et en saison, DINDES, PINTADES, FAISANS, PERDRIX, OIES, CANARDS de Pekin et de Rouen. 8960 boul. St-Canut, MIRABEL, J7N1P3. (450)258-2404, fax: (450)258-2932. simetin@couvoir.com, site Web: couvoir.com

SERVICES

COFFRAGES MB
• Fondations de tout genre
Tél.: (819) 398-6365
R.B.Q. #3093003636-82

Fondations Provinciales inc.
#1 au Québec pour le meilleur rapport qualité/prix

• FOSSE À PURIN • PLATE-FORME
• FONDATIONS DE PORCHERIE
N.B. Nous allons partout au Québec
MARCEL MÉTHOT, chantier
Cell.: (819) 362-5386
Bernard Vigneault, ventes
Tél.: (819) 362-6939
jour et soir
Fax: (819) 362-9430

MCI
INGÉNIERIE - CONSTRUCTION
Les consultants Mario Cossette inc.
STRUCTURES D'ENTREPOSAGE DES FUMIERS
SANS FRAIS 1-800-852-7971
www.cossette.qc.ca

SILOS

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
240 Route 235
ANGE-GARDIEN
Tél.: (450)293-1443
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction, rehaussement, réparation, finition intérieure.
Distributeurs
Val Métal, Houle
Silo Supérieur
P.F.B., Suevia, I.E.L.

NOUVEAU
Financement disponible
Maintenant le seul dépositaire Harvestore autorisé au Québec
Structures neuves & usagées remises à neuf
• Videur alliance
• Système d'échange de videur
• Fosse à fumier Slurrystore
• Piece d'origine
SILOS BLEUS DU QUÉBEC
ÉTIENNE LEDUC
(418) 325-2312

NDE — Mélangeur vertical RTM
Le plus vendu au Québec!
Spécifications en français
www.ndeco.com
• Balles rondes, rectangulaires
• Modèles neufs et usagés
Vente - Service conseil
Renaud Lachance
Tél./Fax : (418) 459-6329
1-888-336-3127

SILOS

Système de vraie chute double pour silo de douves ou coulé.

• Silo en douves de béton préfabriquées.
• Silo conventionnel coulé.
• Silo hermétique et videur de silo.
• Videur de silo VALMÉTAL.

ACHAT • VENTE • RÉPARATION
DÉMÉNAGEMENT • EXTENSION
ENTRETIEN DE SILOS USAGÉS
(418) 839-8808
SILO SUPÉRIEUR
St-Romuald (Québec)

les fondations André Lemaire
• FOSSE À PURIN
• PLATE-FORME À FUMIER
• SILO-FOSSE

PORCHERIE-ÉTABLE
MUR SANDWICH
COFFRAGE INDUSTRIEL
1650, ST-PIERRE
ST-ZÉPHIRIN, QC J0G 1V0
Cellulaire
(514) 386-3079
LICENCE RBQ: 1812-9627-32
(450) 564-2030

À VOTRE SERVICE DEPUIS 25 ANS
Prix disponible pour 2005
"La fiabilité a un nom"
CONSTRUCTION B.R.N. inc.
516, 7e Rang, St-Dominique
Bruno Bousquet (prop.)
Fosse à purin • plate-forme à fumier • mur isolé en béton • silos horizontales
Service d'excavation complet
Selon vos plans d'ingénieur
Partout au Québec
TÉL.: (450) 773-0064
(450) 773-5930
Tél.: 1 (800) 265-0064
Fax: (450) 773-9743

AS AGRI-SILO INC. AS
Pour être bien informé !!!
• Construction silo neuf et usagé.
• Rehaussement, déménagement.
• Réparation intérieur & extérieur.
Harold Puller
111, 8e rang St-Germain de Grantham
Tél.: (819) 395-2154

SILOS

Silo J.M. Lambert

- Silos hermétiques
- Silos en douves de béton neufs et usagés
- Vous pouvez convertir votre silo HARVESTORE en silo CONVENTIONNEL qui se vide par le haut
- Achat, vente
- Extension
- Déménagement
- Videurs neufs et usagés en stock
- Entretien silos, videurs

NOUVEAU SILO-FOSSE PRÉFABRIQUÉ
MÉLANGEURS RTM
Pour tous vos besoins
SELON VOS NUTRIMENTS
4250, rue Vachon
Drummondville J2B 6V4
(819) 474-6989

Silo Expert inc.
- Silos Neufs et Usagés
- Déménagement, Rehaussement
- Réparation Générale
Robert Bahl: Tél.: (819) 478-1252
Fax: (819) 478-8858
95, Lemaire, St-Nicéphore, Drummond

TERRES DEMANDÉES

1A- À ABSOLUMENT BESOIN, URGENT! fermes, fermettes, domaines, campings, vergers, commerces...
1B- Clientèle montréalaise, européenne, asiatique. Y.A. MORIN, Groupe Sutton-Action Brossard, (450)462-4414, 1-888-670-5490 e-mail: yvon_a.morin@sympatico.ca

ATTENTION! Recherche: fermes, terres de tous genres, boisés, domaines. Clientèle privilégiée, montréalaise, québécoise, étrangère... Demandez:
JEAN-GUY MONETTE
SUTTON-ACTION COURTIER. Tél.: (514)990-6445.

CHERCHE petite grange-étable à l'ordre et fonctionnelle pour 25 vaches laitières, sur un beau site paisible, loin des voisins, près d'un cours d'eau navigable, préférence pour la Haute-Mauricie mais toute région considérée, prix abordable. Écrire à La terre de chez nous, CASE: 793, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

SPÉCIALISTE dans la vente de fermes, clients sérieux, estimation sans frais. AGRI-IMMEUBLES PROVINCIAL COURTIER, SERGE FONTAINE, a.a. Téléphone: sans frais: 1-866-771-4799.

Vous voulez vendre votre ferme. Plus de 30 années d'expérience. Immeubles Tito courtier, Gérard Chassé, Alain Chassé, agents, téléphone: (450)796-2557.

TERRES À VENDRE

À LACOLLE: 100 arpents cultivables drainés, une partie zone blanche. Téléphone: (514)444-5877.

TERRES À VENDRE

LYSTER
TERRE À VENDRE
Région Plessisville, 250 acres, 60 en culture, érablière de 1500 à 2000 entailles. Site idéal pour porcherie, très bon secteur pour la chasse au chevreuil et orignal dans zone 7 à l'arc ou à l'arbalette.
Prix à discuter
(819) 362-6780
entre 18 hres et 21 hres

133 ACRES, machinerie, 2 maisons, production 750 veaux de lait.
212 ACRES, excellente construction (maison, étable froide, grange, hangar), 2,500 cordes de bois, prêt à couper (production bovine).
297 ACRES, 133 en culture, production bovine avec érablière, 9,000 entailles très bien équipée, maison, vue à couper le souffle.
TERRAIN DE GOLF 9 trous avec salle à manger, très bon achalandage, relais VTT et motoneige en hiver.
PETITE ÉRABLIÈRE, 1,400 entailles avec chalet, tout équipée, magnifique vue.
POURVOIRIE 100 kilomètres carrés, 4 étoiles avec beaucoup de machineries et bâteaux, 36 lacs, (environ 26,000 acres), salle à manger, chalet impeccable, financerait en partie.
POURVOIRIE 237 KILOMÈTRES CARRÉS, 100 lacs, le territoire est immense financé par propriétaires, avec un comptant. Cause retraite.
FERME LAITIÈRE avec quota et machinerie, environ 100 têtes, 280 acres, maison confortable avec piscine près d'un boisé pour chasseur.
77 ACRES, 480 veaux de lait, bonne maison, garage 4 portes. Je suis toujours à la recherche de fermes de tout genre, j'ai plusieurs acheteurs qualifiés, je suis producteur depuis 27 ans. ANDRÉ LESSARD, Groupe Sutton Estrie Centre: (819)621-5533, (819)362-5323.

À HAM-NORD, 124 acres, prairie, boisé, bâtiments, grande maison rénovée. Vue panoramique. Équipement, machinerie disponibles. Prix révisé.
STE-CLOTILDE-DE-CHÂTEAUGUAY: 169 arpents, 100 boisés, prairie, friche, garage-atelier, avec ou sans maison.
ST-RÉMI-DE-NAPIERVILLE, 75 arpents, 50 cultivés, 25 défrichables. Terre légère, coteau, étang, remise-atelier, maison.
POUR VENDRE OU ACHETER, demandez JEAN-GUY MONETTE, (514)990-6445, SUTTON-ACTION COURTIER.

AMQUI: 333 acres + 100 en location, 2 maisons + bâtiments dont une étable 70'x135' construction 2000, coût 325,000$ + fosse. Prix demandé: 395,000$.
ST-JEAN-BAPTISTE-ROUVILLE: 75 arpents, partie drainée.
RÉGION KNOWLTON: cottage ancien sur 35 acres, zoné agricole.
STUKELY-SUD: cottage récent sur 106 acres, boisé, petite érablière.
CARIGNAN: 112 arpents, façade route 112.
STE-CHRISTINE: 51 hectares et plus, cottage + bâtiments.
STE-CHRISTINE: 150 acres boisées avec érablière. BENOIT DE GRADY, agent affilié, téléphone: (450)521-1558, Royal Lepage Avantage courtier.

CULTURE MARAÎCHÈRE, 1,000 acres (400 hectares) de terre noire organique drainée, irrigation, clientèle établie domestique et export, vente en bloc ou actif. Chiffre d'affaires important. En toute confidentialité. Evergreen Inc immobilier agricole, courtier immobilier agréé, R. VILLY: téléphone: (450)427-7575, fax: (450)427-8484. rainier@contact.net

Dispro Inc

À vendre : terres pour grandes cultures sans bâtiments

Dalkeith Ontario : 130 acres cult. drainées + 40 ac. bois, aussi 72 acres cultivables	*St-Edmond Lac St-Jean : 65 arpents cultivables*
À 15 minutes du Québec	*Idéal pour entreprise débutante*
André Alarie (819) 371-8527	*Marie-Josée Alarie (819) 691-6180*

Tarifs exclusifs pour les membres de l'UPA 20 mots et moins **6$**

Qui disent en souriant : J'en ai pour mon argent

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

À VENDRE: 150 chèvres laitières gestantes, 7 boucs. Pour information: (819)784-2100.

TAURES (50) Holstein pur sang, croisées, gestantes, vaccinées, vêlant en tout temps de l'année. Possibilité de livraison. Téléphone: (819)737-4485, cell.: (819)856-6310.

CENTRE-DU-QUÉBEC

ÂNES à vendre (5), 6 mois à 5 ans de couleur noire, grandeur moyenne, prix à discuter. Après 20h.: (819)353-2036.

BATTEUSE #1460 avec table à maïs 6 rangs et table à grains 15', 17,000$. (450)784-2239.

FERME AVICOLE à louer avec quota et poulailler, terre grandes cultures, possibilité silos et machineries. Téléphone, soir: (819)297-2566, demandez Mike.

CENTRE-DU-QUÉBEC

MARIO MÉTÉO, expérience: 32 années. Exposés météorologiques personnalisés, escadrilles F-18, Aurora, hélicoptère, destroyer pour Forces Armées. Météorologue Aéroport Sherbrooke 7 dernières années. NOUVEAU: vous propose discussion météo 1 à 10 jours, livrée courriel, fax, matin 8h. 1-800-823-6962.

PELLE hydraulique Takeuchi TB-68, 14,000 livres; ENROBEUSE à balles rondes attelage 3 points, prend et dépose la balle; BÂTIMENT d'acier 40'x100'x19' hauteur avec tôle; GÉNÉRATRICE diesel 8 forces (peut souder). Tél.: (819)289-2633, (819)293-7310.

CÔTE-DU-SUD

DÉBUSQUEUSE John Deere #440C, (1981), très propre et très bonne condition. Prix: 29,800$. (418)359-2343.

ESTRIE

BON FOIN à vendre pour vaches à lait ou à boeuf, petites balles environ 35 livres. (819)845-3672.

FERMETTE à vendre, située entre Victoriaville et Drummondville: 10 arpents, petite étable, garage, maison mobile 65', droit de construire. (819)336-5447, (819)314-6223.

FOIN, paille, première qualité pour vaches laitières et chevaux à vendre, grosses balles carées sèches, sans pluie. Tél.: (819)336-5447, (819)314-6223.

FOIN SEC 1ère et 2e coupe en petites balles. 250 balles rondes sèches. (819)838-4398.

LANAUDIÈRE

COMPLEXE DE SERRES Nordique Harnois comprend 5 serres jumelées de 24' x 204' chacune, 25,000 pi.ca. total, construction 1998, toit ouvrant, côté ouvrant automatique, robot d'arrosage + autres équipements; semoir Bouldin Lawson avec drum chariots, laveuse à cabarets, cabarets 200, 288, 72 cellules; camion Kenworth 1976 avec remorque 1987, 32'. Pour informations, téléphone: (450)834-2963.

LÉVIS-BELLECHASSE

TAURES gestantes, pur sang Holstein, moyenne du troupeau 9,000 kilos, cause quota vendu; BASSIN Mueller 600 gallons, unité 5 forces. (418)889-9054.

LOTBINIÈRE-MÉGANTIC

RECHERCHE roues doubles pour tracteur, 20,8x38, T-rail, et semoir Brillion. Téléphone: (418)428-3260, (418)428-3558.

LOTBINIÈRE-MÉGANTIC

VACHES Holstein pur sang ou pourcentage, fraîches vêlées. Téléphone: (418) 888-4441.

MAURICIE

TAURES À VENDRE
8 vêlant entre 02 et 25 janvier 2005, d'autres vêlant février et tout temps de l'année. Ste-Thècle, Jean: (418)289-2179.

TRACTEUR Case MX 135 (2001), 1,500 heures, garantie 10 ans, 10,000 heures, roues doubles 42", 40 kilomètres, tout équipé, 78,000$ ferme. Téléphone: (819)691-1376, (819)386-7779.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

TRACTEUR N.H. 8870, 3,000 heures; TRACTEUR N.H. TM115, 3,000 heures; BATTEUSE J.D. 6620, 4x4, table 14' et pick-up canola; SÉCHOIR à grains, 3 ans, Airstream (grains et canola); FOURRAGÈRE 790 N.H., pick-up foin, nez à maïs; CHARGEUR industriel Trojan 4000. (418)374-2143.

SAINT-HYACINTHE

FOURRAGÈRE New Holland Super 717, avec pick-up à foin 717W et 770, rang maïs: 1,150$; PRESSE N.H. #68, 450$. Téléphone: (450)785-2884.

LAME niveleuse 3 points, 8' avec cylindre, modèle LGB8 marque Serge Lemay, comme neuve, payée 4,095$, SPÉCIAL: 1,995$. Téléphone: (450)785-2884.

VIBROCULTEUR Bervac #615, 28', planche hydraulique plus rouleaux doubles. (450)346-5967.

SAINT-HYACINTHE

TRACTEUR Case #1070 cabine, (1975), 4,215 heures, power shift, 2 sorties d'huile, 105 h.p., pneus 23,5x34, bonne condition, 7,000$. (450)785-2884.

TRACTEUR Ford #6600 diesel, (1981), cabine Hiniker avec loader Ford #777, pneus neufs, 8,200 heures, bonne mécanique. SPÉCIAL: 9,995$. (450)785-2884.

VIBRO Alloway tandem 30"; PLANTEUR 6 rangs J.D. #7000 no-till; COUTEAU haricots PFM 6 rangs, "heavy duty"; DÉCAPEUSE à billon Buffalo 6 rangs; HACHE-PAILLE Wic avec moteur Honda. Téléphone: (450)460-2307.

SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

CAROTTES
Pour consommation animale à Sherrington. Info: Sapec, Réjeanne Robert: (450)454-5789.

TERRES À VENDRE

TERREBONNE / LA PLAINE

Grande ferme 553 arpents, 1 maison, 12 chambres + 1 maison, 3 chambres + garage double + quelques bâtiments.

Prix négociable 1 890 000 $

Appelez John Auger
Sutton Acces CTR
(514) 256-9006

À ST-CUTHBERT: belle maison ancestrale 3 c.c., 30 arpents cultivables, 30 arpents boisés avec chalet.
ST-CUTHBERT: propriété style canadien 4 c.c. avec 10 arpents de terre bornée par rivière.
LANORAIE: 900 arpents de terre peut se vendre séparément avec irrigation souterrain.
ST-BARNABÉ NORD: belle grande propriété 68x32' avec garage 37'x48' fosse réglementaire, 90 arpents, terre idéale pour moutons, boeufs, etc... MARCEL DESCHÊNES, La Capitale Lanaudière, téléphone: 1-800-667-8495.

À ST-TITE-DES-CAPS

TERRE de 535 acres dont 330 en culture, pouvant convenir pour élevage porcin.
PIERRE TROTTIER, courtier immobilier, (418)543-5410.
www.courtieragricole.net

CENTRE-DU-QUÉBEC STE-CÉCILE-DE-LÉVRARD

TERRE 316 arpents dont 269 en culture avec bungalow 32'x42' et garage annexé 16'x32', grange-étable 38'x100', vacherie 38'x120', étable froide 40'x80' pouvant servir de remise à machinerie, laiterie et bureau 25'x35', garage isolé 40'x40'; TERRE 197 arpents dont 183 en culture avec remise à machinerie 40'x100', machinerie et les équipements si désirer. (819)263-0179.

CENTRE JARDIN-PÉPINIÈRE

À VENDRE ou À LOUER: belle petite entreprise à mi-chemin Trois-Rivières, Montréal, à 1.5 kilomètres de l'autoroute 40. PIERRE TROTTIER, courtier immobilier, (418)543-5410.
www.courtieragricole.net

CHAMBLY, fonds de terre de 272 arpents, drainés, endosse le parc industriel, possibilité de louer terre voisine de 335 arpents. Osez vous informer. Noël Charles Beauchemin, tél.: (514)875-6660, agent immobilier, Groupe Sutton Millénia.

CONTRECOEUR en bordure du fleuve, 6962 Marie-Victorin, terre plus ou moins 20 arpents avec résidence, garage, remise et 14 serres (plus ou moins 25,000 pi.ca. de surface cultivable) prête à la production, prix demandé: 350,000$. Contactez Yves: (450)652-4375, poste 12.

ÉCURIE de 8 boxes, sellerie, garage, manège extérieur, terrain 6 arpents (rivière). À Upton, maison 7 1/2, prix: 125,000$ très bon investissement. Tél.: (450)549-5261.

FASSETT (Outaouais): bâtiments ferme sur terre 150 acres, possibilité de bâtir sur partie riveraine.
ST-EDMOND-DE-GRANTHAM: terrain de 32,800 pi.ca. pour moins de 12,000$. LESLIE RUCKSTUHL: (450)771-7707, Re/Max Impact, c.i.a.

FERME 210 acres, antérieurement production laitière, 40% prairie, 2,000 entailles, 60% boisé, garage, 2 remises, grange 40x48, stabulation libre, 35x70 vacherie, résidence. Magnifique vue sur Mont Mégantic. Téléphone: (819)583-4856.

FERME À VENDRE en Estrie, 200 acres, machinerie et bâtiments en très bon état, fosse règlementaire, maison 10 ans. Tél.: (819)544-2030.

FERME grandes cultures 331 arpents, 141 drainés, 20 boisés, veaux grains, capacité 160, avec machinerie, silo, séchoir, maison, bâtiment. (819)396-2531

FERMES À VENDRE dans l'Est de l'Ontario, laitière, ovine, porcine, grandes cultures. MARCEL SMELINK: (613)652-9010 (anglais, allemand, hollandais)
www.farmincanada.ca

FERMETTE Cantons-de-l'Est: 112 acres, 60 en culture, bâtiments, grande maison, superbe vue. Téléphone: (819)658-9021.

RÉGION TROIS-RIVIÈRES: à prix réduit, ferme de 152 arpents 50% boisé avec petite érablière, 9 arpents de vigne, le reste en pacage, grange-étable, hangar, maison de ferme incluse. Karl Gola, a.i.a. 1-877-342-2662, Re/Max du Haut Richelieu K.G., c.i.a.

SAG.-LAC-ST-JEAN

ALBANEL: ferme d'élevage près de 500 acres en culture drainées.
ST-FÉLICIEN: ferme 580 acres en culture, avec ou sans bleuetière.
SECTEUR ALMA: ferme de 400 acres, pouvant convenir pour une production porcine.
ST-GÉDÉON: ferme d'élevage, bonnes bâtisses.
SECTEUR ALMA: entreprise horticole en serres.
ST-AMBROISE: fermette agro-forestière de 263 acres.
ST-HONORÉ: fermette agro-forestière, 210 acres, et d'autres propriétés rurales voir site web.
PIERRE TROTTIER, courtier immobilier, (418)543-5410.
www.courtieragricole.net

ST-DAMASE: terre 60 arpents en culture drainés, maison, bâtiments.
ST-JEAN-BAPTISTE: terre 96 arpents drainés.
ST-SULPICE: 3 bâtiments refrigérés, 18,200 pi. + bâtiments 5,400 pi.
ST-LIGUORI: ferme engraissement 600 porcs, quota de 287 mètres de poulets, 100 mètres de dindes, permis C1 avec salle de coupe, pour vendre au détail, clientèle établie rentable. TIFO IMMEUBLE, courtier immobilier agréé, agents: Gérard Chassé et Alain Chassé: (450)796-2557.

TERRES À VENDRE

ST-SYLVESTRE: fermette, résidence, piscine intérieure, bâtiments et autres. Idéale résidence pour aînés.
CLIENTS SÉRIEUX recherchent fermettes avec résidence, bâtiments, prairies et boisés, entre 100,000$ et 250,000$. À moins 2 heures de Montréal. PAUL GAGNON COURTIER, 1-877-424-3811 sans frais.

ÉRABLIÈRE

ÉRABLIÈRE avec 3 salles 50 à 800 places pour réception située dans Lanaudière, très bonne clientèle avec 80 arpents boisés, prix: 550,00$. Téléphone: (450)478-0822.

FERME BOVINE

À VENDRE ensemble ou séparément, ferme veaux de lait, 390 cages, plus maison, hangar, fosse; 195 ACRES de terre cultivables. (819)336-2714.
marieh@9bit.com

FERME CAPRINE

FERME CAPRINE LAITIÈRE: troupeau enregistré, chèvrerie fonctionnelle incluant fosse et C.A. de l'environnement (46 u.a.), salon de traite, contrat avec usine, parc de machinerie, possibilité de vente en tout ou en partie (cheptel, bâtiment, machinerie), possibilité d'établissement graduel. Information, laissez message: (418)563-3653.

FERME LAITIÈRE

FERME LAITIÈRE à vendre, 265 acres, quota 50 kilos, bien située à l'Est de l'Ontario. Téléphone: (613)524-5328.

RECHERCHE

VENDEURS qualifiés de fermes laitieres et autres productions partout au Québec
ESTIMATION gratuite
ÉQUIPE & SERVICE professionnels
Achat de CORP.
N'hésitez pas à me contacter
Dyane Cotnoir et assoc. Ctr Imm. Agréée.
1 866 711-1122
courtier@dyanecotnoir.com

Sutton

Votre ferme laitière vaut peut-être plus que vous ne le croyez
Pour une ESTIMATION GRATUITE appelez sans hésiter
Avons acheteur sérieux
Fermes laitières • Ovine • Boeuf • Fermette • Terre à bois
Contactez :
L. Chantal Burchette
(AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ)
819-823-7474

200 ACRES en culture, drainées souterrain, 60 acres boisées, 3 silos, fosse à fumier, bâtiments excellente condition, fromagerie. Téléphone: (418)329-3080.

BOIS-FRANCS: ferme laitière 27 kilos/ jour, troupeau génétique Holstein, machinerie, équipement, 270 acres, bonne maison, garages, grange d'une beauté extra, petite érablière. Une rareté.
RÉGION SHAWINIGAN: ferme laitière environ 50 kilos/ jour, 125 hectares, 2 maisons, grange, hangar, superbe troupeau Holstein pur sang, beaucoup machineries, équipements. Faut vendre.
RÉGION DRUMMONDVILLE: ferme laitière environ 33 kilos/ jour, 250 acres, bonne maison, excellente grange, troupeau Holstein, machinerie, équipement.
AVONS PLUSIEURS AUTRES FERMES LAITIÈRES, région environ Coaticook, TroisRivières et autres. Groupe Sutton Estrie, L.CHANTAL BURCHETTE: (819)823-7474.

EST DE L'ONTARIO: 37 k.g./jour, stabulation libre, 245 acres, emplacement et condition impeccables, capacité de la ferme 70 k.g./jour, 2.55$M. Evergreen Inc. Immobilier agricole, courtier immobilier agréé, R. VILLY, tél.: (450)427-7575, fax: (450)427-8484.
rainier@contact.net

FERME LAITIÈRE, région Lotbinière, 18 kilos, vaches, taures, 237 arpents avec bâtisses, fosse, en tout ou en partie. Téléphone: (418)796-2242.

FERME PORCINE

À ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN: 2 porcheries, permis de 3,000 porcs, annexé avec porcherie garage, terre 70 arpents + entrepôt à machinerie. Téléphone: (450)588-2697.

ESTRIE: 230 truies, pouponnière 10 chambres séparées, 1,500 porcs, engraissement, 240 acres, très grande maison avec piscine creusée. (819)835-0077.

FERME PORCINE

MARICOURT: engraissement 800 porcs, C.A. 950, terre 201 arpents dont 192 en culture, remise à machinerie, maison 7 pièces. Téléphone: (450)375-9900.

FERME PORCINE 100 ARPENTS
S10277 Bungalow, 1 porcherie d'engraissement 900 porcs : 40x240 + 1 porcherie : 40x100, 1 poulailler 2 étages : 30x100 (6000 broilers), appellez-moi pour plus de renseignements.
Inf. Jean-Bruno Beauregard
Groupe Sutton – Avantage
Courtier Immobilier agréé
5915, Martineau
St-Hyacinthe, Qc J2R 2H6
450-250-2500

CHARLEVOIX: maternité 300 truies, avec pouponnière de 1,000 places et engraissement, C.A. de 1,660 places, P.A.E.F., entente d'épandage signée, 500 arpents de terre, maisons, équipement complet, beau site. Téléphone: (418)452-3530, pagette: (418)665-1966.

COMPTON: ferme porcine, naisseur-finisseur, 145 truies, peut être vendue avec ou sans inventaire. Très beau site. Tél.: (819)849-7912.

FERME PORCINE 170 truies, avec pouponnière et engraissement ou 385 truies avec ou sans pouponnière (1,000 places), P.A.E.F. conforme. Incluant maison, garage, génératrice stationnaire 125 kwa, moulange, et silo d'entreposage de grains (350 t.) avec système de soufflerie. (418)882-0659.

FERME PORCINE à vendre à St-Joachim, naisseur-finisseur, moulange, cabanon réfrigéré, génératrice, 130 truies, maternité, pouponnière et fosse neuve en 1999. Site idéal pour multiplications. Entre 18h00 et 21h00: (418)827-8618.

SAGUENAY: naisseur-finisseur, 205 truies, 1,200 porcs, moulange, silos, P.A.E.F. conforme. Entente d'épandage, garage, résidence. PIERRE TROTTIER, courtier immobilier, (418)543-5410.
www.courtieragricole.net

TERRE À BOIS

RECHERCHE terre à bois ou coupe de bois. Profitez des excellentes conditions du marché du bois actuelles. Payons très bon prix. Téléphone: (418)459-3690, (418)225-6280.

ENCANS

Le bon choix
Pour faire encan
LES ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Pour vendre privément ou par encan et obtenir le juste prix. Contactez-nous.
Roulant de ferme, animaux, machineries.
C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ
NOUVEAU PAGE WEB
Http://pages.infinit.net/cowans/encan.htm
E-mail: da.cote@videotron.ca
1274, rue Sud, Cowansville, Québec
Tél.: (450) 266-0670
(450) 263-4480
Cell.: (450) 531-0450
ou Fax: (450) 263-8448

ENCAN SAWYERVILLE inc.
ENCANS SPÉCIALISÉS DE VEAUX D'EMBOUCHE
Préinscription obligatoire
avant la vente pour tous les encans

HIVER 2005		
Jeudi	20 janvier	10 h
Jeudi	3 février	10 h
Jeudi	10 février	10 h
PRINTEMPS 2005		
Jeudi	17 mars	10 h
Jeudi	14 avril	10 h
Jeudi	28 avril	10 h

Réception des animaux de 18 h à 22 h la veille et de 6 h à 13h le jour de la vente.
Inscrivez-vous dès maintenant au **(819)849-3606**

Encan Sawyerville
420, route 253
Cookshire, QC J1A 2S8
Tél.: (819) 849-3606
Fax: (819) 849-3047
Encan: (819) 875-3577
Courriel:
lafaille@videotron.net

ÉQUIPEMENTS DE PRÉPARATION ALIMENTAIRE CHAMBRES RÉFRIGÉRÉES
944-B, chemin Trudeau, Saint-Mathieu-de-Beloeil
(sortie 109 de l'autoroute 20)
Photos et détails : www.encansbaril.com
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
ENCANS BARIL INC
Commissaires-priseurs
Tél.: (450) 464-9899 • Telec.: (450) 464-9734

ENCANS

ENCANS BRETON
Luc Breton :
(418) 453-2271
Cell : (418) 334-4366
Internet : www.encansbreton.com

ENCAN
Pour
FERME RÉAL FLUET INC.
(Michel & Alain Fluet, prop.)
1818 rang 9
ST-THÉODORE D'ACTON
Mardi le 18 janvier
À 10 h 00 "PRÉCISES"

ATT: En cas de **GROSSE tempête, remis au jeudi 20 janvier.**
DISPERSION COMPLÈTE EN STABULATION LIBRE
SERA VENDU: un **TRÈS BON** troupeau de
132 têtes d'animaux Holstein provenant d'insémination artificielle depuis plus de 40 ans, suivies en médecine préventive et vaccinées.
Ce troupeau comprend 57 bonnes vaches dont 25 à leur 1ère ou 2e lactation, 20 fraîches vêlées ou dues à la vente, 4 devant mettre bas en février, les autres en tout temps de l'année; 46 belles taures dont 10 gestantes, 2 dues sous peu, 5 en février, 16 taures saillies, 20 taures non-saillies, 29 bonnes génisses d'élevage dont 17 âgées de 4 à 12 mois et 12 âgées de moins de 3 mois.
*** Vous retrouverez des filles de taureaux éprouvés du C.I.A.Q. Les taures sont bien développées, élevées en logette. Elles n'ont pas été tondu. Les vaches sont occasionnellement gardées en stabulation entravée.**
*** Le dernier relevé de livraison montre 4.19% gras, 3.56% prot., C.C.S 246,000.**
MACHINERIE: vibroculteur Case IH 4800, 26', tandem, extension hydraulique et peigne de finition; faucheuse-conditionneuse à disques Kuhn 350, modèle à fléaux, 12' de coupe, tête gyrodine; faneur à foin Claas 6 toupies, 25'; râteau rotatif Kuhn 12', modèle traînant; bonne presse à foin Case IH No. 8545 axiale avec lance-balles, **comme neuve**; 2 voitures à 6 roues tandem de 20' avec plate-forme et panier en acier; monte-balles à courroie Val Métal 48' avec levage hydraulique sur roues; bonne fourragère Case IH 8750 avec détecteur de métal et ramasseur d'andain de 6'; nez à maïs Case IH à 2 rangs (vendu séparément); 3 boîtes à ensilage avec toit sur voiture à 6 roues tandem, pneus 11-L-15 dont 2 de 18', une Dion 1018 et une N.Holland et une Dion de 16'; souffleur à ensilage IH 600, en très bon état; broyeur souffleur à maïs sur prise de pouvoir et sur roues; épandeur à purin Tiscia 3,500 gallons tandem, double essieu, articulé à l'arrière; 2 génératrices dont une Samford de 100,000 watts, stationnaire, sur prise de force - **NEUVE** (2 heures d'utilisation) et une Surge 30,000 watts sur remorque (nécessite une réparation à l'aérateur); 3 paires d'attaches automatiques.
ÉQUIPEMENT D'ALIMENTATION ET D'ÉTABLE: mélangeur RTM Val Métal 270 avec balance électronique; 5 convoyeurs à ensilage à courroie de 18" Val Métal dont un de 60', une partie avec couvercle, 2 de 25 et 26' et 2 de 14'; 2 convoyeurs nourrisseurs Val Métal dont un de 164' et l'autre de 100'; chariot soigneur Wic 45 minots avec moteur à gaz; 4 videurs de silo Val Métal (2 sont disponibles immédiatement) dont 2 avec treuil électrique et descente automatique (4 saisons d'usage) un 24' et un 20' et les 2 autres de 18 et 20'; ascenceur de silo de 100'; 2 silos à moulée avec vis flexible dont un Bedford 9 tonnes et une Westeel Rosco 4 tonnes; 55 logettes Houle modèle Michigan, tuyau 2"; 18 logettes pour les taures; 50 tapis à vache; 8 sections de barrières de tête Houle dont une 7 têtes, une 6 têtes et 6 de 5 têtes; 21 parcs à veaux Houle avec support double pour chaudières; 6 gros aérateurs muraux dont 2 de 69" et 4 de 48"; 7 aérateurs à vitesses variables dont 4 de 24", 21 et 18"; 36 bols à eau dont 31 Houle et 5 en polythène; 5 abreuvoirs dont 3 en polythène et 2 modèle à bascule en acier avec flotte; 2 écureurs raclette Houle dont un modèle à chaîne de 170' avec panneau de contrôle électronique - neuf et l'autre modèle hydraulique de 80'; 2 écureurs Houle avec moteur et transmission (droit) un de 470' et l'autre 95' (chaîne neuve de 2 mois); 2 convoyeurs à foin dont un Lajoie 130' et un Case de 95'; monte-balles Allied 24'; pompe à eau avec réserve et proportionneur; chaînes de cou modèle à plaque; grilles de dallot 15 et 18'; support taille-sabot; vêleuse mécanique; barrière d'approche (chien) actionnée par un moteur de porte électrique.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE & RÉCOLTE: réservoir en vrac Boumatic Dairy-Kool DKF, 2,000 gallons, lavage automatique, unité 5 HP- **NEUF (2002)**; salle de traite Universel Right Step, Double 6, avec 12 unités de traite à retrait automatique; groupe de réception Universel 3-3-3 en acier inoxydable; pompe à vide Universel avec récupérateur d'huile, réserve d'air en PVC, moteur 7.5 HP; pré-refroidisseur à lait (Cub Cooler) Dairy Kool; pompe à savon; chaudière de trayeuse; 100 tonnes de maïs humide; 5 portes d'ensilage de maïs dans un silo de 24 pds;
N.B.: il n'y aura pas d'article de hangar, nous débuterons à l'heure précise par la machinerie.
Cause de l'encan:
abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant
ou prêt bancaire
Cantine sur les lieux
Pour informations s'adresser **aux propriétaires, tél.: (450)546-7817 ou (450)779-9717 ou à l'encanteur**
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE
Tél.: (450)773-5660
www.paul-hus.com

ENCANS

PRÉAVIS D'ENCAN
pour
Ferme Grobill inc.
Rosaire & Solange Bilodeau, prop
717, 7e Rang Ouest
Laurierville, Qc.
JEUDI LE 27 JANVIER 2005 À 10 H PRÉCISES
En cas de grosse tempête, remis au vendredi 28 janvier

Dispersion complète GROBILL

SERA VENDU : un très bon troupeau de 94 têtes d'animaux Holstein pur-sang ou à pour centage portant toutes le préfixe, provenant d'insémination artificielle, classifiées & contrôlées.
Classification : 2 TB, 23 BP, 17 B, 11 NC
Prod. non-supervisée : proj. 9127 kg 4.06% gras 3.31% prot. MCR : 200-216-206
CCS moyen sur 6 mois : 185 000
2 bons tracteurs JD avec cabine climatisée dont un 6400, 4x4, 85 hp & 2355, 56 hp; équipement de fenaison pour lance-balles dont une faucheuse-conditionneuse à disques JD MOCO 930, comme neuve; citerne à purin; roulant de ferme complet, silos, équipement d'étable, de laiterie & récolte.
Surveillez tous les détails dans votre prochaine édition ou visitez notre site web.
* Aussi à vendre privément : la belle ferme de 139 acres dont 94 en cultures, 45 boisés, grange pour plus de 100 têtes avec une partie à logettes, équipement d'écurage Houle, comme neuf, fosse à fumier, remise à machinerie, très belle maison & plusieurs autres bâtiments.
Pour informations, s'adresser aux propriétaires
(819) 365-4723
ou à l'encanteur

DANIEL
PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
Tél.: (450) 773-5660
http://www.paul-hus.com
635 rue Papineau,
St-Hyacinthe, Qué. J2S 7J5

RAPPEL D'ENCAN
Vendredi le 14 janvier à 9 h 30
Ferme Pothier & Frères
8720, Notre-Dame,
Trois-Rivières Ouest
Info.: (819) 264-5219
Troupeau Holstein pur-sang et à %, équipement laitier, d'étable et la machinerie.
www.encansboulet.com

Boulet
Encans Boulet inc.
1.418.259.7086

ENCAN
AYRSHIRE QUÉBEC
Jeudi, 20 janvier 2005
à 12h30 précise
En cas de grosse tempête, remis au lendemain
Au Local des Encans Lafond inc.
405 rang St-Charles Ouest
St-Pierre les Becquets
Seront vendues 45 Ayrshire pur-sang fraîches vêlées ou dues sous peu.
Depuis la nouvelle formule de paiement du lait, les Ayrshire sont avantagées due à leur excellent ratio de 2.22 SNG/Gras et le plus bas taux de cellules somatiques.
- Une Pardner 2ème veau avec 5 gén. TB ou EX. 1ère lact. : 8271 kg 4.1% 3.3% 270-265-274. IPV : +2154
- Une Ripken 2ème veau avec 2 mère TB. 1ère lact. : 7416 kg 4.2% 3.5% 261-259-279
- Une Paddy 2, fraiche, mère BP, 2-1 9340 kg 3.9% 3.2% 309-287-298
- Une BB Kellogg 1er veau. Mère TB 87, 10672 kg 4.8% 3.4% 263-310-272. Sœur propre de la Champ. de Rés. de la Royale de Toronto 04.

Pour informations:
MATHIEU DÉSY
Tél.: (450) 778-4334
Cell: (514) 246-1219
MARTIN DUCLOS *(gérant)*
Cell: (418) 575-9720
JEAN-LORRAIN LAFOND, *(encanteur)*
Tél.: (819) 263-2897

ENCANS

PRÉAVIS D'ENCAN
Jeudi, 17 mars 2005
à 10h30
POUR
Ferme M G Desnoyers
185, rang St-Louis,
St-Damase, co St-Hyacinthe
En cas de grosse tempête remis au vendredi 18 mars
Prop.: Gaétan Desnoyers
Sera vendu un excellent roulant de culture maraîchère et articles divers dont : tracteurs; Inter 5240, 2 RM, cab; Renault 4 RM avec chargeur; Deutz Allis 6260, 2 RM; MF 65 diesel; Farmall A avec sarcleur; tracteur à gazon; camion Freightliner 1993 moteur diesel avec boîte fermée; tout l'équipement pour semis et récolte articles divers.
Pour plus d'informations, voir l'édition du 10 mars 2005 ou site web
Marc Graveline
Encanteur
479, St-Amable
St-Barnabé Sud
co St-Hyacinthe
Tél.: (450) 792-6284
Cell : (450) 223-0762
www.marcgraveline.qc.ca

PRÉAVIS D'ENCAN
pour
Ferme Gérald Bernard et fils inc.
810, rang Presqu'île,
St-Pie Bagot, Qc
Vente du troupeau Geyserka
Vendredi 15 avril 2005
à 12 h, à la ferme
Un excellent troupeau de 65 têtes Holstein dont 3 EX, 20 TB dont 6 TB à 2 ans. Moyenne du troupeau 10 700 kg 3.9 3.4 BCA 211-208-217.
Provenant de taureaux populaires tels que Champion, Dundee, Astronomical, Roy, Blitz, Leader, Linjet, Flip et bien d'autres.
Vente à ne pas manquer
Des dépliants sont présentement disponibles
Pour information, veuillez contacter
Serge Bernard
(450) 772-2666
Jocelyn Côté
(819) 858-2097
Cell : (819) 475-7125
Encanteur
Service de vente Bermaska Inc.
140, Martineau,
St-Thomas-d'Aquin, Qc
(450) 796-2612
Fax : (450) 796-2298

VENTE DE PRODUCTION DE VACHES LAITIÈRES
Au local de l'encan de St-Hyacinthe, sortie 133, Rte. Trans-Canadienne, St-Hyacinthe Qc.
Vendredi le 14 janvier 2005 à 13h00
Seront vendues: environ 120 bonnes vaches pur-sang, NIP et croisées. La plupart sont fraîches ou dues à la vente. Plusieurs sont à leur premier veau avec d'excellente généalogie et quelques-unes à leur deuxième veau avec des productions jusqu'à 10 000 kg.
NOTE : dans l'édition du 6 janvier, nous annoncions la consignation d'un troupeau complet Holstein dont la vente devait avoir lieu le 14 janvier, notez que la vente du troupeau complet est remis au **28 janvier 2005.**
Une excellente occasion d'acheter de bonnes laitières à prix raisonnable.
Réseau Encans Québec
Renseignements:
Réseau Encans Québec S.E.C.
C.P. 40570,
CSP St-Thomas d'Aquin,
St-Hyacinthe, Qué. J2R 1K8
Tél.: (450) 796-2612
Fax: (450) 796-2298

ENCANS

PRÉAVIS D'ENCAN
Mardi, 1er mars 2005
à 11h
à la ferme
Robert Laplante
538, rang St-Augustin,
Ste-Hélène de Bagot,
sortie 152, auto. 20
Prop.: Marco Fluet inc.
Sera vendu un excellent roulant de cultures commerciales, quelque équipement de porcherie et articles divers : tracteurs; JD modèle 8630 articulé; JD modèle 7210, 4 RM; Inter 7120, 4 RM roues doubles; JD 6210, 4 RM cab; Inter 685, 2 RM; charrue Kverneland 5 versoirs semi-portée modèle BB115; vibro JD modèle 980, 29' avec pick-too; semoir JD modèle 7200, 6 rangs; semoir à grain Press Drill; semoir grain Inter modèle 5100; tout équipement pour semis et récolte, articles divers.
Pour plus d'informations, voir site web ou édition du 17 février 2005
Marc Graveline
Encanteur
479, St-Amable
St-Barnabé Sud
co St-Hyacinthe
Tél.: (450) 792-6284
Cell : (450) 223-0762
www.marcgraveline.qc.ca

TRUDEAU EXPORT

À VENDRE
Grands choix de taures fraîches vêlées ou vêlant sous peu
Contactez- nous
Ste-Julie, Québec, Canada
Tél.: (450) 649-1122
Fax: (450) 649-4491
Guy Trudeau
Cell.: (514) 386-4894

Visitez nos encans www.laterre.ca

Visez la «top musculature» tout en gardant la facilité de vêlage.

ENCAN STATION UNIQUE ★ DE TAUREAUX ★ LIMOUSIN DU QUÉBEC
Samedi, 12 février 2005
Sera vendu : près de 30 taureaux éligibles à l'ASRA. Possibilité de quelques taures gestantes ou génisses.
Lieu
Encan Sawyerville
420 Rte 253
Sawyerville
Selon Agriculture Canada, le taureau LIMOUSIN est le meilleur taureau en croisement terminal
Pour information :
Jérôme ou Diane Poirier - Sec.
Tél.: (450) 799-4073
Fax: (450) 799-4007

ENCANS

PRÉAVIS D'ENCAN
Pour
FERME JEAN-BAPTISTE S.E.N.C.
(Marcel, Denis, Alain Lévesque, prop.)
912 rang Landry
St-Valère, cté Arthabaska
Jeudi le 17 février
À 11 h 00 " PRÉCISES "
Att.: en cas de GROSSE tempête, remis au vendredi 18 février.
SERA VENDU: un TRÈS BON troupeau d'élevage de
140 têtes d'animaux Holstein incluant quelques pur sang enregistrées, provenant d'insémination artificielle, contrôlées, vaccinées et suivies en médecine préventive,
PROD. NON-SUPERVISÉE ALTERNÉE : 8,552 kg, 3.62% gras, 3.12% prot.,
MCR : 193-183-192
C.C.S. ANNUEL : 220,000
* Les animaux de remplacement sont élevés en logette.
3 tracteurs à l'état neuf dont 2 J.D. avec solde de garantie, un No. 8420, 245 h.p., 4 x 4, entièrement équipé, modèle 2004 avec 600 heures; un No. 6120, 65 h.p., 4 x 4, cerceau sécuritaire, modèle 2004 avec 70 heures; un N.H. TN-75, 4 x 4, 67 h.p., avec cabine et chargeur, modèle 2001 avec 600 heures; semeuse Great Plains No. 1300, 21 disques doubles - neuve.
Surveillez tous les détails dans votre édition du 10 février ou visitez notre site web.
Pour informations s'adresser à Marcel, tél. : (819) 353-2695 ou à l'encanteur.
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
SAINT-HYACINTHE
(450)773-5660
www.paul-hus.com

ENCANTEURS

Les Enchères René Houde inc.
Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.
«Laissez mon expérience travailler pour vous»
495, Boul. St-François
Bromptonville (Québec) J0B 1H0
Tél.: (819) 846-6267
Cell.: (819) 820-4013
(418) 774-3171
WEB: www.encanshoude.com

À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
Contactez
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Barnabé-Sud
(450) 792-6284
Cell.: (450) 223-0762
www.marcgraveline.qc.ca

★LAFAILLE & fils (1975) ltée
512, Principale O., Coaticook, QC
(819) 849-3606 • Fax (819) 849-3047
EXPERT BILINGUE
Depuis plus de 40 ans à votre service pour vendre par encan ou privément
ACHETEUR DE:
• Fermes complètes.
• Troupeaux, Équipement de ferme
• Coupe de bois, Terrains
N'hésitez pas à nous appeler, nos conseils pourraient vous être très utiles.

Par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
★ DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
Acheteur de :
•Troupeau • Roulant • Ferme complète
(450) 773-5660
Cell. (450) 701-5660 • Fax: (450) 773-3744
www.paul-hus.com
e-mail: daniel.paulhus@hy.cgocable.ca
635, rue Papineau, St-Hyacinthe
(Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

Pourquoi ne dit-on jamais « être en santé comme un chien » ?
Personne ne semble croire que des activités quotidiennes comme promener son chien font partie des meilleurs exercices qui soient. Et pourtant ! Ces quelques pas dans les rues de votre voisinage sont aussi bénéfiques pour vous que pour votre fidèle compagnon. Le plaisir qu'il en retire devrait vous en dire long sur les bienfaits de cette marche. Au moins trente minutes d'activité par jour, ça vous « dresse » la santé ! Et si vous n'avez pas de chien, ne vous tenez pas en laisse pour autant : faites votre marche quotidienne, nom d'un chien !
Défi santé
Notre responsabilité à tout cœur
PARTICIPACTION

COURS DISPONIBLES

19 janv., 9 h 30, formation «Mise en marché des grains», à Drummondville. Le cours inclut une journée sur le classement des céréales et du maïs. Info : Guylaine Martin (819) 758-6401, poste 2702.

---

29 janvier (bleuet), 5 février (framboise), 12 février (fruits mineurs), cours «Initiation à la culture du bleuet, de la framboise et des fruits mineurs» (7 heures), à l'ITA, campus Saint-Hyacinthe.

24, 31 janvier et 7, 9 et 14 février 2005, cours «Gestion intégrée des insectes et acariens de la pomme» (30 heures) à l'ITA, campus Saint-Hyacinthe, et Marieville.

Janvier et février, cours «Espagnol en milieu agricole» (30 heures), aux CSSH/CSHR, UPA Saint-Hyacinthe et Frelighsburg.

Inscription : ITA (450) 778-6504, poste 244 ou sans frais 1 888 353-8482; Commission scolaire de St-Hyacinthe (450) 771-6111; Commission scolaire des Hautes-Rivières (450) 359-64511, poste 6542.

ÉNERGIES ALTERNATIVES

Les éoliennes, le solaire ou la géothermie?

THIERRY LARIVIÈRE

JOLIETTE — L'huile, le diesel, le propane et même l'électricité ne cessent d'augmenter de prix et vous en avez assez... Il vaut la peine de se pencher sur la rentabilité de différentes énergies alternatives à la ferme comme les éoliennes, les panneaux solaires, les pompes géothermiques et même la combustion du fumier. C'est ce que la Fédération de l'UPA de Lanaudière a fait en organisant un colloque sur ce sujet en novembre dernier.

« Au printemps, Hydro-Québec va nous permettre de nous brancher sur le réseau », affirme Jean Gagnon, copropriétaire de Platiques Gagnon, le seul fabricant et concepteur canadien d'éoliennes. M. Gagnon estime que ce changement pourrait rendre les éoliennes rentables pour les fermes qui consomment beaucoup d'énergie. Une boîte de contrôle électronique ferait « virer le compteur à l'envers » lorsque l'éolienne produit plus que les besoins jusqu'à ce que la facture soit à zéro. Hydro n'achèterait toutefois pas les kilowatts supplémentaires pour l'instant. Une éolienne québécoise de 35 kilowatts coûtera environ 60 000 $ (la batterie n'est plus nécessaire puisque l'électricité sera mise en réseau) plus la boîte électronique d'environ 5000 $. Difficile toutefois de rentabiliser un tel investissement car une éolienne de ce type ne suffit pas tout à fait à une résidence.

En fait, les éoliennes ne seraient pas souvent rentables, sauf pour les très petites éoliennes qui servent à actionner une pompe ou à recharger les batteries de clôtures électriques. C'est la conclusion de Jean-Pierre Desjardins, conseiller spécialisé de l'École des énergies alternatives du Québec. Selon ce dernier, chaque watt d'énergie éolienne coûte entre 3 $ et 4 $ selon l'équipement et la vitesse moyenne des vents. « Pour la rentabilité d'une éolienne, ça dépend vraiment du régime de vent sur un site », a expliqué M. Desjardin qui estime qu'il faut des vents moyens de 6 mètres par seconde et plus.

Notons qu'Hydro-Québec vient d'annoncer un programme de subventions pour l'économie d'énergie.

Énergie solaire

Les panneaux solaires sont moins rentables que les éoliennes. Il faudrait investir pas moins de 345 000 $ pour économiser 1200 $ par année d'électricité. Il existe différents types de capteurs solaires comme les plans à tube sous vide dits « Veissman » et les panneaux photovoltaïques qui transforment l'énergie solaire en électricité. Notons que les deux principaux fabricants de cette dernière technologie sont les pétrolières Shell et BP qui offrent notamment des panneaux de 80 watts. Il faut aussi prévoir un système de contrôle, un accumulateur et un ondulateur entre le courant continu et alternatif distribué par Hydro.

Le mur solaire est toutefois beaucoup plus intéressant à court terme et se rentabilise habituellement en quelques années. Il s'agit d'une technologie qui consiste à réchauffer l'air entre le bâtiment et une tôle perforée de couleur noire pour ensuite aspirer cet air à l'intérieur. Bombardier a installé un mur solaire sur une de ses usines et au moins 125 fermes du Québec sont déjà équipées.

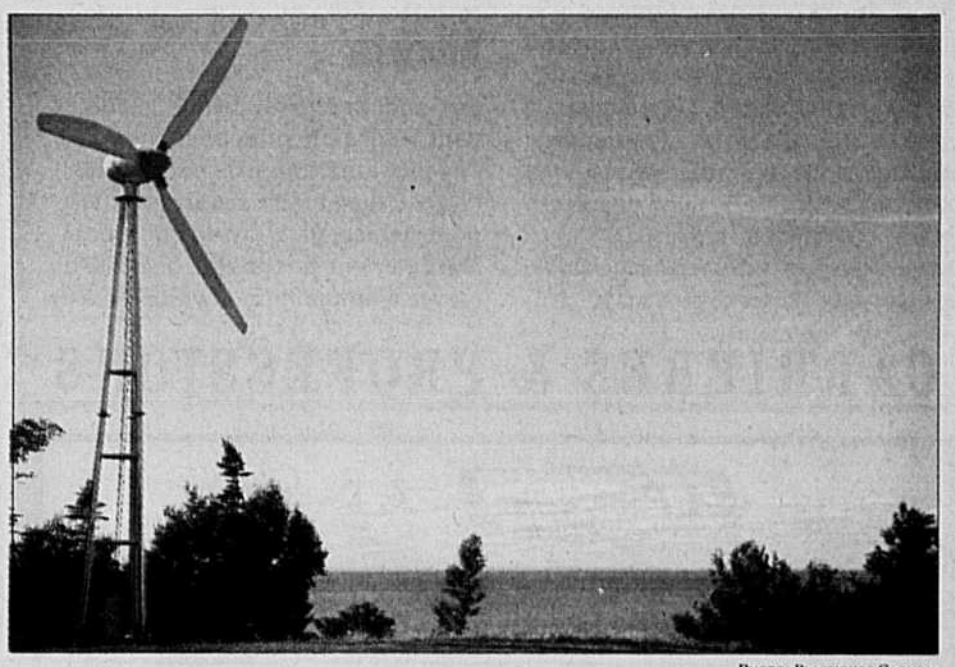
PHOTO: PLASTIQUES GAGNON
Les éoliennes de l'entreprise Plastiques Gagnon de Saint-Jean-Port-Joli sont les seules à être fabriquées au Canada.

Chauffer par le sol

Saviez-vous que la température du sol sous le gel est constante et équivaut à la moyenne annuelle de la température de l'air, soit environ 8 °C dans la région de Montréal? Il existe des systèmes simples pour en profiter qui consistent, par exemple, à préchauffer l'air dans le sol, en passant par un tuyau, avant de l'introduire dans le bâtiment.

L'accumulation de la chaleur du soleil dans une serre peut également se faire dans le sol par des conduites qui poussent l'air chaud du jour et retirent le tout la nuit. Selon la revue spécialisée *Le Mercure solaire*, cette façon de faire permet d'économiser de 20 % à 50 % des coûts d'énergie. Le stockage de la chaleur dans un mur massif ou dans des réservoirs d'eau installés du côté nord peut également être efficace.

Les pompes géothermiques, qui existent depuis plus longtemps que les thermopompes à l'air, peuvent aussi être une option intéressante pour les grands bâtiments ou les serres. Il s'agit d'une thermopompe intérieure qui récupère la chaleur d'un liquide qui circule en boucles jusqu'à 150 mètres dans le sol. La performance du système varie un peu selon la conductibilité du sol. Le roc, par exemple, est un relativement bon conducteur.

Cette technique permet d'économiser environ 60 % sur les coûts de chauffage puisque chaque kilowatt consommé par la pompe permet d'aller chercher l'équivalent de trois kilowatts gratuitement dans le sol. Selon l'évaluation de l'entreprise spécialisée Master, il faut prévoir un investissement de 105 $ par mètre carré de bâtisse à chauffer, ce qui représente de 12 000 $ à 21 000 $ pour une simple résidence. Il faut donc avoir une facture de chauffage d'au moins 2000 $ ou 3000 $ par année pour pouvoir récupérer relativement rapidement son investissement.

L'énergie dans la biomasse

L'énergie solaire stockée dans la biomasse (paille, résidus de bois, fumier, déchets d'abattoirs, etc.) pourrait d'ailleurs devenir un débouché important pour l'agriculture soit par la combustion, la fermentation, la digestion anaérobie ou un traitement chimique.

La production de biodiesel à partir d'huile végétale ou de gras animal va d'ailleurs bon train avec un important agrandissement de l'usine de Rothsay Laurenco à Sainte-Catherine au sud de Montréal. La production d'éthanol à partir de maïs, mais aussi de paille, progresse à plusieurs endroits au Canada et peut-être bientôt au Québec.

Notons aussi un projet de chauffage au fumier de poulet qui est en cours dans Lanaudière avec la coopérative Profidor. Un poêle adapté aux exigences environnementales est pratiquement au point et devrait pouvoir bientôt passer les tests nécessaires à son autorisation à long terme.

Nédelec

La Sûreté du Québec a saisi 4000 boutures et 2750 plants de marijuana sur une ferme du Petit Rang à Nédelec, lundi le 3 janvier dernier. Des accusations de production et de possession dans un but de trafic de marijuana seront éventuellement portées contre un homme de 32 ans.
Les plants de 20 à 60 centimètres découverts dans la grange adjacente à la maison en étaient à trois stades différents de production. Les policiers ont en outre saisi des équipements électriques : minuteries, lampes, etc., pour une valeur de 50 000$ de même qu'un véhicule tout-terrain. La Sûreté du Québec refuse désormais de chiffrer la valeur de ses saisies sur le marché noir, environ 1000$ par plant mature d'excellente qualité. «Les 2750 plants saisis à Nédelec, a toutefois considéré le relationniste Hugues Beaulieu, auraient permis d'alimenter une polyvalente un bon bout de temps, si on considère que cent plants en moyenne suffisent pour1000 élèves pendant un mois. » **C.B.**

Alberta

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) collabore présentement avec l'Agence américaine du contrôle de l'alcool, du tabac et des armes à feu pour retracer un individu qui a tenté d'acheter une importante quantité de nitrate d'ammonium. L'événement est survenu dans la région de Calgary en Alberta au début de 2005 chez un marchand d'engrais de ferme. Selon le caporal Danis Lafond de la GRC à Ottawa, ce produit pourrait être utilisé dans la fabrication de bombes. « Si un individu en complet, cravate, d'apparence louche s'intéresse de près à ce type de produit, c'est sûr qu'on va enquêter sur ses allées et venues », explique M. Lafond. Le nitrate d'ammonium est utilisé comme fertilisant pour apporter de l'azote au sol. Au moment d'écrire ces lignes ce mardi 11 janvier, on n'avait pas encore retrouvé la trace de l'individu. **Y.C.**

Témiscaming

Des locaux du Groupe forestier Tembec à Québec, Montréal et Témiscaming ont reçu la visite, en décembre dernier, d'une trentaine d'agents d'Environnement Canada à la recherche d'informations sur les rejets de l'entreprise dans la rivière des Outaouais de 2002 à 2004.
La multinationale, dont le siège social se trouve au Témiscamingue, a déjà reçu 16 avis d'infractions du ministère de l'Environnement du Québec pour ses rejets dans cette rivière entre 2001 et 2003. Tembec avait connu des démêlés du même ordre avec le MENVIQ au milieu des années 1990. Malgré des dizaines de millions de dollars en modernisations et en mesures environnementales, voilà plus de trente ans que Tembec gère un dossier environnemental difficile. La productrice de bois, panneaux, pâtes et papiers a hérité en 1974 d'une usine vieillotte construite par la CIP dans une cuvette près de l'Outaouais, qu'elle a réussi à transformer en un groupe de 55 usines employant 10 000 salariés dans le monde et générant un chiffre d'affaires de 3,3 milliards en 2003. **C.B.**

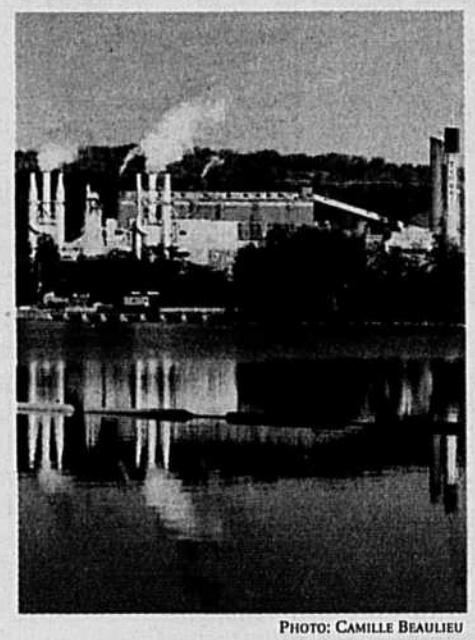

PHOTO: CAMILLE BEAULIEU

CARRIÈRES & PROFESSIONS

Les Équipements A. Provencher & Fils Inc. — DeLaval

Notre entreprise spécialisée dans la vente et l'installation d'équipements laitiers recherche un

REPRÉSENTANT

Fonctions
- Promouvoir nos produits auprès de clients actuels et potentiels afin d'assurer la continuité de croissance des ventes dans un territoire désigné.
- Comprendre les besoins des clients et les conseiller adéquatement.
- Contribuer au développement et à la fidélisation de notre clientèle.
- Préparer les soumissions et en faire la présentation.
- Assurer un support technique auprès des clients avec l'aide de l'équipe technique.
- Travailler en étroite collaboration avec la direction dans le développement des stratégies et techniques de vente de l'entreprise.
- Assister aux réunions de vente et faire compte-rendu hebdomadaire.

Qualifications
- Expérience de 5 ans dans la vente et le service à la clientèle.
- Connaissance dans le domaine de la vache laitière particulièrement dans le système de traite, d'alimentation et de fournitures de fermes.
- Connaissance dans la lecture de plans.
- Autonomie en gestion d'un territoire de vente.
- Aptitudes pour la prospection et la communication.
- Capacité marquée dans l'évaluation des besoins des clients.
- Connaissance de base de Microsoft (Excel et Word).
- Bilinguisme, un atout.

Nous offrons une rémunération compétitive dans le secteur : salaire de base plus commissions et voiture fournie.

Faire parvenir votre c.v. avant le 24 janvier 2005 par la poste au : **2175 St-Jean, Plessisville, Qc G6L 2Y4** ou par courriel : **jean.tremblay@prodelaval.com.**

PIONEER — Une Société DuPont

Redéfinir la croissance
Récompenser l'excellence

Associé(e) de recherche

Pioneer Hi-Bred est le leader mondial de la découverte, du développement et de la commercialisation en génétique végétale. Une excellente offre d'emploi se présente à notre centre de recherche situé à Coteau-du-Lac.

L'Associé(e) de recherche sera membre important au sein de l'équipe de recherche sur le maïs et sera directement impliqué(e) dans la planification des expériences au champ, la préparation des semences, les semis, l'entretien et la récolte des parcelles, la cueillette et l'analyse des données. ***Formation scolaire exigée:*** B.Sc. en agronomie, phytotechnie ou autre discipline pertinente en agriculture ou dans un domaine connexe. ***Compétence et expérience:*** De l'expérience en recherche sur les grandes cultures est un atout. La personne doit posséder un permis de conduire de classe 5 valide et possède ou peut obtenir un permis de conduire de classe 1. Il ou elle possède ou peut obtenir un permis d'application des pesticides. Doit être bilingue (français et anglais).

Pioneer Hi-Bred offre un bon environnement de travail, un salaire concurrentiel et d'excellents avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard **le 24 janvier 2005** par courriel : **employment@pioneer.com.** Veuillez indiquer le code d'emploi **RCA5** dans votre lettre de présentation.

PIONEER. Une Société DuPont

Pioneer Hi-Bred Production Itée

Apprenez-en plus au sujet de Pioneer et d'autres occasions de carrière à www.pioneer.com.

CARRIÈRES & PROFESSIONS

Avocat

Service de l'aménagement du territoire, environnement et commercialisation

Nouveau poste cadre permanent

Sous la direction du directeur du service, l'avocat a comme principale responsabilité, le traitement des dossiers juridiques et des affaires contentieuses qui lui sont confiés, de même que la représentation et la défense des intérêts de l'Union, de ses fédérations, des syndicats affiliés et des producteurs agricoles devant les tribunaux ou autres instances.

EXIGENCES :
- Baccalauréat en droit jumelé à une expérience de cinq (5) à dix (10) années acquise dans la pratique du droit, expérience en litige, notamment en droit municipal et administratif;
- Fortes aptitudes pour les relations interpersonnelles et pour les communications orales et écrites;
- Connaissance de base du secteur agricole québécois, un atout;
- Bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit, un atout;
- Capacité de travailler en équipe;
- Connaissance des logiciels de bureautique dans un environnement Windows;
- Excellent esprit de synthèse, d'analyse et de vulgarisation;
- Maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.

DATE DU DÉBUT DE L'EMPLOI : 7 février 2005

Nous offrons un salaire compétitif, de même qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées ont jusqu'au **21 janvier 2005** pour déposer leur curriculum vitae à la Direction de la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield
6 rue du Moulin, Saint-Rémi (Québec) JOL 2LO

Si vous postulez par courrier électronique, seules les candidatures reçues à **dguyon@upa.qc.ca** seront considérées.

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous

UPA L'Union des producteurs agricoles

www.upa.qc.ca

Les débuts de la pêche du homard (2e de 2)

UNE PAGE D'HISTOIRE

Christine Larose

Comment traiter de la pêche du homard sans parler des Îles-de-la-Madeleine? Après avoir vu les origines de cette pêche en Gaspésie dans un premier article, voyons ce qui se passait dans l'archipel.

La pêche du homard n'a vraiment débuté aux Île-de-la-Madeleine qu'en 1875, avec l'établissement de deux conserveries spécialisées dans ce produit. Ces dernières inaugurent l'ère de la transformation, une activité jusqu'alors limitée au séchage et au salage. Auparavant, on se contentait de très faibles quantités, pêchées à l'aide de crochets, car le homard exige un marché bien organisé, soit des conserveries ou des facilités d'expédition pour le crustacé vivant. Implantées d'abord par des compagnies de Halifax qui avaient profité plus tôt de nouvelles techniques de conservation mises au point vers 1840, les homarderies se multiplient aux Îles pour atteindre le nombre d'une vingtaine en 1885.

Cependant, l'adoption de nouvelles techniques demeure ralentie par la pauvreté des pêcheurs qui ne peuvent que constater l'efficacité des équipages américains et néo-écossais. Celui qui adopte une nouvelle façon de faire doit souvent sacrifier son indépendance: ce sont les marchands et les industriels du homard qui fournissent les coûteuses cages en échange de la totalité des prises! Chaque poste de pêche possédait alors sa propre conserverie, mais avec l'apparition des routes permettant un transport plus rapide, elles se concentrèrent progressivement dans les centres, notamment à Grande-Entrée, Havre-aux-Maisons et Havre-Aubert.

L'apparition de cette nouvelle branche d'activité des conserveries de homard amena les plus importants bouleversements dans le monde du travail aux Îles. La pêche aux cages et la complexité relative de l'opération de la mise en conserve du crustacé donnent naissance à de nouveaux métiers spécialisés et à des tâches divisées entre hommes et femmes. Les premiers sont pêcheurs, gérants, contremaîtres et inspecteurs, « craqueurs » et « paqueteurs »; les seconds effectuent le polissage, le tapissage des boîtes métalliques d'une livre de chair du crustacé. Quand l'industrie atteint son rythme de croisière dans les années 1890, elle occupe des centaines de Madelinots dans les dizaines d'établissements de l'archipel, au cours des mois de mai, juin et juillet.

Dans les dernières décennies du XIXe siècle, l'efficacité accrue des flottes américaine, française, néo-écossaise et terreneuvienne commence à faire sentir ses effets sur les ressources du golfe, dont le homard. En 1890, un observateur note qu'il faut désormais huit crustacés pour remplir une boîte d'une livre de chair de homard et que la majeure partie des prises ne respecte pas la dimension minimale fixée par la loi. Une série de règlements viennent encadrer la capture du homard, une industrie qui fait vivre des centaines de petites communautés de pêcheurs de la côte atlantique. Partout la surpêche menace la survie de l'espèce. Le gouvernement fédéral détermine des districts et fixe leur saison de pêche. Les Îles héritent, en plus des mois de mai, juin et juillet, d'une exceptionnelle permission de pêche automnale.

Le homard demeurera, tout au long de la période 1900-1930, le produit le plus rentable, celui qui fournit le plus d'emplois, jusqu'à un millier de travailleurs dans les 45 conserveries de l'archipel, distribuées sur toutes les îles, mais surtout à la Grosse-Île et à la Grande-Entrée. En 1905, ces établissements produisent plus de 400 000 kg de chair de homard en conserve! Et, dans les années 1920, une fraction croissante des prises est acheminée vivante sur le marché extérieur.

Sources principales :

Jean-Charles Fortin et Paul Larocque. Histoire des Îles-de-la-Madeleine. Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC, 2003. 399p.

Pierre Rastoul et Gilles Rousseau. Les Îles-de-la-Madeleine. Québec, France-Amérique/Éditeur officiel du Québec, 1979. 240p. (Coll. Des Guides pratiques. Série Itinéraires culturels)

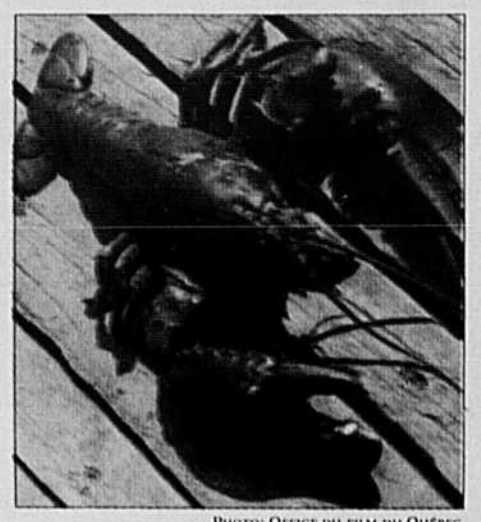

PHOTO: OFFICE DU FILM DU QUÉBEC

Homard pêché aux Îles-de-la-Madeleine.

Soyez tranquille avec...

la Solution Orange

Avec le soya I.P. de marque NK®, vous aurez la performance et la prime*!

L'Agrocentre près de chez vous a toutes les variétés de soya d'exportation NK en stock. Il vous livrera votre semence comme vous le désirez, au moment voulu.

*Prime I.P. en 2004 = de 22 $ à 30 $ la tonne selon les variétés.

NK

AGRO CENTRE MC

AGROCENTRE FARNHAM INC.
Stanbridge Station
(450) 296-8205
1 800 522-8205

AGROCENTRE FERTIBEC INC.
Saint-Rémi :
1 800 361-7079
Sainte-Martine :
1 800 363-2132

AGROCENTRE ST-HYACINTHE INC.
Saint-Hyacinthe
(450) 796-3360
1 800 363-2478

AGROCENTRE ST-PIE INC.
Saint-Pie-de-Bagot
1 888 772-5140

AGROCENTRE VINISOL INC.
Nicolet
(819) 293-5851
1 800 567-7971

LES ENGRAIS LANAUDIÈRE INC.
Saint-Thomas-de-Joliette
(450) 759-1520
1 800 363-1755

Une entreprise de chez nous, près de chez vous.

Revue des Marchés

PROVENDES

Prix de fermeture au 7 janvier 2005

Prix de vente des céréales fourragères ($/t.m.)

	Centres rég. St-Jean & St-Hyacinthe	Québec
Blé		
Avoine		
Orge	PRIX NON DISPONIBLES	
Maïs no 3		
Fève de soya		

Prix de vente des ingrédients à Montréal ($/t.m.)

Son de blé, gru de blé	
Tourteau de soya 48 %	PRIX NON DISPONIBLES
Tourteau de canola 34 %	
Luzerne désydratée	

Bourse de Chicago ($US/boisseau)

7 janvier 2005 — De la semaine

		Fermeture	Variation	haut	bas
Maïs:	mars 05				
	mai 05				
Fève de soya:	janv. 05	PRIX NON DISPONIBLES			
	mars 05				

Source : Section des études et de l'analyse de marché Agriculture + agroalimentaire Canada

Bourse de Winnipeg ($can/tm) le 10 janvier 2005

	Janv.	Mars	Mai	Nov.
Canola :	274,50	277,00	278,50	293,00

Valeurs de remplacement ($/t.m.) le 10 janvier 2005

	St-Hyacinthe/Québec
Maïs des États-Unis (wagon)	141,55
Blé	126,00
Orge	134,80
Avoine à Minneapolis	155,60

Prix de la fève soya livrée aux élévateurs portuaires du St-Laurent Livraison immédiate : 250,70

Source : FPCCQ

Options

Fermeture en date du 10 janvier 2005 ($US/boisseau)

Maïs	Chicago	Calls	Puts
H5 - 1,80		0,2675	0,0025
H5 - 1,90		0,1750	0,00875
H5 - 2,00		0,1000	0,03375
H5 - 2,10	2,0675	0,0500	0,0825
H5 - 2,20		0,02375	0,15375
H5 - 2,30		0,01125	0,24375
K5 - 2,00		0,18	0,03375
K5 - 2,10		0,11875	0,07
K5 - 2,20	2,2425	0,075	0,1275
K5 - 2,30		0,04625	0,19875
K5 - 2,40		0,03	0,2825
K5 - 2,50		0,01875	0,37125
N5 - 2,00		0,255	0,04375
N5 - 2,10		0,1925	0,08
N5 - 2,20		0,14125	0,1275
N5 - 2,30	2,3025	0,10375	0,1875
N5 - 2,40		0,0775	0,26
Fève de soja	**Chicago**	**Calls**	**Puts**
H5 - 4,80		0,6325	0,01375
H5 - 5,00		0,46	0,0375
H5 - 5,20		0,3075	0,08375
H5 - 5,40	5,4225	0,1875	0,165
H5 - 5,60		0,1075	0,285
H5 - 5,80		0,0575	0,4375
K5 - 5,00		0,565	0,10
K5 - 5,20		0,435	0,1675
K5 - 5,40	5,465	0,32	0,255
K5 - 5,60		0,235	0,37
K5 - 5,80		0,1675	0,505
K5 - 6,00		0,1175	0,645
N5 - 5,20		0,535	0,22
N5 - 5,40		0,425	0,305
N5 - 5,60	5,5175	0,34	0,42
N5 - 5,80		0,2675	0,545
N5 - 6,00		0,2075	0,685

Janvier ' F	Avril ' J	Juillet ' N	Octobre ' V
Février ' G	Mai ' K	Août ' Q	Novembre ' X
Mars ' H	Juin ' M	Septembre ' U	Décembre ' Z

Source : FPCCQ

VOLAILLES

Volailles vivantes

Semaine se terminant le 16 janvier 2005

Prix aux producteurs au Québec

POULETS(1)	
1,65 kg vivant et moins	1,254 $
1,66 kg à 1,70 kg vivant	1,274 $
1,71 kg à 1,75 kg vivant	1,284 $
1,76 kg à 1,80 kg vivant	1,289 $
1,81 kg à 1,85 kg vivant	1,279 $
1,86 kg à 2,10 kg vivant	1,249 $
2,11 kg à 2,35 kg vivant	1,269 $

	(Prix de référence)
2,36 kg à 2,50 kg vivant	1,249 $
2,51 kg à 3,00 kg vivant	1,239 $
3,01 kg vivant et plus	1,339 $
DINDON À GRILLER(1)	
Dindon à griller femelle	1,530 $
Dindon à griller mâle	1,495 $
FEMELLE LOURDE(1)	
Produite en dindon à griller	1,495 $
Produite en femelle lourde	1,460 $
MÂLE(1)	1,625 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS(1)	
1,84 à 1,95 kg (prix de référence)	1,269 $
2,65 à 3,2 kg	1,309 $

DINDONS (1)		
Dindon à griller	A - 1,560 $	U - 1,470 $
Femelle lourde	A - 1,530 $	U - 1,420 $
Mâle		1,605 $

Semaine se terminant le 9 janvier 2005

POULES (Ontario) (2)	Bas	Haut	La plupart
Moins de 2,3 kg	00 ¢	00 ¢	00 ¢
2,3 kg et plus	00 ¢	00 ¢	00 ¢
POULES (Québec)			
Moins de 2,3 kg (2)	00 ¢	00 ¢	00 ¢
2,3 kg et plus (3)		35 ¢	

Prix fournis par :
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
(3) Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Qc.

LES TENDANCES

Maïs, les années se suivent et ne se ressemblent pas

Du point de vue du volume de production, les récoltes de maïs 2003 et 2004 au Québec sont très similaires (3,5 MT en 2003 et 3,45 MT cette année). Côté prix, en dollar courant la tonne, les prix n'étaient pas très élevés dans les premières semaines de commercialisation suivant la récolte. Là s'arrêtent les comparaisons.

Le graphique ci-joint montre les prix (tels que présentés dans notre message hebdomadaire du vendredi) à partir de la mi-octobre l'année dernière et cette année. Au-delà de la faiblesse de ces prix, l'élément à retenir est présenté beaucoup plus bas dans le graphique : l'écart de ce prix par rapport à la valeur de remplacement. Cet écart est l'écart du prix au producteur, à la valeur de remplacement de la semaine en cours, exprimée f.a.b. ferme St-Hyacinthe, pour un utilisateur situé en Beauce.

Deux éléments se conjuguent pour expliquer cette situation. D'une part, la baisse des cours du maïs à Chicago combinée à l'appréciation du dollar canadien rendent le maïs de remplacement américain moins dispendieux que l'année dernière. D'autre part, les livraisons des producteurs sont beaucoup moins importantes cette année. Avec les données préliminaires du plan conjoint pour novembre, les livraisons de maïs cette année pour octobre et novembre seraient de près de 140 000 tonnes de moins cette année par rapport à l'année précédente. Quelle sera la suite? Tout dépendra de l'intensité avec laquelle les producteurs effectueront leurs ventes, et de la réceptivité du marché local. En effet, les importations de maïs de remplacement limitent la capacité du marché local à disposer du maïs local. Les prochains mois apporteront les réponses à de telles questions.

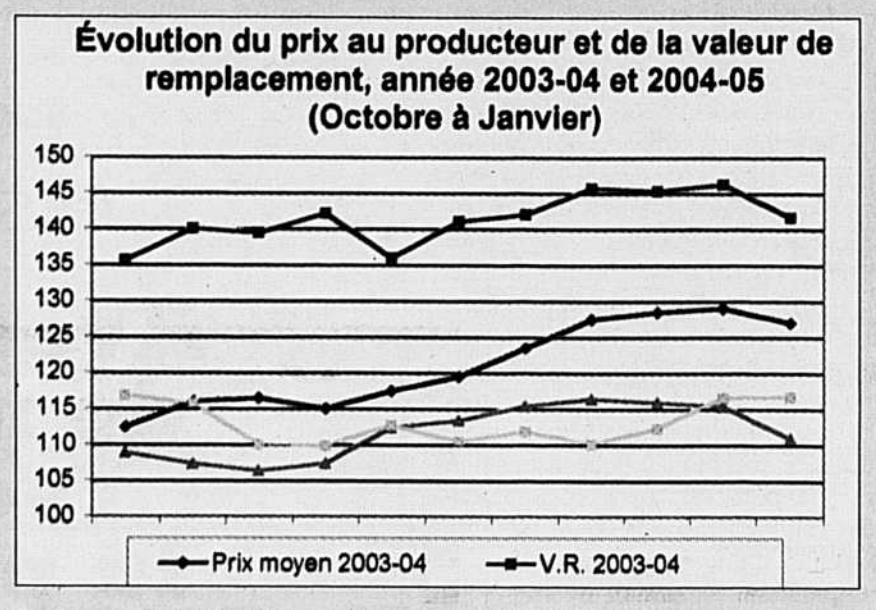

Patric Ménard, FPCCQ

Besoins canadiens à la baisse

Fédération des producteurs de lait du Québec

L'analyse des marchés de lait de consommation et de transformation pour la période précédente a indiqué une augmentation de l'allocation du Québec de 0,45 %. Toutefois, le droit de produire n'a pas été modifié à la suite de cette augmentation.

En effet, sur les bases du niveau de production observé jusqu'à maintenant (volume et matière grasse) et la tendance qui en découle, le conseil d'administration de la FPLQ a jugé de ne pas augmenter le signal de production à ce moment. Rappelons, qu'un dépassement de quota de la province en 2004-2005 donnerait lieu à une coupure en 2005-2006. Pour ce qui des besoins canadiens estimatifs, la dernière mise à jour de la période de 12 mois se terminant en novembre 2004 montre une baisse de 0,10% par rapport à la nouvelle référence entrée en vigueur le 1er décembre 2004.

D'un autre côté, la demande pour les produits laitiers en général demeure en croissance. Après un recul durant les cinq périodes précédentes, la demande pour le lait de consommation montre une croissance de 0,63 % pour la dernière période de 12 mois se terminant en novembre 2004, toujours par rapport à une nouvelle base de référence. Note: Le droit de produire est ajusté à la hausse ou à la baisse si, pour deux mois consécutifs, le marché de consommation varie de plus de 1 % à la hausse ou de plus de 1 % à la baisse et/ou le marché de lait de transformation varie de plus de 1 % à la hausse ou de plus de 0,5 % à la baisse.

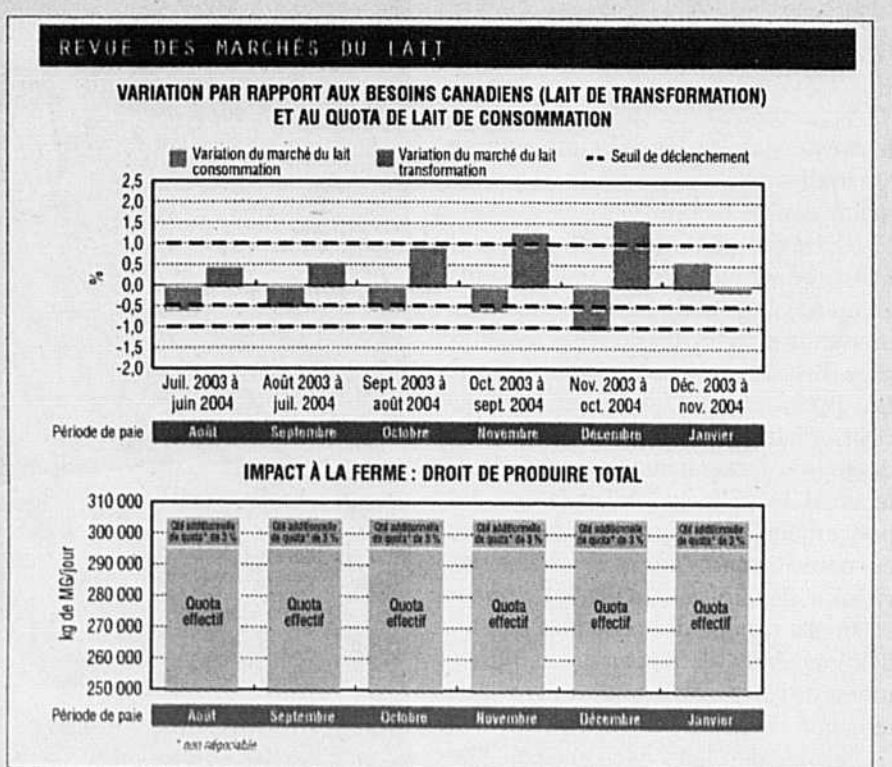

ŒUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec	34,81 ¢
Ontario	34,46 ¢

ŒUFS

Prix des oeufs. Semaine du 9 janvier 2005

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,44 $
A-Gros	1,44 $
A-Moyens	1,35 $
A-Petits	0,80 $
A-Pewee	0,24 $
B	0,50 $
C	0,30 $

LAIT

Péréquation Novembre 2004 FPLQ

Prix par composant

	Matière grasse $/kg	Protéine $/kg	L.a.s. $/kg	Valeur d'un hl de référence (2) $/hl
Production				
Intraquota	8,9796	6,9643	1,5112	63,23

AVIS- À compter du 1er août 2003 aucun paiement (0$) ne sera effectué pour la production hors quota

(2) Hectolitre de référence (FPLQ)

Matière grasse	3,60 kg/hl
Protéine	3,20 kg/hl
L.a.s.	5,70 kg/hl

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre
Prix en vigueur à partir de septembre 2004:

Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: 6,2968 $/kg.

Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 7,13 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée. Canada 1re catégorie, sacs 5,59 $/kg. Aliments du bétail: —

Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 4,59 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée 0,98 $/kg. Animale 0,87 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 7 janvier 2005.

	($/1 000 p.m.p.)	
2 X 4 po L/A (vert)	construction/standard :	425 $
utilité:		305 $
2 X 4 X 8	colombage:	420 $

Source : Conseil de l'industrie forestière du Québec.

CHÈVRES

Vente du 10 janvier 2005

	Qté	$	
Chèvres	70	50,00-120,00	
Boucs adultes	20	100,00-175,00	
Chevreaux	50	15,00-60,00	(env. 2,25 $/lb pour les bons)

Source : Réseau Encans Québec.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix vendus par les grossistes à Montréal le 7 janv. 2005

BETTERAVE : 9,00-12,00/10 x 5 lb, 7,00-8,25/12 x 2 lb, 1,65/10 lb

BROCOLI: 24,50/14

CANNEBERGE: 32,50/24 x 340 g

CAROTTE: 11,75/12, en feuilles 7,75-12,50/24 x 2 lb ou 10 x 5 lb, Jbo 7,00-9,00/50 lb

CÉLERI-RAVE : 8,50-11,00/20 lb

CHOU : vert 9,50/45 lb, de Savoie 8,50-12,50/30 lb, rouge 10,00/40 lb, de Bruxelles 24,50/25 lb

LAITUE : hydroponique Boston verte 17,00-18,75/12, 28,75-36,25/24; Boston verte de serre 18,75-19,50/12 sous dôme

OIGNON : à bouillir 1,25/10 lb; jaune 7,50-8,00/50 lb, 10,00/24 x 2 lb ou 10 x 5 lb

PANAIS : 11,50/20 lb

POIREAU : 5,75-6,75/12

RUTABAGA : 10,50/50 lb

TOMATE : de serre : rose 35,00/15 lb, rouge 43,00-47,50/15 lb

Prix minimum de la pomme tardive destinée à l'état frais - Récolte 2004

POMMES À L'ÉTAT FRAIS

Variétés	Prix minimum payé aux producteurs (pommes destinées en sac et cell-pack)
Mc Intosh, Spartan, Empire	10,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en sac) 12,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en cell-pack)
Cortland	11,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en sac) 13,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en cell-pack) 12,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 30 décembre 2004 (en sac) 14,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 30 décembre (en cell-pack)
Toutes variétés de GROS CALIBRE	Pour le marché américain: cell-pack 80 P et 100 P: 9,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 9 novembre 2004 Prix spécial pour la pomme McIntosh A.C. de gros calibre en vigueur à compter du 21 déc. au 17 janv. 2005: Les formats 80 P et 100 P de qualité US Fancy en cellule avec aucun standard de fermeté: 10,00 $ le minot Canada Fantaisie.

Les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se réuniront le 17 janvier 2005 à 13h30 par conférence téléphonique pour évaluer le marché de la pomme sous atmosphère contrôlée.

Prix minimum: pomme tardive pour la transformation - récolte 2004 en date du 30 août 2004

Date	Pommes à jus standards	Pommes à sauce et pommes à jus opalescent
À compter du début de la pomme tardive	Tardives 0,055 $ la livre ou 2,31 $ le minot de 42 livres	Tardives 0,08 $ la livre ou 3,36 $ le minot de 42 livres (pour déclassement) 0,085 $ la livre ou 3,57 $ le minot de 42 livres (pour entreposage)
À compter du début de la pomme tardive		

POMMES DE TERRE

Prix déterminés à compter du 14 janvier 2005

	Ronde blanche	Rouge	Jaune	Longue
Vrac 100 livres	4,20-6,20	8,50-11,60	8,50-11,60	6,50-7,10
Master 16X3 livres	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 5 livres	0,90	1,25	1,30	0,95
Master 5 livres	9,00	12,50	13,00	9,50
Sac 10 livres	1,20	1,80	1,85	1,30
Master 10 livres	7,00	10,00	10,25	N.D.
Sac 15 livres	1,75	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 20 livres	2,35	3,55	N.D.	2,55
Sac 50 livres	5,60	N.D.	N.D.	N.D.
Boîte 50 livres table	12,00	12,50	N.D.	N.D.
Boîte 50 lb/petite	12,00	12,50	N.D.	N.D.
Sac 50 lb/grosse	5,50	7,50	9,00	6,00

*Équivalent Canada #1. Pour la longue, la norme est de 2" et plus. Vrac livré au poste d'emballage. Emballé et livré à un entrepôt d'un grossiste-distributeur.

Pour les livraisons au détail, ces prix doivent être majorés de 15%.

Info.: 1 877 728-2837 ou http://www.fpptq.qc.ca

D'ici le 30 nov., inscrivez-vous au PCSRA 1-800-749-3646

BOVINS

Vaches de réforme

	Lundi 10 janv. 05	Semaine 3 janv. 05	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de vaches (têtes)	1 498	3 003	-
ENCANS VIVANTS (1)			
Bonnes (2A, 4A)	23,15	24,18	-
Moyennes (4B, 5A, 5B)	17,90	18,54	-
Autres (4C, 5C, 9, 10)	12,96	13,08	-
Toutes catégories	19,77	20,20	-
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE (2)			
Bonnes (2A, 4A)	-	-	-
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
PRIX CIBLE É.-U.(1) (éq. $CA/100 lb vif))	-	60,78	-

(1) Unité : $CAN/100 lb vif, (2) Unité : $CAN/100 lb carcasse

Sources : FPBQ, USDA

Taureaux de réforme

	Lundi 10 janv. 05	Semaine 3 janv. 05	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
ENCANS VIVANTS			
Bons - Laitier	26,70	25,74	-
Bons - Boucherie	38,44	36,63	-

Unité : $CAN/100 lb vif — *Source : FPBQ*

Veaux de lait(1)

	Semaine 10 janv. 05 (prévision)	Semaine 3 janv. 05	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS			
($/100 lb carcasse sans peau)	262-267	260-265	-
MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS			
PRIX DES VEAUX ABATTUS			
Centre-Nord des É.-U. (veaux produits à contrat)'	284-288		-

(1) « Packers base market

PRIX DES NOUVEAUX CONTRATS D'ÉLEVAGE			
(Pour abattages futurs)			
Centre-Nord des É.-U.	288-318		-

Pour obtenir le prix avec peau, multiplier par 88 %

Unité : $CAN/100 lb carcasse chaude sans peau

Sources : USDA et FPBQ

Veaux d'embouche

Semaine du 3 janv. 05	MARCHÉ DU QUÉBEC ENCANS RÉGULIERS	ENCANS SPÉCIALISÉS		MARCHÉS EXTÉRIEURS ENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS EN SAISON ONTARIO	ALBERTA
Volume total de veaux	385		-	1 379	2 477
Mâles - Catégories G1-G2-M1-M2					
400-500 lb	100,00		-	101,54	119,40
500-600 lb	90,75		-	104,18	111,00
600-700 lb	-		-	97,24	105,35
700-800 lb	-		-	94,49	99,66
800-900 lb	-		-	88,80	97,17
Taures - Catégories G1-G2-M1-M2					
400-500 lb	77,75		-	102,21	107,79
500-600 lb	77,00		-	96,83	103,04
600-700 lb	73,00		-	89,57	96,72
700-800 lb	-		-	87,20	92,73
800-900 lb	-		-	78,12	90,60

Unité : $CAN/100 lb vif — *Source : FPBQ, CANFAX*

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Feeder Cattle»	Lundi 10 janv. 05	Lundi 3 janv. 05	Année précédente
Janv. 2005	104,825	102,350	86,000
Mars 2005	101,350	96,550	83,375
Avril 2005	100,125	95,850	84,000
Mai 2005	99,550	95,725	84,775
Août 2005	101,150	97,850	87,300

Unité : $US/100 lb vif

Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

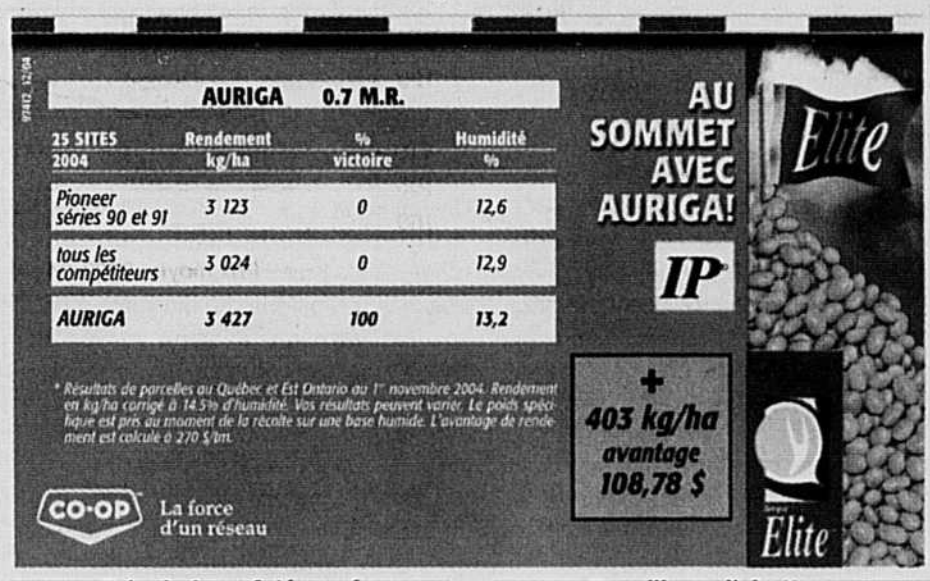

Prix du boeuf désossé

	Semaine 3 janv. 05	Semaine précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR		
BOEUF DÉSOSSÉ US		
85 % maigre (éq. $CA/100 lb	164,59	-

Unité : $CAN/100 lb vif — *Source : FPBQ*

Veaux laitiers

	Lundi 10 janv. 05	Semaine 3 janv. 05	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de veaux (têtes)	1 972	4 416	672
ENCANS VIVANTS			
Mâles - Bons (90-120 lb) - (B)	1,41	1,68	1,66
Mâles - Bons (121-140 lb) - (B)	1,40	1,63	1,59
Mâles - Moyens (90-140 lb) - (M)	1,19	1,36	1,32
Femelles - Bonnes (90-120 lb) - (B)	1,19	1,39	1,38
Divers (tous poids)	0,66	0,61	0,64
MARCHÉS EXTÉRIEURS			
ENCANS VIVANTS É.-U.			
Mâles - Bons (100-120 lb) - (B)		2,23	-
Femelles - Bonnes (100-120 lb) - (B)		-	-
Abattage		-	-

Unité : $CAN/100 lb vif — *Sources : FPBQ, USDA*

Ligne info prix pour les vaches de réforme et veaux laitiers (0,75 $ par appel) 1 900 451-8328

Veaux de grain

	Semaine 3 janv. 2005	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC		
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE		
Volume annoncé	1 627	1 659
Volume vendu	1 582	1 515
Écart de prix ($/lb)	1,695-1,785	1,675-1,800
Prix moyen ($/lb)	1,762	1,758
Gestion des surplus ($/tête)	3,00	5,00
PRIX NET ($/LB) (2)	1,753	1,740

(1) Unité : $CAN / lb carcasse chaude sans gras, - Source : FPBQ

(2) Tenant compte du coût de la gestion des surplus et d'un poids carcasse de 345 livres.

Veaux lourds de l'Ontario

	Lundi 10 janv. 05	Semaine 3 janv. 05	Semaine précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
ENCANS VIVANTS DE L'ONTARIO			
Total / Moyenne			
Volume	118	138	-
Écart de prix ($/lb)	1,181-1,976	1,155-1,662	-
Prix moyen ($/lb)	1,607	1,418	-

Unité : $CAN/lb, carcasse chaude sans gras, 45 % rendement — Source : CDA

Bouvillons d'abattage

MARCHÉ DU QUÉBEC

BOUVILLONS ET TAURES ABATTUS	Semaine 3 janvier 2005 Volume	Écart	Prix moyen	Semaine précédente Prix moyen
Bouvillons et taures de toute catégorie	1 749	141,00-146,00	144,01	135,26
Chargements complets de bouvillons A1-A2	1 334	141,00-146,00	143,93	135,52
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE	Jeudi 6 janv. 05 Volume	Écart	Prix moyen	Jeudi précédent Prix moyen
Chargements complets de bouvillons A1-A2	-	-	-	-

(1) Ces écarts de prix peuvent inclure des lots dont l'abattage a été retardé.

Unité : $CAN/100 lb carc. Transport aux frais de l'abattoir.

Source : FPBQ

Ligne info prix pour les bouvillons d'abattage : 1 450 679-3882

MARCHÉS CANADIENS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO

	Semaine 3 janv. 05	Semaine précédente
Bouvillons A1-A2	145,00-150,00	-
Taures A1-A2	144,00-149,00	-

Unité : $CAN/100 lb carc., FAB abattoir — *Source : CANFAX*

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ALBERTA

Bouvillons A1-A2	139,50-145,50	139,00-149,00

Unité : $CAN/100 lb car., FAB abattoir. Poids vif moins 4 % (freinte)

Source : CANFAX

MARCHÉ ÉTATS-UNIS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS

Bouvillons lots « 50 % Choice et 50 % Select »	88,00-88,00	-

Unité : $US/100 lb vif — *Source : USDA*

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Live Cattle»	Lundi 10 janv. 05	Lundi 3 janv. 05	Année précédente
Fév. 2005	90,500	88,400	74,900
Avril 2005	88,975	86,275	74,525
Juin 2005	82,300	80,600	70,950
Août 2005	81,050	79,650	72,250
Oct. 2005	82,100	80,650	75,400

Unité : $US/100 lb vif

Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Prix de gros du boeuf A1 à Montréal

(estimé)	Semaine 3 janv. 05	Semaine précédente	Année précédente
($/100 lb carcasse froide)	-	-	147,00

Unité : $CAN/100 lb carcasse froide — *Source : CANFAX*

Prix des abats dans l'est du Canada

(estimé)	Semaine 3 janv. 05	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons ($/tête)	87,43	88,18	106,96

Unité : $CAN/bouvillon — *Source : CANFAX*

Taux de change

Semaine 3 janv. 05	Semaine précédente	Année précédente
0,8165	0,8217	0,7815

Agriculture Canada
Information sur les marchés - FPBQ : www.bovin.qc.ca

PORCS

Prix de pool

Semaine se terminant le 8 janvier 2005

	Québec	Ontario	É-U. LH 51-52%
POOL ($/100 kg)	150,00	146,25	
POOL ($/100 lb)	68,04	66,34	
an. préc. ($/100 kg)	115,67	113,90	
an. préc. ($/100 lb)	52,47	51,66	
Ind.de classement(1)	108,95	N.D.	
ann. préc.	109,17	N.D.	
Revenu de vente ($/100 kg) à l'indice	163,43	N.D.	164,09
année précédente	126,28	N.D.	130,08

Source : Encan électronique du porc

Volume de porcs abattus (Têtes)

Semaine se terminant le 1er janvier 2005

	Québec	Ontario	É.-U.
Abattages	N.D.	N.D.	1 806 000
an. préc.	81 894	87 584	1 794 000

Source : Encan électronique du porc

Prix du porcelet et truie de réforme par région au 7 janv. 2005:
DONNÉES NON DISPONIBLES

Prix du porcelet selon la grille de prix.
Semaine se terminant le 7 janvier 2005

Prix du porcelet à 33 1/2 lb : 45,46 $
Prix des kg supplémentaires : 0,93 $/kg
Porcelet issu d'un troupeau moyen (truies F1, verrats pur sang, troupeau de 150 truies).
Reste à négocier les primes pour: la génétique ; le statut sanitaire ; le volume ; les conditions de marché.
Prime suggérée pour les porcelets issus de site AQC: 0,56 $/tête

Suggestion des prix des reproducteurs du Québec (sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage).

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	Base 100	500 $
Verrats de race pure	Base 100	850 $
Truies hybrides	contrôlées	325 $

Source : Société des éleveurs de porcs du Québec.

TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU CDPQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

(kg de poids supplémentaires, indice de classement supérieur, vaccins & transport en sus)

Prix de fermeture des contrats du SGRM de la FPPQ

Période du CLD	Prix ($CA/100 kg à l'indice 100) semaine se terminant le vendredi 23 déc.	29 déc.	7 janv. 05	Var. (en $) par rapport sem. précédente
Fév. 05	157,67$	158,40$	161,68$	3,28$
Mars 05	152,48$	154,95$	160,12$	5,17$
Avril 05	160,05$	162,41$	167,62$	5,21$
Mai 05	142,87$	146,50$	151,60$	5,10$
Juin 05	154,66$	158,11$	163,37$	5,26$
Juil. 05	145,39$	148,69$	154,51$	5,82$
Août 05	142,13$	145,65$	151,71$	6,06$
Sept. 05	140,56$	143,65$	149,90$	6,25$
Oct. 05	125,36$	128,69$	134,69$	6,00$

Sources : Service de Gestion du Risque du Marché (FPPQ)

Note importante: La formule de prix des CLD utilise la base et l'indice de classement pour chaque période de livraison.

AGNEAUX

Encan de Saint-Hyacinthe du 10 janvier 2005

Catégorie	Nombre	Écart de prix	Prix moyen ($/lb)
Lait moins 50 lb	116	1,40-2,18	1,85$
De 50 à 64 lb	278	1,58-2,06	1,85$
De 65 à 79 lb	130	1,10-1,92	1,68$
De 80 à 95 lb	183	1,18-1,96	1,65$
De 96 à 109 lb	212	1,15-1,95	1,68$
Plus de 110 lb	81	0,95-1,82	1,53$
Brebis	320	0,10-0,90	0,47$
Béliers	42	0,28-1,52	0,75$

Source : F.P.A.M.Q.

Marchés publics de l'Ontario le 3 janvier 2005

Catégorie	Écart de prix ($/100 lb)		
50 lb et moins	38	108,68-135,89	125,97
50 à 64 lb	407	152,37-209,70	180,02
65 à 79 lb	315	148,15-164,64	156,66
80 à 94 lb	603	135,93-149,26	140,48
95 à 109 lb	232	128,32-137,59	133,40
110 lb et plus	72	108,00-140,51	127,28

Source : Agriculture Canada

LAPINS

Lapins vivants livrés à l'abattoir
Prix en vigueur à compter du 4 août 2003

Poids moyen	Prix (lb)	Prix (kg)
LAPINS RÉGULIERS		
Lapin de moins de 2.24 kg	1,53 $/lb	3,37 $/kg
Lapins de 2.25 à 2.34 kg	1,57 $/lb	3,46 $/kg
Lapin de 2.35 à 2.44 kg	1,63 $/lb	3,60 $/kg
Lapins de 2.45 à 2.54 kg	1,70 $/lb	3,75 $/kg
Lapin de 2.55 à 2.64 kg	1,77 $/lb	3,90 $/kg
Lapins de 2.65 kg et plus	1,85 $/lb	4,08 $/kg
LAPINS DE RÉFORME		
Tous les lapins de réforme (y compris poids minimum de base)	1,05 $/lb	2,315 $/kg (Source : SPLQ)

SIROP D'ÉRABLE

Pour la récolte 2004, les prix du sirop décrétés par la Régie des marchés agricoles sont les suivants : 2,35 $/lb, 2,30 $/lb, 2,20 $/lb, 1,75 $/lb, 1,35 $/lb et 1,00 $/lb respectivement pour les catégories AA, A, B, C, D et NC.

Pour octobre 2004, les acheteurs peuvent acheter du sirop d'érable de la récolte 2004 reçu par la Fédération à ses entrepôts aux prix minimums décrétés par la Régie et auxquels s'ajoutent des frais de mise en marché selon les grilles de prix établies par la FPAQ le 20 mai dernier.

Les inventaires de sirop d'érable régulier en grands contenants de la récolte 2004 disponibles à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec au 30 septembre 2004 sont les suivants : AA : 4 232 400 lb; A : 5 797 359 lb; B : 4 332 340 lb; C : Ø lb – C vR : 380 018 lb; D : Ø lb; NC : Ø lb; Total du sirop régulier : 14 742 117 lb. Les inventaires pour le sirop biologique en grands contenants de la récolte 2004 disponibles à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec en date du 30 septembre 2004 sont : AA : 646 491 lb; A : 1 990 453 lb; B : 2 530 624 lb; C : 673 143 lb; D : Ø lb; NC : 95 192 lb; Total du sirop biologique : 5 935 903.

MIEL

Prix aux producteurs à Montréal le 7 janvier 2005:

En baril : 1,78 $/livre
Crémeux blanc: 74,31 $/12 x 1 kg
Liquide blanc: 74,31 $/12 x 1 kg

Source: Fédération des apiculteurs du Québec

LES FÉDÉRATIONS D'EST EN OUEST

BEAUCE

Oui au contingent du bois à pâte

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a approuvé en entier, le 30 décembre 2004, le règlement de contingent du bois à pâte que le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce avait déposé lors d'une audience publique le 19 novembre 2003. Ce nouveau règlement avait été élaboré à la suite d'une importante réflexion de près de deux ans par le Syndicat sur le plan conjoint. Les administrateurs avaient conclu que le partage actuel du marché du bois à pâte était inéquitable pour les producteurs de bois de la Beauce.

Des contingents spécifiques d'aménagement

Le président du Syndicat, M. André Lantagne, considère « qu'il s'agit d'une victoire importante pour les producteurs de bois de la Beauce qui pourront tous, dorénavant, obtenir un contingent ». Ils seront émis directement aux producteurs. «Mais la grande nouveauté de ce règlement, souligne M. Lantagne, c'est que les producteurs qui souhaitent réaliser leurs travaux d'aménagement forestier auront accès à des contingents spécifiques d'aménagement. Ces derniers seront accessibles à l'année, que les travaux d'aménagement soient subventionnés ou non.» Rappelons que plus de 5500 propriétaires de boisés de la Beauce détiennent un plan d'aménagement forestier. D'autre part, le nouveau règlement de contingent aura la souplesse requise pour permettre à des producteurs de récolter leur bois suite à des catastrophes ou autres événements hors de leur contrôle.

Dans sa décision, la Régie déclare qu'elle «*...estime que le Syndicat doit demeurer directement responsable de l'attribution des contingents aux producteurs visés par le plan conjoint pour leur assurer une répartition équitable et transparente des parts du marché disponible. Elle considère également que les dispositions du Règlement ne compromettent pas le rôle important joué par les Groupements dans l'aménagement et l'exploitation des forêts privées de leurs actionnaires, compte tenu de la réserve pour fins d'aménagement et du faible pourcentage des travaux forestiers que représente la récolte de bois à pâte* ».

Le nouveau règlement vise quatre objectifs, soit : partager équitablement le marché entre les producteurs; empêcher la dilapidation des boisés et éviter la surproduction; améliorer les conditions de production; hausser le rendement. Le règlement entrera en vigueur aussitôt qu'il est publié dans La Gazette officielle du Québec.

Pour sortir gagnants de la crise

Le gouvernement américain publiait, le 4 janvier dernier, son projet de règlement ayant pour but d'élargir l'ouverture des frontières américaines aux boeufs et bovins canadiens. Cette nouvelle nous laisse enfin entrevoir des jours meilleurs car, si le règlement se concrétise tel que prévu le 7 mars 2005, les bovins vivants de moins de 30 mois pourront traverser les frontières tout comme la viande de bovins de tout âge, y compris donc la viande de bovins de réforme.

Michel Dessureault, président, Fédération des producteurs de bovins du Québec

Toutefois, ce projet de règlement est déjà fortement contesté et pourrait encore être modifié par les membres du Congrès américain. De plus, ce règlement ne règle en rien la situation des bovins de réforme ni celle des bovins laitiers ou de boucherie destinés à la reproduction. La crise n'est donc pas terminée, et nous poursuivrons nos actions tant et aussi longtemps que les frontières ne seront pas entièrement rouvertes.

La fermeture des frontières américaines nous a toutefois fait réaliser les deux grandes faiblesses structurelles de notre industrie, soit notre sous-capacité d'abattage et l'absence de réelle compétition sur le marché canadien, compte tenu du peu d'acheteurs. La crise qui nous secoue ne doit pas être inutile, elle doit plutôt servir de tremplin pour revoir nos modes de mise en marché de façon à mieux répartir les bénéfices entre les différents maillons de la filière, à rendre réellement équitable le commerce de nos produits. Quel autre choix reste-il aux producteurs que d'investir en aval de la production, dans l'abattage et la transformation de leur produit?

C'est le choix qu'ont fait les producteurs de bovins. Ils ont mandaté démocratiquement leur Fédération et même investi à travers des prélevés de 10 $ par bouvillon et de 20 $ par vache de réforme pour aller de l'avant avec leurs projets. Ils ont aussi misé sur l'approche collective et le partenariat d'affaires pour mieux baliser les risques que représentent de tels investissements.

Déjà, les producteurs de bouvillons d'abattage ont fait le saut avec succès en acquérant, en juin dernier, l'Abattoir Z. Billette. Quant aux producteurs de bovins de réforme, la Fédération, avec l'appui de la Fédération des producteurs de lait et de l'UPA, travaille activement à finaliser une entente solide avec l'abattoir Colbex-Levinoff. Une entente qui devrait mettre fin à notre vulnérabilité dans le marché et nous permettre d'obtenir un prix juste et équitable pour nos bovins; une entente qui s'avère une solution gagnante à court, moyen et long terme; une entente qui nous permettra non seulement de sortir gagnants de la crise actuelle, mais aussi et surtout, qui empêchera que les producteurs de bovins soient de nouveau pris en otage si une nouvelle crise survenait.

Le gel des superficies en culture

« Loin de lever le moratoire sur la production porcine, le ministère de l'Environnement vient d'imposer un gel sur les superficies en culture par les modifications apportées au Règlement sur les exploitations agricoles », déclare M. Jean-Denis Morin, président de l'UPA en Beauce.

Le représentant des producteurs considère complètement exagérée l'intervention du ministère de l'Environnement au chapitre du déboisement, faisant référence au fait que sur le territoire de la Beauce, les terrains en culture et en pâturage n'occupaient que 19 % du territoire en 2001. Selon les données de Statistique Canada, les superficies en culture et en pâturage ont nettement régressé depuis 50 ans, puisqu'en 1951 ces superficies représentaient 31 % du territoire régional. Il s'agit donc d'une perte de 37 % des superficies cultivées au fil des ans.

Ce qui irrite encore plus les producteurs agricoles, c'est qu'on interdit tout déboisement à des fins de mise en culture, même si les producteurs sont régis, depuis quelques années déjà, par la réglementation municipale qui s'applique à cet effet.

Face à la nouvelle réglementation, le président de l'UPA de la Beauce déplore l'incohérence du gouvernement du Québec, puisque d'un côté il mandate, par la loi 54, le monde municipal (les municipalités et le ministère des Affaires municipales) à contrôler le déboisement et, en même temps, voilà que son ministère de l'Environnement vient imposer de façon unilatérale ses dispositions règlementaires.

SAINT-HYACINTHE

Un carcan

À la suite de l'annonce gouvernementale sur les modifications apportées au Règlement sur les exploitations agricoles, le président de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, René Walaszczyk, a tenu à dénoncer publiquement cette supposée levée de moratoire.

Par voie de communiqué, diffusé dans les principaux médias de notre région, M. Walaszczyk a déclaré qu' « au lieu de présenter sa vision de l'agriculture, le gouvernement Charest, qui prétend avoir aboli le moratoire sur la production porcine, a plutôt condamné les agriculteurs à un carcan, peu importe leur spécialité ».

« Le gouvernement nous impose d'autres règles encore plus restrictives. Cette fois, il vient interdire l'implantation de nouvelles porcheries dans la majorité des municipalités de notre territoire, il rend presque inaccessible l'agrandissement des fermes porcines et il oblige en plus toutes les entreprises, peu importe la production, à déclarer leurs superficies en culture pour limiter leur développement. »

« Le gouvernement doit mettre sur papier sa vision de l'agriculture. Nous avons besoin de savoir où s'en va l'agriculture. Il en va de l'avenir des fermes, mais aussi des besoins des entreprises et de la collectivité qui bénéficient des importantes retombées économiques issues de l'agriculture. Ce que nous voulons, c'est un plan d'avenir et non une vue à court terme qui confine et asphyxie l'agriculture », a tonné le président de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, René Walaszczyk.

On recrute!

Les syndicats affiliés de l'UPA de Saint-Hyacinthe sont en mode recrutement pour les Portes ouvertes sur les fermes du 11 septembre. Des documents, contenant notamment les critères de sélection à respecter dans le choix des fermes, leur ont été acheminés durant les Fêtes. Comme l'an dernier, les syndicats de base doivent se charger de recruter deux fermes sur leur territoire, des fermes capables d'accueillir des centaines de visiteurs désireux de découvrir l'agriculture et la profession agricole. L'an dernier, les 28 fermes qui ont ouvert leurs portes, sur le territoire de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, ont accueilli en moyenne 800 visiteurs pour un total de quelque 22 000 participants.

Passez au Salon

L'UPA est encore présente au Salon de l'agriculture de Saint-Hyacinthe. En fait, il s'agit de la dernière journée (aujourd'hui) pour passer voir les représentants de l'UPA et discuter avec eux des principaux dossiers. Un membre du comité exécutif, un agent syndical et un professionnel du Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe sont disponibles pour répondre à vos questions.

399 $/mois*

Avec comptant de 4 127 $
0 $ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
459 $	2 114 $	0 $
522 $	0 $	0 $

ou 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT

Terme de 36 mois à la location. Transport et préparation inclus.

GMC SIERRA 1500 4X4 Z71

cabine multiplace

SIERRA EDITION NEVADA

Moteur V8 Vortec 5,3 L à ISC de 295 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatisation à deux zones • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Pont arrière autobloquant • Suspension et pneus tout-terrain • Régulateur de vitesse • Roues de 17 po en aluminium à 5 rayons • Marchepieds latéraux tubulaires en acier inoxydable avec fini chromé • Système Autotrac (4RM) • Télédéverrouillage, portes, glaces et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Groupe remorquage à grande capacité

Le Sierra a plus de chevaux, de couple, de charge utile et de capacité de remorquage de série que les modèles Ford ou Dodge†.

GMC SIERRA 1500 4X4
cabine allongée

Moteur V8 Vortec 4,8 L à ISC de 285 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatisation à deux zones • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Pont arrière autobloquant • Roues de 17 po en aluminium à 5 rayons • Marchepieds latéraux tubulaires en acier inoxydable avec fini chromé • Régulateur de vitesse • Système Autotrac (4RM) • Télédéverrouillage, portes, glaces et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Groupe remorquage à grande capacité

399 $/mois*

Avec comptant de 3 892 $
0 $ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
459 $	1879 $	0 $
515 $	0 $	0 $

ou 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT†

Terme de 36 mois à la location. **Transport et préparation inclus.**

GMC ENVOY SLE 4X4

Moteur Vortec L6 4,2 L de 275 HP • Freins à disque aux 4 roues avec système ABS • Système Autotrac (4RM) • Climatisation à deux zones • Télédéverrouillage, portes, vitres et rétroviseurs chauffants électriques • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Roues de 17 po en aluminium • Pont arrière autobloquant • Équipement spécial de remorquage • Système de communication et d'assistance OnStar avec abonnement d'un an au plan Sain et sauf††

419 $/mois*

Avec comptant de 4 915 $
0 $ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
469 $	2640 $	0 $
527 $	0 $	0 $

ou 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT†

Terme de 48 mois à la location. **Transport et préparation inclus.**

GMC CANYON

Lauréat Clé d'Or 2005 – meilleur véhicule catégorie camionnettes compactes**

• Moteur Vortec 2,8 L à ISC de 175 HP • Boîte manuelle à 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Pont arrière autobloquant • Roues de 15 po en aluminuim • Banquette avant divisée 60/40 avec garniture de tissu • Strapontins arrière (2) rabattables à plat • Dispositif antivol PASSLock • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Essuie-glaces à balayage intermittent réglable • Radio AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs • Tachymètre • Rétroviseurs extérieurs repliables • Pare-chocs avant et arrière chromés avec marchepied arrière

259 $/mois*

Avec comptant de 2 796 $
0 $ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
289 $	1485 $	0 $
323 $	0 $	0 $

ou 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT†

Terme de 48 mois à la location. **Transport et préparation inclus.**

GMC

TROIS LETTRES
QUI EN DISENT LONG

PONTIAC BUICK GMC

GM

*Comparaison faite en fonction de véhicules Ford et Dodge de même catégorie que le Sierra. **L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.** Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles de base neufs 2005 suivants : Sierra cabine multiplace (TK15543/R7A), Sierra cabine allongée (TK15753/R79), Envoy (TT15506/R7C) et Canyon (TS15653/R7B). Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement et peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. †À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois (Envoy et Canyon : 48 mois) avec versement initial ou échange équivalent, voir ci-contre. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km (Envoy et Canyon : 80 000 km). Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois sur approbation du crédit de GMAC. †Contrat de service requis. Pour obtenir plus de détails et d'information au sujet d'OnStar, appelez au 1 800 667-8277, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le site www.onstarcanada.com. **Selon L'annuel de l'automobile 2005. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.**

LE RENDEMENT COMMENCE ...

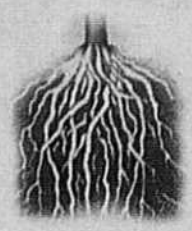

ICI

TIGER-MATE II

JUSQU'À

15% PLUS DE RENDEMENT...*

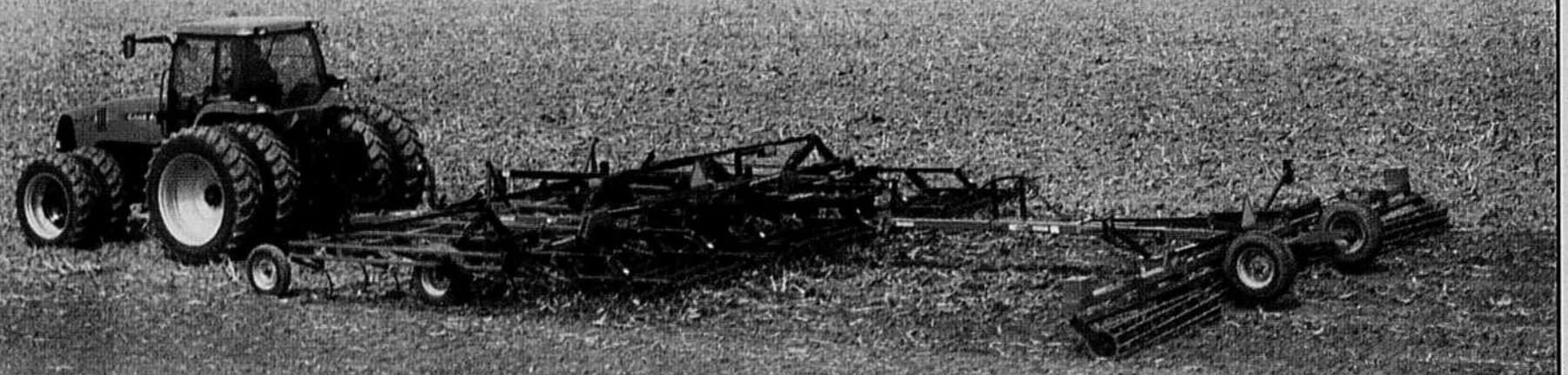

...PARCE QUE NOTRE LIT DE SEMENCE EST COMPLÈTEMENT DIFFÉRENT

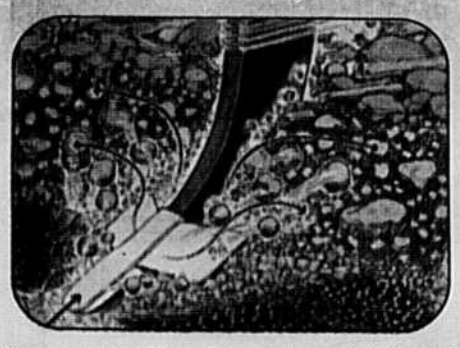

La forme particulière de ses dents fait tourbillonner la terre mieux que toutes les autres et le lit de semence obtenu est meuble et équilibré en résidus. Il en résulte un milieu plus chaud favorisant l'émergence uniforme et hâtive des plantes.

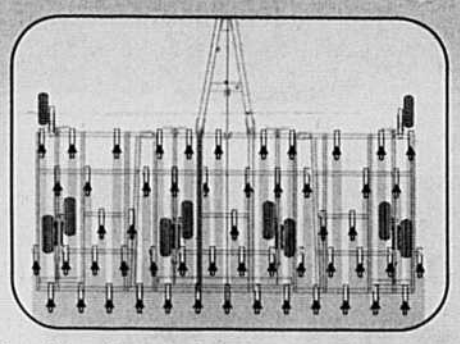

La disposition ingénieuse des pattes fait en sorte que chaque pointe travaille toujours à 100%. Il s'ensuit un mélange de résidus, de terre et de produits chimiques uniforme sur toute la largeur et toute la profondeur de la herse.

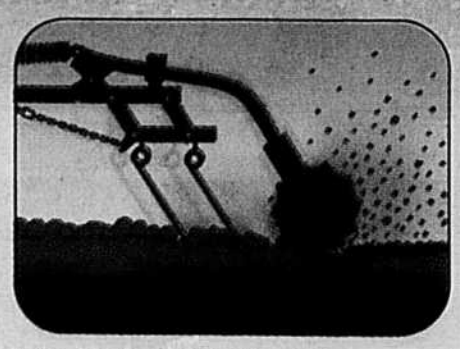

Notre système Crumbler crée une couche de terre meuble à la profondeur du semis pour une germination supérieure. Il laisse cependant une terre plus grossière à la surface ce qui améliore la rétention de l'humidité, diminue l'érosion par le vent et l'eau tout en minimisant le croûtage. Notre crumbler n'est pas branché au Tiger-Mate. Rapidement détachable, il peut s'enlever selon vos besoins.

CASE IH

Système Yield-Till®

UNE MACHINE AUSSI BONNE QUE LE RÉSEAU QUI LA SOUTIENT

BENOÎT BELLEROSE INC.
BERTHIERVILLE

CENTRE AGRICOLE NICOLET/YAMASKA
NICOLET

CENTRE AGRICOLE SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.
HÉBERTVILLE / LAC-ST-JEAN

CLAUDE JOYAL INC.
NAPIERVILLE
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
ST-GUILLAUME
STANBRIDGE STATION

ÉQUIPEMENT PHANEUF ET BOUCHER INC.
MARIEVILLE

GARAGE BROCHU INC.
LA GUADELOUPE

GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
LYSTER

GARAGE E. COMTOIS INC.
WOTTON

GARAGE MAURICE LEBLANC
VICTORIAVILLE

JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
LA DURANTAYE

J.M. CHAGNON INC.
COATICOOK

LES ÉQUIPEMENTS ANDRÉ BELLAVANCE INC.
POINTE-AU-PÈRE

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.
GRANBY
UPTON

LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU INC.
HUNTINGDON
ST-CLET
STE-MARTINE

LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC.
LACHUTE
ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM

LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.
PONT-ROUGE

R. CLÉMENT & FILS
ST-MAURICE

SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.
ST-CLÉMENT
ST-PASCAL-DE-KAMOURASKA

*Source : Université du Minnesota

La marque des professionnels

Visitez notre site Internet http://www.caseih.com

Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

CASE IH